"La Patrie"
Journal du Peuple

La Patrie

UN GUIDE SUR
Ceux qui lisent la "Patrie" sont justement renseignés sur tout ce qui les intéresse

32e ANNEE—No 84—QUATORZE PAGES | MONTREAL, VENDREDI 3 JUIN 1910 | LE NUMERO : UN CENTIN

Conseil Législatif
Juin 10
#363

L'abbé L. J. LAUZON, ancien curé décédé à St-Henri de Mascouche.

BIEN PUNI DE SA CRUAUTE

UN CHARRETIER A RECU CE MATIN EN COUR DU RECORDER DE WESTMOUNT UNE CONDAMNATION SEVERE, MAIS BIEN MERITEE.

La gent policière de Westmount a eu fort à faire, hier après-midi, avec un dangereux individu du nom de Lescario Lespérance, charretier, à l'emploi de M. J. B. Baillargeon. Le constable Long venait de l'arrêter sur l'avenue Mountain, pour cruauté à son cheval, et se dirigeait avec lui, dans sa voiture, vers le poste, lorsque, profitant d'un moment de distraction du policier, il le fit pirouetter dans la rue, mais, heureusement, sans le blesser. Puis il lança son cheval au grand galop. Long ne fut pas lent à se remettre sur pieds et à courir après son prisonnier. Le constable Griffith, témoin de cette escapade, se joignit à son confrère. Tous deux eurent bientôt fait de rattraper leur homme qui s'en alla au poste en se débattant comme un forcéné.

Ce matin, en cour du magistrat de police, le recorder McMahon lui fit une verte semonce, et le condamna comme suit: $20.00 d'amende, plus $5.00 de frais, pour assaut sur le constable Long ou 3 mois; $10.00 pour cruauté à son cheval ou 15 jours, plus $5.00 pour dommages aux habits des policiers.

LA FETE DU ROI

(Dépêche spéciale à la PATRIE)

OTTAWA, 3.—Rien n'indique à Ottawa que c'est aujourd'hui l'anniversaire de naissance du Roi Georges V à cause de la décision de l'association des banques de ne pas fermer ses institutions.

Le gouvernement s'est vu obligé d'agir de même avec les bureaux de postes et les bureaux de douanes ; partout le commerce se fait comme les autres jours de l'année.

La seule différence est que tous les édifices publics sont aujourd'hui ornés du drapeau britannique, et les employés civils jouissent d'un congé, de même que les écoliers.

Les hommes-oiseaux sont de plus en plus hardis

Le capitaine Nolls, dans un vol qui surpasse celui de Blériot, traverse la Manche deux fois en 90 minutes sans attérir

DOUVRES, Angl., 3. — L'hon. Charles Stewart Rolls, capitaine de la section de Londres, de la réserve des automobiles militaires a traversé deux fois la Manche hier soir sur son biplan Wright. Il a volé de Douvres à Calais et de Calais à Douvres sans atterrir une seule fois. La durée totale de ce voyage n'a été que de 90 minutes.

La distance qui sépare Douvres de Calais est de 21 milles, c'est donc une distance de642 milles que vient de franchir l'intrépide aviateur anglais, et c'est le record des vols au-dessus de l'eau.

Le capitaine Rolls a quitté Douvres à 6.30 heures du soir. Les conditions atmosphériques étaient excellentes. Il ne perdit pas de temps en manœuvres préliminaires mais, après avoir décrit un cercle il partit droit devant lui dans la direction de la côte de France.

En prévision de ce vol des torpilleurs avaient pris les devants à toute vapeur, mais ils ont été dépassés par l'aéroplane.

Le capitaine s'éleva à 800 pieds et son aéroplane semblait un grand oiseau. Le moteur a admirablement fonctionné. La foule qui avait assisté au départ attendait avec confiance le retour. Une émotion bien naturelle étreignit toutes les poitrines quand on vit grandir peu à peu l'aéroplane, et lorsqu'il atteignit la côte des acclamations répétées et enthousiastes accueillirent l'aviateur qui, bientôt atterrissait gracieusement au même endroit que Blériot avait atterri lors de son fameux vol. C'est à 8 heures précises qu'à eu lieu l'atterrissage.

Cet exploit si brillamment et si facilement accompli laisse loin derrière lui ceux de Blériot et du comte de Lesseps, puisque les deux aviateurs français n'ont fait que traverser la Manche dans un seul sens.

Le commodore du croiseur Niobe

LE COMMODORE J. W. MACDONALD, fils du sénateur MacDonald, et le premier commandeur de la marine canadienne.

SEANCE DU CONSEIL CET APRES-MIDI

COMME CE N'EST PAS FETE LEGALE, CERTAINS ECHEVINS VEULENT SIEGER ET DISCUTER LE BILL CARTER.

La fête légale d'aujourd'hui ayant été supprimée, l'avis officiel en vertu duquel le maire suppléant a informé les échevins que l'assemblée du Conseil convoquée pour cet après midi avait été contremandée, n'a plus sa raison d'être et l'assemblée ne peut être ajournée qu'après constatation dans le procès-verbal de la réunion. Aussi, les échevins ont-ils l'intention de se rendre à l'Hôtel-de-ville, cet après-midi, en dépit de l'avis qu'ils ont reçu et de faire enrégistrer leur présence par le greffier. C'est même leur intention, s'ils ont le quorum requis à 3 heures, de s'assembler et de prendre l'ordre du jour qui comporte l'adoption du règlement concernant la fermeture des buvettes.

Un échevin dit que l'occasion eût été propice pour en finir avec cette question et si les échevins veulent tout sera fini ce soir, car, l'adoption du règlement ne saurait souffrir de retard. L'échevin Lapointe est du nombre de ceux qui veulent en finir avec ce règlement, cet après-midi.

LES CADETS DU SEMINAIRE DE QUEBEC

(Dépêche spéciale à la PATRIE)

QUEBEC, 3 — Les Cadets du séminaire de Québec ont fait de l'exercice de tir, hier, au camp de St-Joseph de Lévis. Malgré des circonstances absolument défavorables, ces cadets ont dignement figuré.

LA FOURNITURE DES MATERIAUX DE VOIRIE

LE BUREAU DE CONTROLE EN TERMINE L'ADJUDICATION CE MATIN AUX PLUS BAS SOUMISSIONNAIRES.

Le Bureau de Contrôle a terminé, ce matin, l'étude des soumissions concernant la fourniture de matériaux de voirie. Tous les contrats ont été adjugés aux plus bas soumissionnaires dans chaque cas. Les plus importants des items sont ceux de la brique dont le contrat est adjugé à M. Bourdon ; les bois de planche, à J.-T. Marchand et Cie ; les tuyaux de grès, à M. McNally. Il n'y aura pas de contrat, cette année, pour la fourniture du sable que M. Barlow devra acheter au prix du marché, au fur et à mesure qu'il en aura besoin.

L'ARRIVEE DU CROISEUR NIOBE

Lord Grey sera présent à l'arrivée du "Niobe" à Halifax au commencement de juillet, et cet événement prendra la forme d'une démonstration nationale.

Les citoyens d'Halifax font déjà des préparatifs pour recevoir le premier bâtiment de guerre du Canada.

L'hon. L. P. Brodeur et l'hon. Rodolphe Lemieux, seront les représentants officiels du gouvernement du Dominion.

Des soumissions pour quatre navires de guerre destinés à la nouvelle flotte canadienne seront demandées bientôt. Vickers, Son & Maxim et Harland Wolff seront soumissionnaires.

Les experts du service naval travaillent actuellement aux spécifications.

Ces quatre navires devront être construits au Canada et marqueront le début de la construction de la flotte de guerre dans ce pays.

Les armements seront achetés en Grande Bretagne.

DANS LE DOUTE, PAS DE SEANCE

QUEBEC, 3 — Le maire de Québec, en proie à une certaine perplexité, partagée d'ailleurs par un grand nombre au sujet de savoir si ce jour est de fête légale ou non, a ajourné à vendredi prochain la séance du conseil de ville qui devait avoir lieu ce soir.

ANCIEN CURE QUI DISPARAIT

(Spécial à la PATRIE)

SAINT-HENRI DE MASCOUCHE, 3.— Hier, à 4 heures de l'après-midi, est décédé à sa demeure, le Révérend L. J. Lauzon, prêtre, ancien curé de Saint-Henri de Mascouche.

La translation du corps à l'église se fera dimanche après-midi, vers les trois heures, et le service aura lieu lundi matin, à Saint-Henri de Mascouche, après l'arrivée des trains venant de Joliette et de Montréal.

Vers les deux heures de l'après-midi, le corps sera de nouveau transporté à Terrebonne, où un deuxième service sera chanté, mardi matin, après l'arrivée des trains.

L'inhumation se fera dans le terrain de la famille, au cimetière de Terrebonne.

M. Louis-Joseph Lauzon naquit à Terrebonne, le 18 février 1843, et fut ordonné prêtre le 26 mai 1866.

Voilà trois ans qu'il avait abandonné la cure de Saint-Henri de Mascouche pour prendre sa retraite.

UN QUAI A EAU PROFONDE A LEVIS

OTTAWA, 3.—Le ministère des travaux publics a décidé de demander immédiatement des soumissions pour un quai à eau profonde à Lévis. Le contrat sera accordé vers le 5 juillet. L'entrepreneur devra faire un dépôt de quarante mille dollars, ce qui signifie une entreprise dans les $400,000.

L'échevinage d'un nouveau quartier

M. I. L. LAFLEUR, dont la candidature comme premier échevin de Notre-Dame de Grâces est mentionnée.

Pour que leurs salaires soient payés régulièrement

Une importante maison ferme son usine par suite d'une grève de centaines d'ouvriers qui veulent leurs salaires à dates fixes

Plusieurs centaines d'ouvriers appartenant à divers métiers et employés aux ateliers de la Dominion Car & Foundry Co., situés dans les limites de la municipalité de Saint-Pierre-aux-Liens, (Blue-Bonnets), ont quitté l'ouvrage ce matin, forçant ainsi leurs patrons à fermer les portes de l'usine, faute d'un nombre de mains suffisantes pour faire fonctionner les différents départements.

La difficulté est survenue nous dit-on à propos du jour de paye que ces ouvriers trouvent trop irrégulier et qu'ils voudraient voir tomber à des dates fixes.

Avec le système actuel, les employés sont payés toutes les deux semaines, mais quand arrive la deuxième paye du mois, il appert que ces pauvres gens sont obligés d'attendre plusieurs jours pour recevoir leur argent. Et la raison c'est que lorsque la fin du mois tombe par exemple le mercredi, la compagnie qui a pour habitude de faire la paye le samedi, le plus rapproché, mais qui est toujours, naturellement le samedi suivant et jamais le samedi précédent la fin du mois, ces hommes doivent attendre inutilement et c'est leur principal grief.

Maintenant, tout le monde est paisible et l'on nous dit aux bureaux de la compagnie, que le différend va se régler aujourd'hui et que demain, les grévistes retourneront au travail, vu que le sujet de plainte aura disparu.

A la dernière heure, on nous informe que le nombre des grévistes s'élève à huit cents et que ces derniers ont nommé un comité afin de s'entendre avec les patrons et de mettre fin pour toujours si possible aux inconvénients qui ont causé la grève actuelle.

L'ECHEVINAGE D'UN NOUVEAU QUARTIER

UN GROUPE D'ELECTEURS DE NOTRE-DAME DE GRACES PRIENT M. I. L. LAFLEUR DE SE PORTER CANDIDAT.

M. I. L. Lafleur, le négociant bien connu, a été prié par un groupe influent d'électeurs de se porter candidat dans le nouveau quartier de Notre-Dame de Grâces pour l'élection à l'échevinage, rendue nécessaire par l'annexion de cette ville à la métropole.

Si M. Lafleur accepte de se porter candidat, sa candidature sera la première qui ait encore été annoncée pour le nouveau quartier.

M. Lafleur est né et a toujours habité Notre-Dame de Grâces. Il a de grands intérêts financiers et industriels à Montréal et jouit d'une réputation comme d'une influence enviables.

LE DOUBLE DE L'ANNNEE DERNIERE

Un rapport du surintendant de la construction indique la valeur des permis de construire émis pendant les cinq premiers mois de l'année est près du double de celle des permis accordés l'an dernier, pendant la même période, ainsi qu'il suit:

	1910.	1909.
Janvier	$136,560	$99,745
Février	235,800	183,400
Mars	587,239	283,400
Avril	1,647,295	1,016,856
Mai	1,580,615	1,107,790
	$4,187,509	$2,691,191

LA BAIE SAGINAW EXCLUE DES PRESSIONS DU TRAITE

DETROIT, Mich., 3.— David Starr Jordan et Edouard E. Prince, commissaires américain et canadien, ont décidé d'amender la Convention des Pêcheries pour exclure la Saginaw Bay des prévisions du Traité des Pêcheries.

C'est une victoire pour les pêcheurs de Saginaw Bay. Ils se plaignaient que le hareng dans leurs eaux est plus petit que celui des lacs Erié et Supérieur et qu'il pouvait passer au travers d'un filet qui retiendrait le hareng des lacs ouverts et qu'ils n'avaient donc pas besoin d'être protégés contre des filets qui sont utilisés pour d'autres poissons.

LES CADETS DU MONT- ST-LOUIS

DEMAIN, LE LT.-COL. A. ROY PASSERA EN REVUE LES PETITS PIOUS-PIOUS DE LA RUE SHERBROOKE.

La quatorzième inspection annuelle des Cadets du Mont Saint-Louis aura lieu demain après-midi à trois heures. C'est le lieutenant-colonel A. Roy qui fera l'inspection au Champ de Mars.

Les cadets partiront du collège à 2.30 heures de l'après-midi pour se rendre au Champ de Mars, passant par les rues Sherbrooke, avenue Laval, carré St-Louis, St-Denis, Sherbrooke, St-Hubert, avenue Viger, St-Denis, Craig et Gosford.

Les cadets, après l'inspection, reviendront par les rues St-Jacques, carré Victoria, Beaver Hall, carré Philipps, Ste-Catherine, St-Denis, Sherbrooke.

Voici le programme de l'inspection:

General Salute, March Pass, attaque du 3ème Bataillon.

Exercice au sabre par les officiers de la 3ème compagnie du 1er Bataillon.

"Skirmushing" par la 4ème compagnie du 1er Bataillon.

Mouvements de compagnies par les 1ère et 2ème compagnies.

Physical Drill.

Grande revue.

SALUT ROYAL

OTTAWA, 3.— A midi, la 2e batterie de campagne a tiré le salut royal, 21 coups de canon, de la pointe Népéan, en l'honneur de la fête du Roi Georges V.

LE REV. PERE LE DORE, supérieur de la Congrégation de Jésus et Marie dite des Eudistes, actuellement de passage à Montréal.

ELLES RENONCENT AUX PLAISIRS DU MONDE

NEUF JEUNES FILLES REVELENT LE SAINT HABIT ET CINQ PRONONCENT LEURS PREMIERS VOEUX A L'EGLISE DU BON PASTEUR.

Ce matin, à 8 hrs, le Très Révérend Père Ange LeDoré, supérieur général des Eudistes, a présidé une impressionnante cérémonie religieuse dans la chapelle du Bon Pasteur, 64, rue Sherbrooke-Est.

Neuf jeunes filles ont renoncé aux plaisirs du monde et ont revêtu le saint habit, cinq autres ont prononcé leurs premiers vœux.

M. l'abbé Fusey a célébré la messe et le Révérend Père LeDoré a prononcé le sermon de circonstance.

Un grand nombre de parents des nouvelles religieuses assistaient à la touchante cérémonie.

Ont revêtu le saint habit : Mesdemoiselles Emillienne Rufiange, Sœur Marie du Calvaire, de Saint-Timothée ; Georgine Gobeil, sœur Marie Thérèse ; Georgine Gobeil, Sœur Marie des Dominations, de Farnham ; Ca-Aldric, de Sainte-Ursule ; Marie-Thérèse Leclair, Sœur Marie Thérèse de l'Eucharistie, de Sainte-Thérèse ; Rose de Lima de Bellevoisin, de Saint-Hughes ; Rosa Martel, Sœur Marie de Saint-Alexis, de Manchester, E. U. ; Aurore Gamache, Sœur Marie de Saint-Didier, de Montréal ; Adélina Saint-Louis Sœur Marie des Cinq Plaies, de St Henri de Montréal.

Ont prononcé leurs premiers vœux : Sœur Marie de Saint-Bernardin de Sienne, Mlle Viger, de Montréal ; Sœur Marie de Sainte-Colombe, Mlle Caron, de Louiseville ; Sœur Marie Gertrude du Sacré-Cœur, Mlle Caron, de Louiseville ; Sœur Marie de Saint-Laurentin, Mlle Poirier, de l'Ile du Prince-Edouard ; Sœur Marie de Saint-Jean du Calvaire, Mlle Soucy, de Montréal.

WASHINGTON, 3— Le gouvernement du Pérou a fait connaître son intention de retirer les troupes de la frontière de l'Equateur.

Une victime qui ne veut pas dire qui l'a blessée

On a rapporté, hier, au chef Carpenter, un cas qui semble bien étrange. Au numéro 490 de la rue Craig-est, dans une maison de pension tenue par un nommé Emile May, Belge d'origine, il y a un homme blessé et personne ne peut savoir qui l'a blessé. Le blessé est un vieillard, qui pensionne à cet endroit. Il est au lit et semble avoir été roué de coups. Il a la figure toute enflée et les yeux à moitié fermés.

Le détective Charpentier s'est rendu sur les lieux et a interrogé les occupants de la maison ; mais, chose étrange, personne ne semble avoir eu connaissance de l'agression. Il semble que tous soient terrifiés et refusent de parler. Le chef va prendre les moyens de faire parler quelques-uns des récalcitrants.

Comment l'Hotel-de-ville n'a pas sauté, ce matin

Tout un émoi a été créé, ce matin, au bureau des détectives, par l'arrivée d'un petit garçon portant à la main une valise contenant ce que l'on crut, pendant un instant, être des explosifs. La valise était en cuir, de forme carrée, et contenait des bouteilles remplies d'un liquide jaunâtre ressemblant fort à la nitro-glycerine. Il y avait aussi des rouleaux de gélatine, qui semblaient un peu moins dangereux. Le chef a envoyé cette valise au bureau de l'analyste de la cité, où on a découvert que la prétendue nitro-glycerine n'était autre chose que l'eau de l'aqueduc de Montréal. La valise appartenait à M. Fuller, qui fait en ce moment des analyses pour la cité. Il l'avait laissée à la gare Viger, où elle fut volée. Le voleur l'abandonna sur le Champ-de-Mars ; et c'est là que l'a trouvée l'enfant qui l'a apportée au bureau des détectives. Et voilà comment l'hôtel-de-ville n'a pas sauté, ce matin.

LE PONT DU C. P. R., RUE STE-CATHERINE-EST, EST PRESQUE TERMINE

La rue Ste-Catherine qui est divisée depuis l'hiver dernier au pont du Pacifique sera enfin réunie au mois de septembre par un magnifique pont en fer que la Dominion Bridge est à construire au-dessus de la rue Ste-Catherine, près du bureau des tramways. Nos lecteurs pourront constater comme les travaux sont avancés par les photographies de notre artiste qui montrent quel pont solide nous allons avoir au-dessus des voies du C. P. R., sur la rue Ste-Catherine-Est. La construction du pont n'a été commencée qu'après de longs démêlés. La ville a été en procès avec le C. P. R., pour faire changer le pont en bois pour un pont en fer. C'est finalement à la ville qu'est revenue l'obligation de doter le grand boulevard de Montréal d'un viaduc qui n'en déparera pas la beauté.— (Cliché du photographe de la PATRIE).

Chemises en Zephir Ecossais

Bien des hommes connaissent cet agréable tissu d'Eté avec son fini souple et ses splendides qualités pour la buanderie. Nous l'avons, magnifiquement confectionné en chemises négligées. Elégants patrons extraordinaires, et chaque chemise donnant la marge extra d'excellence que vous attendiez du magasin de Tooke. Prix ***$1.25.***

R. J. Tooke, LIMITED
177 rue ST-JACQUES
493 rue Ste-Catherine ouest
473 rue Ste-Catherine Est

¶ ***$18.00*** n'est pas payer trop cher pour un complet confectionné à la main, prêt à être ajusté sur mesure et fini en quelques heures.

¶ Nos complets en serge bleue, confectionnnés à la main, de couleur solide et irrétrécissables, à ***$15.00*** et ***$18.00*** sont les meilleures valeurs au Canada.

"MALE ATTIRE"
Liberty Clothes

AMUSEMENTS

PRINCESS Ce Soir
La Troupe d'Opera Sant Carlo
LA BOHEME
Sam. Mat. AIDA. — Sam. Soir CARMEN
Sem. proch. TROUPE RYAN.

FRANCAIS
HALLEN & FULLER
Et 9 autres attractions. Vues animées des funérailles du Roi Edouard VII. Prix 5c, 10c, 20c, 25c. 30-5

ORPHEUM
ALICE LLOYD
3 GRANDS ACTES
Prix ordinaires.
Phones Up. 74 et Up. 5948. 30 5

Théatre National Français
Semaine du 30 Mai 1910.
Clôture de la saison.
L'ESPIONNE
En 4 actes par Victorien Sardou: Claude Ritter dans le rôle de Dora 30-6

PARC SOHMER
OUVERT TOUS LES JOURS
3 p.m. et 8 p.m.
Admission, 10c. ***Enfants,*** (après-midi) ***5c.***
30-6

PARC DOMINION Semaine du 30 Mai . .
Fête de l'Ordre des Infirmières Victoria le 9 Juin
The Original 3 Demons
ADMISSION 10c; ENFANTS 5c

LE SPORT NATIONAL

Trois importantes parties de crosse seront jouées demain dans la N. L. U.

A Montréal, Ottawa et Cornwall

IL NOUS LA FAUT

Les National vont encore une fois recevoir la visite des Tecumseh, demain après-midi. La première fois, les "boys" de Maisonneuve ont défait ceux de Toronto et se sont par ce fait même attirés les bonnes grâces de leurs compatriotes.

Pour les conserver, il faudra que les National répètent demain leur exploit d'il y a quinze jours.

Ils sont capables, s'ils le veulent.

Sous la direction de MM. Murphy et McIntyre, la joute promet d'être belle et excitante. Les équipes probables seront :

Tecumseh.		National.
Kinsman	Buts	L'Heureux
Green	Point	Cattarinich
Yeaman	Cover	Gagnon
Graydon	Défense	Décarie
McKenzie	Défense	Clément
Ions	Défense	Lachapelle
Felker	Centre	Dulude
Querrie	Home	Secours
McGregor	Home	Léger
Gilbert	Home	Lalonde
Durkin	Outside	Lamoureux
Robinson	Inside	Dussault

SHEA ET HUTTON JOUERONT

Ottawa, 3—La joute de demain entre les Toronto et les Capital créé un intérêt intense dans la capitale. Une victoire pour l'équipe de Scarboro Beach lui vaudrait le championnat de la N.L.U. comme c'est la défaite qu'elle subit l'an dernier à l'Ovai qui la priva de ce titre tant recherché. L'échevin Tom O'Connell et M. Paddy Brennan ont accepté aujourd'hui d'arbitrer cette rencontre. La fanfare du Gouverneur Général fera les frais de la musique et le maire Hopewell mettra la balle en jeu. Les amateurs d'Ottawa sont anxieux de voir le fameux "Cyclone", Taylor à l'œuvre contre Fitzgerald. La fameuse "étoile" des Renfrew couvrira Fitz, peu importe où Jimmy le fera jouer. Tous les Sénateurs assistaient à l'exercice de ce soir. Bouse Hutton et Jack Shea ont pratiqué sans paraître se ressentir de leur dernière maladie.

LES CHAMPIONS A CORNWALL

Cornwall, 3—MM. St-Père et Kavanagh auront la haute main sur les joueurs des clubs Montréal et Cornwall demain après-midi. Ceux-ci se livreront un combat très sérieux et nous dirons même très égal. Tous deux ont en effet à leur disposition des joueurs de toute première valeur.

Les Cornwall jouant sur leur terrain, il ne serait pas étonnant que le résultat final leur serait favorable.

Personne ne discute les motifs honnêtes qui recommandent l'option ou la prohibition locale— pas même nous qui fabriquons la Lager Regal. Mais les tempérants qui boivent la Lager Regal comme breuvage journalier, pour leur santé, savent combien est erronée l'idée qu'une boisson si pure et si tonique soit un intoxicant. (4)

LE MONTREAL JOCKEY CLUB

C'est enfin demain après-midi qu'aura lieu à Blue Bonnets, l'ouverture du Meeting du printemps

Des chars de chevaux arrivés à Montréal

TOUT UN REGIMENT A BLUE BONNETS

L'arrivée de quatorze chars remplis de chevaux de courses à Blue Bonnets, hier matin, faisait ressembler la piste à un champ de foire. C'était le dernier contingent qui nous venait de Toronto.

Un groupe fut débarqué venant de New-York. Au nombre des arrivants de la métropole américaine, se trouvait Arondack, vainqueur de la course pour le prix de l'Hôtel Windsor, l'an dernier, et qui sera un des partants dans le même événement, demain, son propriétaire étant des plus anxieux de gagner afin de rentrer en possession définitive de ce superbe trophée.

Cumberland, le fameux trois ans à M. George Hendrie, portera les couleurs de ce dernier dans cette même course et sera un des plus formidables concurrents qu'Arondack aura à battre.

Les inscriptions pour les courses de demain sont closes à midi. Nous savons toutefois que John Grifon, une des sensations du turf, cette année, est au nombre des entrées dans l'Inaugural Handicap, premier numéro du programme.

En outre de cette course qui appellera environ une douzaine de chevaux au poteau, et du prix de l'Hôtel Windsor, un autre événement qui ne manquera pas de créer un grand intérêt local sera la course pour chevaux élevés dans la Province de Québec. Les partants dans cette course ont tous été entraînés à Blue Bonnets et ayant eu l'avantage d'un printemps hâtif sont en excellente forme et nous donneront sûrement le spectacle d'une course des mieux contestées.

Les officiers du meeting sont tous ici. Ceux qui sont étrangers à Montréal, de même que les propriétaires et entraîneurs qui étaient venus à Montréal pour les réunions passées n'ont pas caché leur admiration à la vue de l'apparence générale de l'hippodrome et de ses dépendances. La maison du club a été repeinte, on a agrandi l'espace réservé au restaurant de façon à être en mesure de servir un plus grand nombre de repas à la fois aux horsemen résidant à la piste ou dans les environs. La piste intérieure pour les steeplechases a été rendue plus sûre par l'étendue d'une quantité de sable et les obstacles ont été refaits en neuf.

Il y aura toute une pléiade d'excellents jockeys y compris Musgrave qui est sous contrat pour l'écurie Seagram Walker un héros du meeting du printemps à Baltimore et que M. Hendrie vient d'engager Guy Burns qui pilotera les chevaux de l'écurie Clyde. Troxler, Palms, Taplin, Adams, Hinchliffe, Pease, Ploss, Harty, Upton, Hammond, S. Wilson, Henry, J. Wilson, Caldwell, et autres.

Il y aura deux trains par jour partant de la gare Windsor pour la piste, le premier à 1.40 heure, et le second à 2 heures.

Malgré le mauvais temps et l'état boueux de la piste, les entraîneurs n'ont pas été lents à faire exercer leurs chevaux afin de les dégourdir après leur nuit en chemin de fer.

Il ne manque plus que du beau temps pour faire du jour d'inauguration, demain, le plus gros succès qu'on ait encore eu à enrégistrer à Blue Bonnets, et ceux qui ont assisté aux réunions des années passées savent ce que cela veut dire.

BIEN MAUVAISE PARTIE

Les Montréal l'ont aisément perdue hier à Rochester par 8 points contre 1

Le travail de Wiggs ne fut pas effectif

LA PARTIE D'HIER A ROCHESTER

ROCHESTER, 3— Les Montréal ont été vaincus hier par les Rochester dans une partie dénuée de tout intérêt. Les visiteurs qui ont perdu par 8 points à 1, s'étaient, aurions-nous dit, donnés la main pour jouer médiocrement.

Pas moins de quatre erreurs commises aux bons moments, assurèrent la victoire aux champions.

Nattress suivant sa bonne vieille habitude fut le triste héros de la journée. A lui seul il commit trois erreurs grossières. Wiggs, découragé n'eut pas ou presque pas de contrôle sur lui-même et lança plutôt mal.

MONTREAL

	A.	B.	R.	H.	PO.	A.	E.
Joyce, l.f.	4	0	1	1	1	0	1
Deal, 3b.	4	0	0	1	1	2	0
Demmitt, r.f.	3	0	0	0	0	0	0
Yeager, 3b.	4	1	2	0	2	0	0
Nattress, s.s.	3	0	0	2	1	3	0
Jones, c.f.	4	0	2	4	0	0	0
Smith, 2b.	4	0	1	3	4	0	0
Krichell, c.	4	0	0	3	1	1	0
Wiggs, p.	4	0	0	0	3	0	0
Totaux	34	1	6	24	13	4	

ROCHESTER

	A.	B.	R.	H.	O.	A.	E.
Moeller, c.f.	3	2	0	2	0	0	
Tooley, s.s.	4	2	1	0	1	0	
Batch, r.f.	3	2	2	0	0	0	
Osborne, 1.f.	2	1	1	3	0	1	
Spencer, 1b.	3	0	0	8	0	0	
Alpermann, 3b.	2	1	2	2	5	1	
Pattee, 2b.	3	0	0	3	3	0	
Blair,	4	0	3	9	0	0	
McConnell, p.	4	0	1	0	0	0	
Totaux	28	8	10	27	9	2	

Score par innings:—

Montréal	000001000—1
Rochester	000001000—8

SOMMAIRE

Deux buts, Blair; trois buts, Alpermann 2; buts sacrifiés, Tooley, Batch, Osborne 2, Spencer, Pattee; buts volés, Moeller, Tooley, Batch; double jeu, Nattress à Smith à Deal; premier but sur erreurs, Rochester 4, Montréal 1; premier but sur balles, de McLonnell 3, Wiggs 2; frappé par la balle, par Wiggs, Moeller, Alpermann; struck out, par McConnell 7, par Wiggs 1; laissés sur les buts, Rochester 6, Montréal 9; wild pitch, Wiggs, umpires, Murray et Halliman; temps, 1.53; assistance, 1,743.

A Buffalo — Score :

	R.	H.	E.
Toronto	01120210000—6	10	1
Buffalo	00000000 0	9	2

Rudolph et Slattery; Speer, Carmichael et Williams. Umpires, Stafford et Finneran.

A Newark—Score :

	R.	H.	E.
Baltimore	00000100 0—1	5	0
Newark	00000820 0—2	3	1

Adkins et Egan; Lee et Crisp. Umpires Kelly et Boyle.

Providence—Score :

	R.	H.	E.
Jersey City	01100110 0—4	7	0
Providence	00000012 0—3	7	2

Merritt et Butler; Lavender, Martini et Fitzgerald. Umpires, Hurst et Byron.

POSITION DES CLUBS

	Gag.	Perd.	Perc.
Toronto	28	15	605
Newark	24	16	600
Rochester	19	17	527
Providence	16	15	512
Buffalo	17	18	486
Baltimore	17	19	472
Montréal	13	19	406
Jersey City	12	22	323

LIGUE NATIONALE

New-York, 3—La victoire n'abandonne pas les Giants. Ils ont défait les Cincinnati cet après-midi par un score de 7 à 3. Les sluggers des Giants frappèrent les balles de Suggs à volonté dans la sixième inning. Score :

	R.	H.	E.
Cincinnati	10000200 0—3	6	3
New-York	11000401x—7	13	2

Suggs et McLean; Dickson, Crandall et Myers. Umpires, Klem et Kane.

Brooklyn, 3—Les Superbas ont remporté leur deuxième victoire consécutive sur les Pittsburg cet après-midi, par un score de 3 à 1. Rucker tint les visiteurs à sa merci durant toute la joute.

Scoré :

	R.	H.	E.
Pittsburg	001000000—1	8	0
Brooklyn	10010010x—3	8	0

Camnitz et Gibson; Rucker et Bergen. Umpires, Rigler et Emslie.

Philadelphie, 3—Les St-Louis ont défait de nouveau les Phillies cet après-midi par un score de 4 à 2. Shettler n'accorda que deux hits aux St-Louis jusqu'à la huitième inning. Il accorda ensuite trois buts sur balles. Foxen lui succéda, et les visiteurs scorèrent trois points sur ses balles. Score :

	R.	H.	E.
St-Louis	01000300 0—4	3	2
Philadelphie	00101001 0—3	8	1

Lush, Sallee et Phelps; Moore, Foxe.

BOSTON, 3 — Les Chicago remportèrent une victoire hier après-midi sur les Boston, en profitant d'une erreur de Sweeney et en frappant comme des forcénés à la septième inning.

Score:—

	R.	H.	E.
Chicago	00000010 1—2	6	2
Boston	10000002 0—1	7	2

Batteries: McIntyre et Kling; Mattern, Frock et Graham.

Umpires : Johnson et Moran.

POSITION DES CLUBS

	Gag.	Per.	P.C.
Chicago	24	12	.667
New-York	25	14	.641
Pittsburg	18	17	.514
Cincinnati	18	18	.500
St-Louis	20	20	.500
Brooklyn	18	22	.450
Philadelphie	13	22	.371
Boston	14	25	.359

LIGUE AMERICAINE.

La partie Philadelphie - Détroit, remise à cause de la pluie.

La partie Cleveland - Washington remise à cause de la pluie.

A Saint-Louis (11 innings)

	R.	H.	E.
Boston	00005030101—10	14	2
St-Louis	20001150000— 9	19	5

Batteries : Karger, Smith, Arellanes Wood, Hall et Carrigan; Graham, Waddell, Bailey, Lake et Stephens.

Umpires : Connelly et Dineen.

POSITION DES CLUBS

	Gag.	Per.	P.C.
Philadelphie	29	9	.743
New-York	23	10	.697
Détroit	23	16	.590
Boston	20	16	.555
Cleveland	14	18	.438
Washington	16	22	.421
Chicago	11	20	.355
St-Louis	7	29	.194

BASEBALL A ST-HYACINTHE

Il vient de se former un club ici du nom de St-Hyacinthe I.

Il est composé de joueurs amateurs, ce club lance un défi à tout club amateur de la province.

En particulier : Richmond, Drummondville, Roxton Falls, Sorel, Saint-Jean, Marieville, Chambly.

Pour toutes informations, s'adresser à E. Boisvert, gérant, 258 Cascades, St-Hyacinthe.

DES SOUSMISSIONS POUR LA MARINE

OTTAWA, 13. — Le gouvernement demandera sous peu des soumissions pour quatre navires de guerre, qui devront être construits au Canada. Les soumissions seront demandées aux constructeurs européens Vickers-Maxim et Harland-Walff.

SPALDING'S ATHLETIC STORE
443 RUE ST-JACQUES MONTREAL

GOLF

Points supérieurs des balles de Golf Spalding: — Plus longue volée, plus grande durée. Pas de déchirure. — La "Point rouge" de Spalding, la balle la plus employée qui ait jamais été faite. La douz. $6.00. Points Noir et Blanc $8.00. Marbrées Noires et Blanches. La douz. $9.00. — Bâtons de Spalding, modèle R. Chacun $3.00. Bâtons en bois de Spalding, médaille d'or. Chacun $2.50. Bâtons en fer de Spalding, médaille d'or. Chacun $2.00.—Demandez le nouveau catalogue de Golf de Spalding.

A. G. SPALDING & BROS.

MONTREAL JOCKEY CLUB
1ère COURSE — Tous les jours à 2:30hrs.
BLUE BONNETS COURSE
(Piste de Blue Bonnets)
19 — 10
REUNION DU PRINTEMPS
Du 4 au 11 Juin
COURSES et STEEPLECHASES
Tous les jours. Beau ou mauvais temps.

Trains spéciaux avec chars pour membres, quittant la gare Windsor tous les jours, à 1.40 p.m., et 2 p.m., directement au champ de courses revenant après les courses. —Chars électriques directs de Victoria Sq., via Bleury, à 5 minutes d'intervalle, de midi à 3 p.m. Après cette heure, service spécial de l'Ave. Mont-Royal.—10c de passage simple sur chars directs, pas de transfers. Admission (grande estrade comprise) $1.00. Badges pour la saison $5.00.—Sièges de loges $1.00, loges (saison) $25.00. En vente au bureau du Star, coin Peel et Ste-Catherine. 79-13

La Méthode — du — Prof. Roumageon

Augmentation générale des muscles du corps bras, cou et cuisses 1½p. Poitrine 4 pouces, obésité, réduction de 4 pouces. Résultat garanti en 30 leçons.—Guérison de la neurasthénie, dyspepsie, trouble nerveux, constipation, chronique, anémie, obésité, tuberculose.

Je suis le seul qui garantisse mes résultats et pour vous prouver la confiance que vous devez avoir en moi, remise de l'argent est faite en cas de non réussite.

340 ST-DENIS | ***Tél. Bell Est, 5285.***
j-v-jno

Prof. J. Roumageon. Un des rois de la Beauté Plastique, [de la Culture Physique de Paris] II diplômes.

Nouvelles Sportives en Quelques Lignes

LA PATTI-GOTCH

Frank Gotch, à l'exemple de la "mère" Patti, doit se retirer de l'arène. C'est du moins ce qu'il a déclaré avant-hier soir. On n'y tient pas compte cependant, car ça fait quelque chose comme cent cinquante fois, que Frankie nous colle la même histoire.

NOMMES ARBITRES

M. E. C. St-Père, ancien président du National et Jim Kavanagh, autrefois du club Shamrock, ont accepté la charge d'arbitres, dans la joute de demain à Cornwall, entre ceux-ci et les Montréal.

BILLY ALLEN A COBALT

Billy Allen, d'Ottawa et Scotty McEven, de Toronto, se battront le 3 juillet prochain en cette ville. La rencontre sera limitée à dix reprises.

Les amateurs de boxe de Toronto sont prêts à parier sur leur ancien poids-plume amateur.

CORCORAN RESTE SUR LE BANC

Micky Corcoran, n'est nullement malade mais il reste cependant sur le banc. C'est sa faute. Barrow voudrait le faire jouer au short à la place de Nattress, mais Micky refuse "mordicus". Barrow va se décider à le vendre.

LUKEMAN NOUS REPRESENTERA

Frank Lukeman, le plus rapide coureur à pied qu'il y ait à Montréal, est parti hier à Toronto, où il courra demain, contre les meilleurs athlètes Canadiens. Frank qui portera les couleurs de la M. A. A. A., espère bien les faire briller d'un éclat très vif.

SCHOLES N'EST PAS INSCRIT

Lou Scholes, l'ex-champion du monde à la rame, ne prendra pas part aux courses du Henley anglais, cette année. Scholes en avait manifesté le désir, il y a un mois, mais depuis, il a changé d'idée.

IL S'EST FAIT TUER

Le jockey Fred Langan qui pilotait Stalwart Lad dans la dernière course, de la matinée d'aujourd'hui, s'est tué instantanément en tombant de sa monture. Sa mort cause beaucoup de regrets.

ILS NIENT EMPHATIQUEMENT

Les bruits ont couru partout aux E. U., que la bataille du 4 juillet, était une affaires arrangée d'avance. Rickard, Jeffries et Johnson en apprenant la rumeur y ont apporté un démenti catégorique.

LES WRIGHT A NOTRE MEETING

Les frères Wright, célèbres aviateurs américains, viendront à Montréal en juin et juillet. Ils prendront part à notre meeting d'aviation qui se tiendra à Laprairie du 28 juin au 4 juillet. Ils emporteront avec eux cinq de leurs machines volantes.

Un club de baseball entièrement composé des membres de la famille Simpson, de Verona, Penn.

Chapeaux Panamas

Le Chapeau par Excellence pour la Saison d'Eté

Nous en avons un choix considérable de formes élégantes et de qualité superbe, depuis $3.00 jusqu'à $20.00.

Chemises — ***Nos chemises de couleur à $1.00 valent aussi la peine d'être examinées, et nous vous invitons à vous les faire montrer tout en visitant notre département de mercerie qui est sans doute l'un des mieux assortis.***

CHAPEAUX D'ENFANTS

Comme toujours ce département est des mieux assorti, et les mamans y trouveront invariablement un chapeau convenable pour leurs enfants.

E. A. Ste. Marie LIMITEE
Coin Ste-Catherine et St-Hubert, Montréal.

REMARQUEZ BIEN LA BOITE DU

"MARTHA"

UN CIGARE PUR HAVANE A

10c

Le délice des connaisseurs renommé par sa douceur et son arôme. Garanti par

L'Etiquette Bleue de l'Union

Se vend dans tous les hôtels et restaurants fashionables.

CONSERVEZ LES BANDES

La Fabrique de Cigares Puravana BELL TEL. EST 1808.

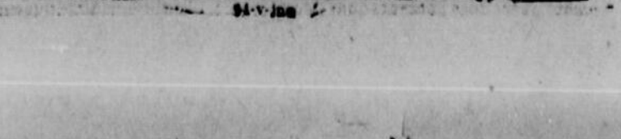

j-v-jno

NOS PAGES SPORTIVES

Comment elles sont appréciées par nos lecteurs

Il nous fait plaisir de publier ce jour quelques-unes des nombreuses lettres appréciatives que suscitent nos pages sportives. Ces témoignages sincères d'approbation, nous pourrions même dire d'admiration, — à nous donnés par des gens honorables appartenant à toutes les classes de la société, ne sont pas sans nous encourager à poursuivre l'exécution du programme que nous nous sommes tracé. LA PATRIE s'est toujours fait un plaisir et même un devoir de donner aux choses athlétiques et sportives toute la publicité que nécessite leur développement. LA PATRIE attache aux choses du sport une attention de tous les jours et cherche par tous les moyens possibles à plaire de plus en plus aux nombreux lecteurs de ses colonnes sportives. Le public pourra juger à la lecture des témoignages d'appréciation qui suivent si nous avons réussi à produire cette bonne impression que plusieurs de nos confrères nous envient.

En fait d'événements sportifs, la PATRIE est le journal canadien-français le mieux renseigné de Montréal.

D. PETIT.

* * * * *

Mes plus sincères remerciements pour les pages sportives que vous nous donnez.

R. DUMONT.
Hôtelier.

* * * * *

La PATRIE est le seul quotidien de Montréal à nous donner d'aussi bonnes nouvelles.

F. LETOURNEUX.

* * * * *

La PATRIE surpasse tous ses adversaires en fait de sport cette année.

GEO. GAUTHIER.

* * * * *

Montréal, 1er juin 1910.
Au rédacteur du sport,
la PATRIE.

Cher Monsieur,

Je considère la page sportive de la PATRIE, comme la plus "Up to date" et il me fait plaisir de vous féliciter pour le bon travail que vous accomplissez.

Votre dévoué,
E. J. GAUTHIER.

* * * * *

Montréal, 1er juin 1910.
M. le rédacteur du sport,
la PATRIE,
Montréal.

Cher Monsieur,

M'occupant d'une manière générale de tous les sports, et surtout de ceux en honneur parmi nous, il me fait plaisir de vous laisser savoir qu'à mon point de vue, c'est la PATRIE qui, aujourd'hui, renseigne le mieux ses lecteurs sur toutes les matières sportives et répand en même temps, le goût du développement physique, chez nos compatriotes. Continuez votre tâche et les encouragements ne vous manqueront pas.

Un de vos lecteurs assidus.

J. O. GAUTHIER,
723 Lafontaine.

* * * * *

Montréal, 1er juin 1910.
M. R. Ouimet,
Rédacteur du sport,
la PATRIE.

M. Ouimet,

Je joins mes félicitations à tant d'autres pour le beau sport que nous donne votre journal. C'est un honneur pour les Canadiens - français d'avoir les renseignements sportifs les plus complets, dans un de leurs journaux.

Avec mes voeux de succès, je demeure votre dévoué,

ALB. BOURGEOIS,
1548 Labelle.

A mon point de vue, la PATRIE, est le journal le mieux renseigné de tous les journaux français de Montréal.

J. A. GAUVREAU,
403 Rivard.

* * * * *

La PATRIE est le journal le mieux renseigné du pays.

E. PELLETIER.

* * * * *

En plusieurs occasions, j'ai remarqué que la PATRIE en fait de sport est superbe.

J. JUTEAU,
Commis.

* * * * *

M. Raphaël Ouimet nous donne une rédaction de sport qu'envieraient nos meilleurs confrères anglais.

LEON TREPANIER,
Journaliste.

* * * * *

Je constate avec grand plaisir que la PATRIE a augmenté considérablement sa circulation et rien ne me surprendrait si son progrès notable était dû aux pages sportives si intelligemment rédigées par mon ami Ouimet.

J. A. PAQUIN, N.P.
1044 Dorion.

* * * * *

Monsieur L. J. Tarte,
Monsieur.

La PATRIE, nous offre des pages de sport idéales. En continuant ainsi, le journal ne pourra que progresser. Mes vives félicitations.

GEO. AUDET,
Rue St-Denis.

* * * * *

Les pages sportives de la PATRIE peuvent être comparées aux meilleurs journaux qui font une spécialité du sport. A tous points de vue, je considère cette feuille locale comme étant la meilleure qu'il y ait en Canada.

C. L. FORTIER,
Industriel.

* * * * *

The la PATRIE sporting pages, are the best amongst the french newspapers in Montreal.

L. ANGEVINE.
Asst. Sec. Montreal Jockey Club.

* * * * *

Je lis avec beaucoup d'intérêt tous les soirs votre intéressant journal, la PATRIE, et je me plais à le reconnaître supérieur à tous, sous le rapport des comptes-rendus et nouvelles publiées dans les pages sportives.

La PATRIE devrait être lue par tous les Canadiens-français,car avant tout elle est franchement canadienne-française.

P. V. GUAY,
Rue Berri.

Si vous voulez lire un bon rapport des événements sportifs, lisez la PATRIE.

E. NORMAND.
Entrepreneur.

* * * * *

M. L. J. Tarte,
Monsieur,

J'ai toujours apprécié à un haut degré le travail excellent de M Raphaël Ouimet, le rédacteur du sport à la PATRIE. Les pages sportives qu'il rédige avec tant de compétence sont à mon avis exemptes de toutes critiques.

J. L. GUILBERT, M. D.
17 Cherrier.

* * * * *

La chronique sportive de la PATRIE, a toujours été remarquée par la grande variété et la correcte rédaction de nouvelles qu'elle renferme. M. Ouimet, qui la rédige depuis des années, est très avantageusement connu dans les cercles sportifs.

Sportman consommé lui-même, il est en mesure de parler et d'écrire avec connaissance de cause sur tous les sujets qui ont rapport au sport en général. Les propriétaires du grand quotidien ont raison d'être fiers de leur chroniqueur en chef, car les pages du sport de la PATRIE sont inattaquables.

C. A. GUERTIN, avocat.
20 St-Jacques.

* * * * *

A M. le rédacteur du sport.
Monsieur,

Les membres du Club Dollard s'empressent de féliciter la PATRIE pour la manière dont ses nombreuses nouvelles portives sont rédigées. Il y a déjà au-delà de quinze ans que nous sommes de ses fervents abonnés et nous ne pouvons faire autrement que vous communiquer nos plus sincères félicitations. Espérant que vous continuerez à satisfaire le public d'une façon aussi exemplaire.

Nous demeurons,
Vos dévoués,
LE CLUB DOLLARD.

* * * * *

Le sport dans la PATRIE, me plait énormément sous tous rapports. C'est une opinion que j'émets avec grand plaisir.

C. DeLORIMIER, fleuriste.
250 rue St-Denis.

* * * * *

Lire les pages sportives de la PATRIE, c'est le sort le plus beau et le plus digne d'envie.

LA MASSE.

* * * * *

Quand on a lu les colonnes sportives de la PATRIE, on sait tout ce que l'on doit savoir en fait de sport.

E. HARTMAN,
1237 St-André.

Montréal, le 1er juin, 1910.
Monsieur R. Ouimet,
Rédacteur du Sport,
La "Patrie."

Monsieur,

Suivant l'exemple de ceux qui avant moi, vous ont communiqué leurs impressions relativement à l'excellence de vos informations et comptes-rendus sportifs, je me fais un plaisir de vous adresser les miennes, bien humbles si vous voulez, mais par contre franches et bien sincères.

Je suis un amateur du sport sous toutes ses formes; j'affectionne la crosse, le baseball, la lutte et l'athlétisme en général. Malheureusement, mes nombreuses occupations ne me permettent pas d'assister à tous les tournois qui se tiennent à Montréal. Rien de plus plaisant, pour moi alors, d'acheter chaque soir la PATRIE et de lire tout d'abord, ce que renferme les pages du sport.

Je ne passe rien et bien souvent je relis certains rapports, notamment ceux de la crosse et du baseball, qui, à mon sens, sortent de l'ordinaire.

La plupart des nouvelles, qu'on ne voit dans les autres journaux que le lendemain, sont également plaisantes à lire à cause de leur rédaction tout à fait spirituelle.

Je pourrais en écrire longuement sur ce chapitre, mais je crois vous avoir suffisamment rendu justice.

Espérant que la présente sera publiée je me souscris, monsieur,

Votre lecteur assidu,
EUGENE GRENIER,
Entrepreneur,
301 St-Denis.

* * * * *

La PATRIE est le journal par excellence des sports.

E. HEBERT.

* * * * *

Les pages de sport publiées par la PATRIE sont les plus intéressantes.

N. GAUTHIER.

* * * * *

C'est pour le sport surtout que la PATRIE surpasse les autres journaux.

R. LATREILLE.

* * * * *

M. Raphaël Ouimet,
Monsieur,

Les comptes rendus et nouvelles que vous publiez dans vos pages sportives me plaisent beaucoup. Vous n'exagerez nullement comme cela se pratique ailleurs, et sous tous rapports, vous savez intéresser vos nombreux lecteurs. Il me fait plaisir de vous rendre ce témoignage.

J. A. DENAULT,
Banquier, 17 Place d'Armes.

Lire le sport dans "LA PATRIE" c'est le sort le plus beau, le plus digne d'envie.

LA MASSE.

Le handicap Inaugural

Voici la liste officielle des partants et de la pesanteur qu'ils porteront dans l'épreuve principale qui sera courue demain à Blue Bonnets.

John Griffin II	129
Selwik	121
Spellbound	117
Plaudmore	115
Lady Irma	107
Jane Swift	106
Elfin Begu	104
Carroll	103
Fountain Square	102
Détroit	100
John Reardon	93
Rockcastle	92
Copper Princess	91

Sec.-Trés., Alf. N. Hébert; Comité des dames, W. F. Thayer, T. Duval, F. Douglass; Capitaine, Thomas Duval.

C'est l'intention du club de faire disputer une série de courses en canots durant le mois de juin, qui se terminera par une fête et courses locales, le 1er juillet.

Athlétisme

SUR L'EAU NOUS IRONS NOUS PROMENER

Le Club Champêtre Canadien fêtera dimanche prochain sa 13e ouverture annuelle (saison d'été) dans le châlet du club, à la Pointe aux Trembles.

Le programme, assez chargé, comprend une partie de baseball, un concours de tir aux pigeons, puis après le souper tour de valse et grande représentation théâtrale en plein air par les urincipaux artistes du Théâtre National.

Au cours de cette représentation, on présentera au club les différents prix remportés par les équipes de quilles durant la saison, ainsi que la photographie de tous les membres du Club de raquetteurs Champêtre.

A minuit, les tramways du Terminal ramèneront tout le monde en ville.

Il est à espérer que la température se montre clémente, dimanche, pour qu'on puisse assister en foule à cette charmante fête qui promet d'obtenir le plus franc succès.

Colombophile

ASSOCIATION COLOMBOPHILE INDEPENDANTE DE MONTREAL.

A une réunion de l'association qui a eu lieu dimanche dernier le 29 mai à la salle Lebeau, 777 Sanguinet, sous la présidence de M. Jos. Hotte. Tous les membres et plusieurs ont été initiés. M. Nap. Prud'homme, membre honoraire de l'association a bien voulu présenter à l'association un cadeau de $5.00 en or pour 2 concours de jeunes pigeons qui auront lieu prochainement.

Chs. Doré, secrétaire de l'Association Indépendante.

Vente spéciale de rideaux en Net Suisse.

2,800 paires de rideaux en Net brodés avec appliqué, 3½ verges de longueur.

Valant $5.00, $7.00 et $9.00 la paire, en vente à $1.49, $1.95 et $2.95 la paire cette semaine.

MAISON VIAU, 1321 SteCatherine Est. 77-12

UNE FERME CONSIDERABLE

MEDECINE HAT, 3—La ferme la plus considérable d'Alberta se trouve dans le district de Medicine Hat, près de Carlstadd. Elle comprend quatorze milles Acres de terre et est la propriété de la "New Dominion Farming Company," de Portland, Oregon.

Lisez nos annonces dans les journaux de Samedi (demain) O. Lemire & Cie.

LA VILLE EST POURSUIVIE EN DOMMAGES

Mme Azilie Jodoin, épouse de Stanislas Christin, a enregistré, hier après-midi, en Cour Supérieure, une action en dommages de $650 contre la cité de Montréal. Le 3 décembre dernier, elle fit une chûte sur un trottoir en mauvais état, rue Logan, et se brisa le poignet gauche. De son côté, M. Stanislas Christin poursuit la ville pour $875, alléguant que sa femme fut empêchée de se tenir au magasin, qu'il dût engager un commis, et que son commerce a grandement souffert de la maladie de sa femme. Mtre T. Jodoin est l'avocat des demandeurs dans les deux causes.

ST-TITE DE CHAMPLAIN.

Nous avons eu un temps magnifique dimanche pour la procession du St-Sacrement. Les reposoirs placés chez les Sœurs de la Providence, et chez les RR. Frères St-Gabriel, étaient des plus jolis.

Les raisons pourquoi les chaussures INVICTUS conservent leur forme.

Avez-vous jamais acheté des chaussures, qui, du premier coup vous allaient bien.

Lorsque vous les achetiez vous pensiez que c'étaient les plus belles chaussures vous allant comme un gant.

Mais, après les avoir portées pendant un certain temps, les contreforts des bouts et des talons, se sont ramollis.

Vous avez vu graduellement les chaussures perdre leur forme et prendre rapidement une vilaine apparence.

Parce que les contreforts des talons et des bouts étaient probablement en carton—cuir—du cuir moulu finement et durci avec de la pâte.

Les contreforts des talons et des bouts de toutes les chaussures INVICTUS sont en vrai cuir de choix tanné au chêne.

C'est pourquoi les INVICTUS conservent leur forme.

La chaussure confortable et à la mode de cette saison, c'est l'Oxford INVICTUS.

Les prix principaux sont de $5. à $6.

INVICTUS SHOE STORE

249 RUE ST-JACQUES

ET TOUS LES AUTRES BONS MAGASINS DE CHAUSSURES

Une grosse nouvelle absolument inédite

James Jeffries l'ex-champion pugiliste de l'univers est aussi Canadien Français qu'Américain

Son grand père maternel, Johnny Boyer habitait Saint-Isidore de Laprairie

James parle couramment notre langue

A cette heure où l'opinion publique se passionne pour la grande bataille du 4 juillet prochain, il nous sera bien permis, à nous, Canadiens-Français, de faire une petite incursion dans le domaine généalogique de la famille Jeffries.

Les qualités pugilistiques de James J. Jeffries sont connues, et font l'admiration du monde entier. Sa popularité a traversé les continents et les mers et son incontestable supériorité dans un sport qu'ont connu tous les siècles est admise par les puissants du jour aussi bien que par les humbles et les travailleurs. Naturellement l'esprit yankee avec une désinvolture qui lui est quelque peu coutumière s'attribue entièrement la gloire qu'il y a de posséder parmi les sien un champion du monde dans un sport aussi universellement connu que la boxe, cependant, il nous appartient de rectifier et de faire connaître au public que si Jeffries est américain par son père, il est en revanche d'extraction maternelle, canadienne-française.

Cette origine canadienne-française de Jeffries qui ne peut être sérieusement contestée, n'aura pas le don de plaire à ces yankees, mais la vérité nous force à dire que Madame Jeffries, née Boyer était, par son père "Johnnie" Boyer, originaire de St-Isidore, comté de Laprairie. L'une des premières visites de Jeffries lors de son récent passage à Montréal, fut pour St-Isidore, ce lieu qui avait jadis vu grandir ses générations ancestrales. Accompagné de Sam Berger, son associé et gérant, il parcourut St-Isidore, distribuant ça et là d'amicales poignées de main et causant longuement avec des parents que l'éloignement l'avait empêché de connaître. Il revint enchanté de cette promenade dans ce joli village et sentant son sang, partiellement canadien-français, s'échauffer au chaud soleil de la province de Québec, il avoua se sentir plus fort pour reconquérir un titre qui appartient de droit à la race blanche. Détail à noter et qui pour nous est très important, Jeffries parle très bien le français, comme il le faisait lui-même remarquer lors de son passage ici, il n'avait qu'un regret, c'était de ne pas avoir plus souvent l'opportunité de converser dans cette belle langue. Comme Noé Brousseau, d'ailleurs, et à un degré plus fort vue sa taille plus imposante, Jeffries possède ces qualités physiques qui caractérisent le canadien-français. Il tient de son grand-père Boyer cette endurance qui fait les vrais athlètes, qui a fait nos hébéros Canadiens-Français qui ont nom Gamache, Montferrand, Ouimet, Crevier, etc., etc. "Johnnie" Boyer lui-même, le grand'père de Jeffries, était un des forts à bras les plus réputés de son temps. Sa stature était pour le moins égale à celle de son descendant et sa force prodigieuse faisait l'admiration de ses contemporains.

Comme bon sang canadien-français ne saurait déchoir, il devait donc se trouver un de ses descendants pour atteindre les sommets d'un championnat mondial. Le hasard a voulu que le petit-fils portât un nom dont la consonnance est un peu étrangère à notre langue, mais il n'en reste pas moins établi que celui qui sera le champion du monde le 4 juillet prochain est aussi canadien-français qu'il est américain. Il allie en lui le jugement rapide et sûre du saxon à la valeur et à l'impétuosité française et ces qualités propres à deux races différentes jointes dans une individualité physique dont les proportions dépassent l'ordinaire ne peut produire que des résultats extraordinaires.

C'est avec la confiance que Jeffries ne trompera pas l'attente de ses admirateurs que nous attendons le 4 juillet prochain jour où nous serons fiers à droits égaux avec les américains de posséder parmi les nôtres un champion du monde.

PROGRAMME DES EVENEMENTS SPORTIFS DE SAMEDI ET DIMANCHE

SAMEDI

LA CROSSE

Joute à Maisonneuve entre Tecumseh et National.

Joute à Cornwall entre Montréal et Cornwall.

Joute à Ottawa entre Toronto et Capital.

LE TURF

Ouverture du meeting du M. J. C. à Blue Bonnets.

NATATION

Courses à la nage au bain du M. S. C. à l'Ile Ste-Hélène.

DIMANCHE

BASEBALL

Joute au Shamrock entre Buffalo et Montréal.

ATHLETISME.

Inauguration de la saison athlétique du C.C.C. à la Pointe aux Trembles.

Le Yacht

ON L'ELIT COMMODORE.

ST-JEAN, P.Q., 3 — Les membres du St. John Yacht Club ont fait l'élection de leurs officiers la semaine dernière. En voici le résultat:

Commodore, Major C. M. Wills; Vice-Commodore, G. A. Futvoye; Comité exécutif, J. Shirlove, K. R. Otis, K. C. Folger, W. F. Froger, J. J. Nash,

La Patrie

Le bill de Montréal

Décidément Montréal n'a pas de chance ; quand son conseil municipal a été mis dans l'impuissance de nuire, c'est le Conseil Législatif qui lui succède et fait à son tour de la mauvaise besogne.

De quel droit, au nom de quelle autorité, le Sénat provincial s'oppose-t-il constamment à l'affranchissement complet des citoyens de Montréal en maintenant la disqualification pour non paiement de taxe ?

L'abolition de cette disqualification a été demandée par le Conseil de Ville, ratifiée par l'Assemblée Législative et malgré cette volonté populaire, exprimée par les représentants autorisés du peuple, réaffirmée à de nombreuses reprises le Conseil Législatif, s'est constamment opposé à cette mesure.

Nous disons le Conseil Législatif, bien que seul son comité des bills privés se soit encore prononcé cette année ; mais il est probable que le Conseil fera comme par le passé et refusera au peuple l'exercice complet de ses droits.

C'est en petit, en très petit la question du véto des Lords; que fera le gouvernement et la majorité qu'il commande ?

Vont-il, comme cela s'est toujours vu, chaque fois que les droits du peuple étaient seuls en jeu, s'incliner respectueusement devant la volonté des conseillers, où vont-il une bonne fois faire respecter leurs votes et ceux du peuple ?

Vieille comme le parlement de Québec, la manoeuvre qui consiste à accepter tout ce que le Conseil Législatif fait contre les Montréalais, sous prétexte que la session achève et qu'il faut en finir, a assez vécu pour qu'on la tue si elle ne veut pas disparaître volontairement.

Il y a du reste d'autres raisons que celle que nous venons d'exposer pour que l'Assemblée Législative refuse d'accepter le bill de Montréal tel qu'amendé, torturé, estropié par le Conseil Législatif.

Le comité des bills privés de cette assemblée irresponsable a donné un vote inqualifiable en rétablissant la clause, supprimée par la Chambre Basse, permettant à la compagnie de chemin de fer Lachine, Jacques-Cartier et Maisonneuve de traverser la partie Est de Montréal sur deux passages à niveau.

C'est au moment où la ville est aux prises avec ce grave problème dont la solution coûtera des millions au trésor municipal, que le Conseil Législatif favorise une compagnie de chemin de fer en lui permettant de poser ses rails dans les rues.

C'est tout simplement sacrifier la vie des citoyens aux intérêts des grandes compagnies.

Le vote des conseillers s'explique. Ils ne demeurent pas dans la partie Est ; leurs enfants ne courent aucun risque d'être écrasés par un train du Lachine, Jacques-Cartier et Maisonneuve. Alors que leur enchaut que ses trains passent en l'air, sous ou sur terre : les conseillers ne vivent pas dans les quartiers ouvriers.

Mais les députés, dont beaucoup représentent la plèbe, vont-ils laisser leurs électeurs et leurs familles sous cette menace des passages à niveau?

Non, évidemment et alors s'ils rétablissent la clause qui les supprime, pourquoi ne rétabliraient-ils pas en même temps la clause supprimant la disqualification ?

Les irresponsables ont fait bien autre chose. Ils ont favorisé les réclamations, les contrats plus ou moins discutables des municipalités qui doivent être annexées ; ils ont, protecteurs nés des grandes compagnies, défendu à la ville de vendre le surplus d'énergie électrique dont elle pourrait disposer quand ses usines seront construites ; ils ont refusé de laisser établir un tarif pour les taxicabs, etc., etc.

Qui va défendre les "commoners" de Montréal contre les lords de Québec ?

La conquête de l'air

Nulle science humaine n'a, dans l'histoire, accompli de si rapides progrès que, depuis quelques années, la science de l'aviation. Il ne se passe pas de jour sans que l'exploit nouveau de quelque hardi conquérant de l'air ne relègue dans l'ombre le record accompli la veille et qui avait soulevé l'admiration du monde. Paulhan vole de Londres à Manchester, ne faisant qu'un seul arrêt, et se guidant dans l'espace avec la même sûreté que le navire sur l'océan. Puis Glen Curtiss franchit sans arrêt la distance entre Albany et New-York à une vitesse moyenne de 50 milles à l'heure, naviguant à 3000 pieds d'altitude.

Mais voici que Blériot est devancé, Blériot qui, le premier, a réussi sur son monoplan la traversée de la Manche. Cette fois c'est un anglais, l'hon. Charles Stewart Rolls, qui, de Douvres va à Calais et revient à Douvres sans atterrir, sur un biplan Wright. Le double trajet est accompli en une heure et demie, ce qui, dans la navigation aérienne, est une vitesse très modérée.

Il n'est plus permis de douter que l'homme soit devenu le maître de l'espace.

Il en est qui en tirent un heureux présage, pour la paix universelle.

L'aéroplane, espère-t-on, représente un si formidable engin de destruction qu'il rendra la guerre impossible. Contre les armées, contre les flottes de guerre, on a inventé des moyens de défense. Mais quelle résistance pourra-t-on opposer à une flotte aérienne, évoluant à une extrême altitude, et qui ferait tomber sur les villes une pluie d'explosifs qui en achèveraient presque instantanément la destruction ?

Il ne faudrait pourtant point trop compter sur ce moyen pour le triomphe de la paix dans l'univers. Les armements modernes, avec leurs canons à longue portée, leurs obus, leurs sous-marins, leurs torpilleurs et leurs Dreadnoughts, sont déjà bien formidables et par surcroit si coûteux qu'ils paralysent largement le progrès des nations. Et pourtant, le perfectionnement des moyens de destruction n'a point tempéré la folie belliqueuse de l'humanité.

Moins incertaines sont les promesses de la science de l'aviation dans le pacifique exercice de l'activité humaine.

Et nous voyons avec plaisir que le gouvernement canadien songe à suivre l'exemple des autres pays en accordant une aide pécuniaire à des aviateurs canadiens. Pourquoi n'aspirerions-nous pas en effet à conquérir aussi des lauriers dans l'arène immense des airs. A Baddeck, (Nouvelle-Ecosse), des expériences remarquables ont été faites par deux des nôtres, et il n'est nullement déraisonnable d'espérer un succès décisif si le gouvernement protège comme il convient les efforts de ses pionniers de l'air.

UNE BONNE MESURE

Le ministre du travail, l'hon. Mackenzie King, doit annoncer aujourd'hui la création d'une Commission Royale, chargée d'étudier la question de l'enseignement technique et industriel.

Les études de la Commission ne seront pas restreintes au Canada elles s'étendront aux Etats-Unis et à l'Europe.

Chez nous on étudiera les besoins, les méthodes appliquées pour y satisfaire ; chez les autres, on inspectera ce qui est fait pour se servir de ce qu'on y trouvera de bon et d'applicable au pays.

La commission sera présidée par le Dr J. W. Robertson, directeur du collège McDonald à Sainte-Anne de Bellevue ;

Les membres sont l'honorable John N. Armstrong, de la Nouvelle-Ecosse, qui représentera les provinces maritimes ; le Dr Geo. Gryce, fondateur du collège de Manitoba et membre de la Commission Scolaire ; M. Gaspard DeSarres, président de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Montréal ; M. G. M. Murray, secrétaire de l'Association des Manufacturiers Canadiens ; M. James Simpson, président de la Commission Scolaire de Toronto et membre du Congrès des Métiers et du Travail du Canada depuis plusieurs années, et M. David Forsyth, président du Berlin Collegiate and Technical Institute de Berlin, institution la plus importante d'Ontario. Le secrétaire de la commission sera M. Thos. Bengough, de Toronto.

Les travaux d'une commission ainsi composée ne peuvent manquer d'avoir une grande influence sur l'avenir de la main-d'œuvre au Canada, son entrainement, son perfectionnement.

Le gouvernement fédéral est sûr de l'approbation du public en accordant à la main-d'œuvre la même protection que celle qu'il accorde à l'agriculture et aux moyens de de transport.

LA PASTEURISATION DU LAIT

La commission médicale nommée il y a deux ans pour rechercher la meilleure méthode d'améliorer, au point de vue hygiénique, la qualité du lait fourni aux habitants des grandes villes, vient de présenter son rapport, à la réunion annuelle de l'Association médicale canadienne.

A l'unanimité, elle conclut que le seul moyen de procurer un lait bactériologiquement inoffensif est de recourir à la pasteurisation.

Législature Provinciale

M. Prévost blâme l'hon. M. Taschereau d'avoir dit à Toronto que la province de Québec est prête à se battre pour l'Angleterre.—Le ministre des travaux publics dit que les canadiens-français d'aujourd'hui sont aussi loyaux que ceux d'autrefois —Motion de censure rejetée par 44 contre 16.— La refonte du code municipal.—Le jour de l'Assomption.—Les parcs de l'Ile de Montréal.— Cie électrique de Dorchester.— La loi des licences, etc., etc.

Galerie de la presse.
QUEBEC, 3 juin, 1910.

On nous parlait depuis longtemps d'un débat que l'opposition devait soulever à l'Assemblée Législative sur la question de la création d'une marine de guerre. On nous rappelait l'affaire Riel, soulevée jadis devant la législature par Mercier et qui donna au parti conservateur en province un coup dont il ne s'est jamais complètement relevé, et les oppositionnistes nous parlaient avec confiance de ce débat préparé depuis longtemps, où l'on verrait bien, à la fin, que les représentants du peuple de la province de Québec à la législature ne sant pas disposés à suivre les députés d'Ottawa sur cette question de la marine.

La question a été posée hier soir. Elle ne l'a pas été de la façon prévue par la droite. C'est d'une façon détournée que la gauche a procédé. Elle n'a pas dirigé sa censure vers le gouvernement fédéral, mais contre un ministre du cabinet provincial qu'elle blâme d'avoir prôné à Toronto la création d'une marine de guerre Canadienne.

La question est venue sur une motion du trésorier demandant à la Chambre de se former en comité des subsides, M. Prévost a proposé en amendement la motion que nous rapportons plus bas, et qui conclut à censurer l'Hon. M. Taschereau pour les paroles qu'il a prononcées à Toronto.

Notons que ce n'est pas un con-servateur qui a proposé cette motion. Notons aussi que le chef conservateur ne s'est pas levé pour l'appuyer; enfin, notons que l'on n'a pas vu ici la division qui a eu lieu à Ottawa sur cette question. Tous les députés Anglais conservateurs comme libéraux ont été pour la motion de censure. Par contre, tous les députés libéraux Canadiens-français ont voté contre cette motion.

On nous dira que la question navale n'était pas absolument en jeu. Une lecture attentive de la motion Prévost suffit pour nous convaincre que c'était bien la politique navale même de Laurier qui était visée, puisque dans les "Considérants" de la motion, il est dit que M. Taschereau "A MIS SOUS UN FAUX JOUR L'OPINION DE LA PROVINCE DEVANT LES GENS D'ONTARIO." En votant pour la motion, on admettait donc que l'on ne partageait pas les vues exprimées à Toronto par M. Taschereau.

Deux députés qui votent généralement avec le ministère ont voté pour cette motion. Ce sont M. Dorris, député de Napierville, et M. Langlois, député ouvrier de Saint-Sauveur.

Au correspondant de la PATRIE, le député ouvrier n'a pas craint de dire qu'il était prêt à se présenter dans Saint-Sauveur contre n'importe qui, même un ministre, sur cette question de la marine, et qu'il était sûr de la victoire. Il affirme que tout Saint-Sauveur est contre la politique navale de Sir Wilfrid Laurier.

La position des députés conservateurs anglais n'est pas moins intéressante.

M. Gault veut que le Canada soit loyal à l'Empire. Il veut que le Canada contribue à la défense de l'Empire, mais il est contre une marine canadienne, depuis la découverte des scandales de l'administration du département de la marine. Il croit cela suffisant pour censurer M. Taschereau.

Quant à M. Pennington, il n'a voulu exprimer aucune opinion devant la Chambre. A l'issue de la séance, il a dit:

"JE REPRESENTE UN COMTE TROP MIXTE POUR PARLER SUR CETTE QUESTION. IL EST PLUS PRUDENT DE SE TAIRE."

RESOLUTION PREVOST

La résolution Prévost se lit ainsi: "Considérant :

"Qu'en décembre dernier, au cours d'un voyage à Toronto auquel le discours du trône a reconnu un caractère officiel, le ministre des Travaux Publics et du Travail s'est prononcé, au nom du peuple de la province de Québec, et en présence du premier ministre, en faveur de la participation générale du Canada aux guerres de l'Empire, de l'organisation d'une marine de guerre canadienne ou de toute autre mesure que les autorités fédérales jugeraient à propos d'adopter à ce sujet;

"Que le ministre n'avait aucune autorité pour préjuger ainsi l'opinion des électeurs de cette province sur cette grave question, alors sur le point d'être soumise aux délibérations du parlement fédéral ;

"Que les nombreuses protestations qui se sont élevées de cette province, comme de plusieurs autres, contre cette politique nouvelle, ont prouvé que le ministre des Travaux Publics et du Travail n'a pas fidèlement représenté l'opinion du peuple de cette province ;

"Que le premier ministre ni aucun de ses collègues n'ont désavoué les déclarations du ministre de Travaux Publics et du Travail ;

"La Chambre regrette qu'un des ministres de la province ait, sans mandat, sur un sujet étranger à la juridiction du gouvernement dont il fait partie, et dans des circonstances qui donnaient une portée considérable à ses paroles, fait des déclarations indiscrètes et propres à jeter un jour faux sur l'opinion des électeurs de cette province ;

"Et le cabinet étant responsable de l'attitude de chacun de ses membres la Chambre considère que le gouvernement mérite la censure."

Le député de Terrebonne a fait à l'appui de sa motion un discours à l'emporte pièce et s'est départi de la réserve habituelle qu'il avait jusqu'ici à l'égard de l'hon. M. Taschereau.

Rappelant le discours prononcé par M. Taschereau à Toronto, discours auquel le lieutenant-gouverneur a fait allusion dans son discours du Trône, M. Prévost accuse M. Taschereau d'avoir trahi sa province et ses compatriotes. Après une mise en scène régulière, il soulève un débat sur cet article du discours du Trône relatif à la visite de Sir Lomer Gouin, de l'hon. M. Taschereau et le Dr Finnie à Toronto. Il relève surtout les paroles de l'hon. Ministre des Travaux Publics relativement à la question de la marine nationale, le député de Terrebonne paraphrase sur le "CEDANT ARMA TOGAE" et reproche à l'hon. M. Taschereau d'avoir vendu la province de Québec parce qu'il aurait déclaré que la population, les "BONNES GENS DE QUEBEC", était prête à passer sur ce que déciderait le gouvernement central sur cette question de la marine.

Et l'orateur fait une sortie furibonde sur le principe du bill de la marine qui, selon lui, est une infâmie au point de vue national. Il cite les appréciations du "Globe".

M. Taschereau interrompt: "QUE LE DEPUTE DE TERREBONNE N'OUBLIE PAS SES DISCOURS EN BELGIQUE."

M. Prévost dit qu'il a pu avoir des accidents dans des banquets, mais qu'il n'a jamais vendu ses compatriotes.

L'opposition applaudit, y compris MM. Bourassa et Lavergne.

M. Prévost demande où le ministre a pris l'autorisation de parler au nom de la province. Qui lui a autorisé de dire au nom de la population de la province de Québec: "NOUS SOMMES PRETS A NOUS ENROLER ET A PAYER POUR DES BATEAUX." M. Prévost s'apitoie sur la perte par lambeaux de notre indépendance, et parle du testament politique d'un vieux libéral, M. Joseph Langlois, père du député de St-Louis, décédé la semaine dernière, qu'il lisait dans une lettre publiée dans la PATRIE, qu'il fallait une consultation populaire sur la question de la marine, sinon gare aux prochaines élections générales.

M. Prévost termina en disant que la population de Québec désire conserver son indépendance et sa liberté. Quoique puisse proposer un parti soi-disant libéral sur cette question navale, le peuple veut être consulté.

L'HON. L. A. TASCHEREAU.

La réponse de l'hon. M. Taschereau a été tellement entrecoupée d'interruptions de toutes sortes, qu'il est difficile de la rapporter exactement. Il débute en disant que M. Prévost vient de déverser tout le fiel et tout le venin dont il faut s'attendre de la part d'un ingrat.

Tout de suite, M. Prévost soulève un point d'ordre, et fait enregistrer par les greffiers les paroles dont s'est servi M. Taschereau. Il s'en suit un brouhaha où les deux antagonistes parlent à la fois, et où l'orateur a toutes les peines du monde à maintenir l'ordre. M. Prévost veut que M. Taschereau retire ces expressions qu'il juge non parlementaires. M. Taschereau s'y oppose, et l'orateur remet sa décision à plus tard.

"JE NE SUIS PAS LE SEUL MINISTRE, DIT M. TASCHEREAU, QUI SOIT SORTI DES LIMITES DE MA PROVINCE. IL Y EN A D'AUTRES. ET DIEU MERCI, QUAND JE SUIS SORTI DE MA PROVINCE, JE N'AI JAMAIS EU A ROUGIR DE MA CONDUITE, ET LA PROVINCE N'A JAMAIS EU A ROUGIR DE MON NOM. JE N'AI JAMAIS DEGRADE LE NOM DE MA PROVINCE. (Appl).

"CE QUE JE DIS LA, JE NE SUIS PAS LE PREMIER A LE DIRE. JE L'AI ENTENDU DIRE PAR CEUX QUI APPLAUDISSENT AUJOURD'HUI LE DEPUTE DE TERREBONNE."

M. Prévost soulève un autre point d'ordre, et demande à l'orateur de ramener M. Taschereau à la question. S'étonnant de voir ce dernier se choquer.

"SI LE DEPUTE DE TERREBONNE NE SE CHOQUE PAS DE CE QUE JE DIS, C'EST QU'IL N'EST PAS FIER, S'ECRIE M. TASCHEREAU.

Comme le ministre des travaux publics persiste dans ses attaques contre M. Prévost, ce dernier soulève point d'ordre sur point d'ordre.

Prenant un compte-rendu sténographié de ce qu'il a dit à Toronto, M. Taschereau prétend qu'en disant que Québec était sa part pour la défense du drapeau britannique, il a dit ce que dirait tout Canadien qui a le cœur à la bonne place, et il ne le regrette pas. Les événements lui ont donné raison. La politique de Laurier a été approuvée peu après par la grande majorité des représentants de la province de Québec.

M. Taschereau admet que la politique du gouvernement fédéral ne nous regarde pas, mais quant à lui, il affirme que, s'il avait été député à Ottawa, il aurait voté pour le bill de la marine, certain qu'il était de se faire approuver en masse par ses électeurs, aux prochaines élections générales.

M. Prévost ayant fait un rapprochement entre le ministre actuel et son ancêtre, J. Thomas Taschereau, M. Taschereau rappelle que son ancêtre a combattu à Chateauguay, à la tête du bataillon de la Beauce pour le triomphe du drapeau britannique, et il souhaite à M. Prévost d'avoir occasion d'en faire autant.

En terminant, M. Taschereau se dit certain que M. Prévost, après mûre réflexion, regrettera de l'avoir traité de la façon dont il vient de le faire.

M. LAVERGNE

M. Lavergne a été aussi cinglant que d'habitude et comme dans Molière, il se demande ce que diable M. Taschereau allait faire dans cette galère à Toronto. Puisque M. Taschereau admet lui-même que la politique navale du gouvernement ne regarde pas le gouvernement de la province, pourquoi est-il allé traiter cette question comme ministre ? Pourquoi est-il allé nous vendre pieds et poings liés avant même que ne fût annoncée la politique du gouvernement fédéral ?

M. Lavergne rappelle qu'il est allé à Toronto lui aussi, mais c'était pour y réclamer les droits de sa langue, de sa race et de sa religion, et il en a rapporté l'estime des citoyens de Toronto. Il a eu des mots acerbes pour blâmer M. Taschereau d'avoir parlé sans mandat au nom de ses concitoyens avant que ne se fit entendre la voix du peuple.

Il dit ces choses parce qu'il est libéral et qu'il a appris cette doctrine de la bouche même du chef actuel du parti libéral qui, avant d'être parvenu au faite des honneurs, lui disait qu'il demeurerait Canadien toujours et que si jamais les intérêts de sa race venaient en conflit avec les messieurs du pouvoir, il n'hésiterait pas à quitter le pouvoir.

M. MOUSSEAU

M. Mousseau a répondu à M. Lavergne en déplorant ce qu'il appelle la crise d'hystérie des Néophytes de l'opposition et en déplorant l'abstention des conservateurs de souche dans ce débat. Il se moque de la peur que certaines gens ont du bruit de ferrailles et du coup de canon et de fusil qu'ils croient entendre lorsqu'il est question marine de guerre.

Selon lui, M. Taschereau a tenu à Toronto le langage que tout autre canadien de coeur eut tenu à sa place, langage auquel les événements on donné raison, puisque ces paroles ont été corroborées par la grande majorité des députés de notre province.

M. PATENAUDE

M. Patenaude est le premier conservateur à parler sur cete question, disant que seules les insinuations de M. Mousseau l'ont engagé à porter la parole. Il blâme le ton que la droite a donné au débat et rappelle que M. Prévost, en présentant sa motion, n'a pas présenté sa personne au ministre des travaux publics, mais qu'il a offert au gouvernement un blâme et une censure.

Il ne s'agit pas de bruits de ferrailles, dit-il, il s'agit de la livraison de nos libertés et de l'autonomie de notre pays, et ce n'est pas la crainte qui fait trembler ceux qui sont opposés à l'impérialisme. Si l'on avait, il y a quarante ans, dit à notre province qu'il nous faudrait un jour construire une marine de guerre qui serait dirigée par l'amirauté anglaise, le peuple de notre province n'aurait jamais voulu adopter le pacte de la Confédération.

M. Patenaude blâme l'hon. M. Taschereau d'avoir parlé comme il l'a fait en sa qualité officielle, et que c'est pour cela qu'il a été reçu aussi princièrement. Il soutient que le gouvernement est solidaire des paroles de M. Taschereau et mérite avec lui la censure.

L'HON. M. DECARIE

L'hon. M. Décarie a fait sur cette question le plus vibrant, discours qu'il ait encore prononcé à cette session. Il a relevé une parole malheureuse de M. Lavergne qui a parlé des anglais comme de "NOS VAINQUEURS." Il proteste contre ce mot et prétend que nous n'avons été ni vaincu ni conquis.

Il approuve entièrement les paroles de M. Taschereau qui n'ont été autres que des paroles de reconnaissance au drapeau britannique, protecteur de nos libertés.

AUTRES DISCOURS

MM. Gault et Giard, du côté de l'opposition, et l'hon. M. MacKenzie et le Dr. Finnie, du côté ministériel, ont aussi pris part à ce débat, le plus violent de la session.

Le bill de Montréal tire à sa fin. Le comité des bills privés du Conseil législatif en a terminé l'étude hier, et il ne lui reste plus qu'à passer devant le conseil.

SEANCE DE L'APRES-MIDI

A partir d'aujourd'hui, l'Assemblée Législative aura trois séances par jour, la première, de 11 heures a. m. à 1 heure p. m., la seconde, de 3 à 6 heures p. m., et la troisième, de 8 heures p. m. jusqu'à l'ajournement.

On croyait, avec ce système, en arriver à avoir la prorogation demain, mais ces espérances semblent maintenant bel et bien évanouies.

La combativité de la "Vigie" a encore valu à ce journal une apostrophe qui n'était pas tout à fait louangeuse. La dernière apostrophe faite à son adresse à la Chambre venait d'un député libéral, M. Galipault. Celle d'hier après-midi est venue d'une autre sorte de libéral, mais non pas du même cas. C'est M. Jean Prévost qui a protesté contre le journal québecois du matin.

La "Vigie" publiait hier matin un article dans lequel il reproche au député de Terrebonne contre le curé Génier, du rapide de l'Orignal que M. Prévost a dénoncé comme étant l'agent des MacLaren, marchands de bois.

M. Prévost veut qu'il soit connu qu'il n'a jamais attaqué les prêtres en général. Il a toujours été en bons termes avec le clergé et, autant que personne autre, il respecte les prêtres.

La reprise du débat sur la motion de non-confiance de M. Prévost, au sujet de la nomination de M. L. J. Gauthier, chargé de faire des travaux préparatoires à la refonte du code municipal, à fournir à M. Prévost l'occasion de répéter ses attaques contre l'ex-député de l'Assomption qui, selon lui, n'est aucunement qualifié pour remplir ces fonctions. Il dit que M. Gauthier se moque de la Législature en ne faisant pas de rapport écrit de son travail.

Sir Lomer Gouin défend M. Gauthier qu'il juge absolument qualifié pour faire le travail dont le gouvernement l'a chargé. Il est évident que M. Prévost n'est pas un ami de M. Gauthier, mais ce n'est pas une raison pour condamner ce dernier. Personne ne peut raisonnablement dire quoi que ce soit contre l'honorabilité et les capacités de M. Gau-

(Suite à la 13e page)

Le cirage à chaussures POLO, vendu en grande boîte, fournit plus de cirages. Par le fait de son volume plus considérable, il se conserve frais plus longtemps. C'est un cirage fabriqué pour donner un cirage rapide et nettoyer le plus facilement. Vu que le Polo est à vrai dire imperméable, son lustre sur la chaussure résiste plus longtemps. Il vous coûte le même prix que les produits d'un empaquetage plus petit—seulement dix cents.

Le cirage tan Polo nettoie, polit et rend au cuir sa couleur naturelle.

Les épiciers et bottiers vendent le Polo. Les dames l'aiment.

POLO SHOE POLISH
10¢
CIRAGE A CHAUSSURES
"Excellent pour le cuir
Résiste aux variations
de la température".
7 F

Sources St-Louis
EAU DE VICHY
"TREFLE ROUGE"
¶ Cette eau est prescrite avec succès dans le traitement des maladies de l'**Estomac**, du **Foie** et de la **Vessie.**
¶ La plus gazeuse et naturelle du bassin de Vichy.
Consultez votre Médecin.
L. CHAPUT, FILS & CIE, AGENTS GENERAUX, MONTREAL

VOITURES A LAIT
Couvertes ou découvertes, bien faites avec les meilleurs matériaux. Voitures express dans une douzaine de grandeurs et de styles. Lorries légères à un cheval, voitures et tombereaux de constructeurs.
BELLES VOITURES LEGERES
Les derniers styles et finis, aussi bons que les meilleurs. Toutes complètement garanties. Un beau lot à votre choix aux plus bas prix.
R. J. LATIMER & CO., - 21 Rue St-Antoine.
1-3

Chacun s'Amourache
De notre choix de complets à ordre de
$15.00
Il y en a une grande variété à choisir, en tweeds et worsteds, noir-bleutés, rayures et carreaux de fantaisie.
Satisfaction Garantie
Essayer une fois, c'est devenir un client régulier et satisfait.
En habillements confectionnés extra beaux, pour garçonnets, jeunes gens et hommes, nous sommes les premiers.
Il est de votre avantage de venir nous voir avant d'acheter.
JOHN W. EVANS,
374 RUE NOTRE-DAME OUEST,
A moitié chemin de la rue McGill et du Carré Chaboillez.
1-mer-v-jeo.

Lisez nos annonces dans les journaux de Samedi (demain) O. Lemire & Cie

PANAMAS ET CHAPEAUX DE PAILLE

Grand choix de formes et de qualités, dans les plus nouveaux styles de la saison.
525, rue Ste-Catherine. P. G. DUGRE Tel. Bell Est 1871.

CHRONIQUE OUVRIERE

On discute hier soir au Conseil des Métiers et du Travail de Montréal plusieurs affaires très intéressantes pour la classe ouvrière.

Au Conseil des Métiers et du Travail de Montréal, hier soir, qui a tenu sa séance régulière sous la présidence de M. J. Pary, de l'union des mouleurs en fer, on a discuté plusieurs questions très intéressantes pour le bien-être et l'avancement de la classe ouvrière.

Au début de la séance, les lettres de créances suivantes furent reçues, puis les délégués admis à siéger:

M. Joseph Lévesque, pour l'union des selliers et harnacheurs; Alex. Masson, pour l'union No 12, des travailleurs en fourrures.

Il est donné lecture ensuite du rapport du comité exécutif dans lequel ce dernier déclare ne pouvoir se prononcer sur le cas du confrère J. A. Masse, de l'union des machinistes, accusé d'avoir contrairement aux dispositions de la charte du conseil, pris fait et cause durant la dernière campagne électorale parlementaire pour des candidats qui n'avaient pas été endossés par ce corps central ouvrier.

Après discussion, il fut résolu sur motion des délégués Tremblay et Salmon, que le rapport du comité exécutif soit adopté, que le délégué Masse soit admis à siéger dans le conseil et que le comité soit chargé de formuler des amendements à la constitution pour mieux définir à l'avenir, les responsabilités et les pénalités des délégués qui enfreindront la constitution en pareil cas.

Il est pris connaissance d'une lettre de la Fédération Américaine du Travail, dans laquelle on demande deux copies de la constitution du conseil. Le secrétaire est autorisé de faire droit à cette demande.

Le conseil de district des peintres de Toronto, envoie ses plus sincères remerciements au Conseil des Métiers de Montréal, pour l'aide reçu dernièrement.

Il est lu une lettre de l'union locale No 413, des lambrisseurs de navires demandant au conseil de bien vouloir lui envoyer deux orateurs pour une assemblée de propagande qui sera tenue le 6 juin courant, au No 201, rue des Commissaires.

L'assemblée décide de faire droit à cette demande, puis MM. G. R. Brunet et Richard Lynch, sont désignés pour remplir cette mission.

Dans un rapport qu'il a fait par l'entremise de son secrétaire, le comité de la Fête du Travail rapporte progrès.

Il est ensuite présenté une motion par MM. Tremblay et Salmon à l'effet de prier les unions de ne pas engager de fanfares pour la parade de la Fête du Travail cette année, par respect pour la mémoire de feu J. A. Rodier.

Après discussion il fut décidé de laisser la question sur la table, jusqu'à la prochaine réunion.

Les auditeurs présentent leur rapport pour les mois de février, mars et avril, qui est trouvé très satisfaisant, puis accepté.

Au chapitre des affaires nouvelles, le délégué Masse propose, appuyé par toute l'assistance, que le nom de M. Francis Payette soit recommandé au gouvernement comme gérant du bureau de placement qui sera ouvert bientôt en cette ville, en vertu de la loi adoptée à la présente session.

Le délégué Zotique Lespérance se lève ensuite et suggère dans des remarques très importantes et pleines de bon sens, de supprimer, à l'avenir la procession le jour de la Fête du Travail. La question fut finalement laissée sur la table.

Le délégué Salmon fait savoir à l'assemblée que la maison Hamilton, Carhartt & Cie, de Toronso, a donné un habit de travail complet au comité de l'exposition des labels, lequel sera tiré au sort durant l'exposition.

Le délégué Lespérance, annonce l'excursion des cordonniers demain après-midi à Québec, et prie tous les délégués d'inviter les membres de leurs unions respectives à y prendre part.

Le délégué Saint-Hilaire fait savoir à son tour que l'union typographique Jacques-Cartier No 145, fera une excursion à Ogdensburg, le 19 juin courant et espère que tous les ouvriers se feront un devoir d'y assister.

La séance s'ajourna après l'expédition de diverses aueres affaires de routine.

—o—

Une excellente recommandation au poste de gérant du nouveau bureau de placement que le gouvernement établira sous peu à Montréal.

Il nous fait grandement plaisir de pouvoir annoncer à tous les ouvriers syndiqués de Montréal, qu'à l'assemblée du Conseil des Métiers et du Travail de Montréal, qui a eu lieu, hier soir, il a été décidé à l'unanimité de suggérer au cabinet provincial, la nomination de M. Francis Payette, le dévoué secrétaire de l'union No 249, des tailleurs de cuir de la B.S.W.U., à la position de gérant du bureau de placement, que le gouvernement se propose d'instituer à Montréal sous peu.

M. Payette est un homme excessivement bien qualifié sous tous rapports pour remplir ces fonctions et le gouvernement ferait certainement grand plaisir à tous les ouvriers, en confiant à M. Payette la charge de ce bureau qui est destiné à prendre une certaine importance avant peu.

Puisque cette position revient de droit à un ouvrier, et que M. Payette est le choix unanime de ses camarades, puisqu'il est parfaitement qualifié, le gouvernement de Québec qui se proclame à tout instant, l'ami des ouvriers, n'hésitera pas nous en sommes certains, à donner à ces derniers une preuve de sa sincérité.

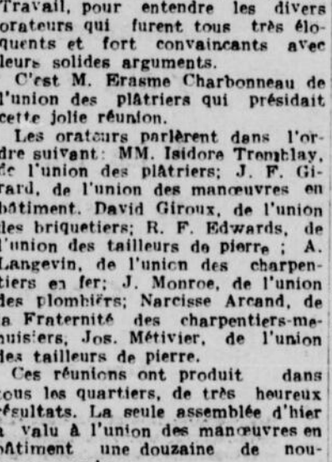

M. FRANCIS PAYETTE, qui vient d'être recommandé au gouvernement par le Conseil des Métiers et du Travail de Montréal, comme gérant du bureau de placement.

—o—

Les assemblées publiques du Conseil de Construction se terminent hier soir d'une façon brillante.

La série d'assemblées de propagande que le conseil de construction de Montréal inaugurait il y a plusieurs semaines, s'est terminée hier soir d'une façon très brillante et très encourageante.

Vers 8 h. 30 plusieurs centaines de personnes se pressaient dans la grande salle, No 4, du Temple du Travail, pour entendre les divers orateurs qui furent tous très éloquents et fort convaincants avec leurs solides arguments.

C'est M. Erasme Charbonneau de l'union des plâtriers qui présidait cette jolie réunion.

Les orateurs parlèrent dans l'ordre suivant: MM. Isidore Tremblay, de l'union des plâtriers; J. F. Girard, de l'union des manœuvres en bâtiment. David Giroux, de l'union des briquetiers; R. F. Edwards, de l'union des tailleurs de pierre; A. Langevin, de l'union des charpentiers en fer; J. Monroe, de l'union des plombiers; Narcisse Arcand, de la Fraternité des charpentiers-menuisiers, Jos. Métivier, de l'union des tailleurs de pierre.

Ces réunions ont produit dans tous les quartiers, de très heureux résultats. La seule assemblée d'hier a valu à l'union des manœuvres en bâtiment une douzaine de nouveaux membres.

—o—

Les machinistes de Montréal obtiennent de meilleurs gages et de meilleures conditions de travail.

M. P. J. Conlon, le 1er vice-président de l'union internationale des machinistes, qui était à Montréal, mardi et mercredi dernier, venant directement des quartiers-généraux de ce grand syndicat, situé à Washington, est parti hier pour retourner à ce dernier endroit.

M. Conlon était venu à Montréal spécialement dans le but de réviser l'échelle des salaires des machinistes employés pour le compte de la "American Locomotive Works Co.", à la Longue Pointe.

On nous apprend que la conférence entre les représentants des machinistes et ceux de la compagnie a été des plus amicales.

Les machinistes ont obtenu une augmentation de salaire assez notable ainsi que certaines réformes très importantes concernant les apprentis.

On dit que c'est le premier arrangement de cette nature qui est conclu et signé entre la compagnie et ses machinistes.

Les mêmes avantages ont aussi été accordés aux ouvriers des ateliers sous le contrôle de la même compagnie dans les villes suivantes: Richmond, Ve., Chenectady, N.Y., Dunkerque, N.J., Paterson, N.J., Manchester, N.H., et Pittsburg, Pe.

—o—

Une grande rareté de journaliers dans l'industrie du bâtiment se fait sentir présentement à Montréal.

On nous apprend ce matin, au Temple du Travail, qu'il y a présentement à Montréal, une grande rareté de la main-d'œuvre dans la construction, surtout en ce qui regarde les journaliers.

L'agent d'affaires de ce syndicat, M. J. F. Girard, reçoit tous les jours de nombreuses demandes avec des promesses de gros salaires et il se voit dans l'obligation de ne pouvoir y satisfaire.

Un fait reconnu, c'est qu'il y a actuellement à Montréal un assez grand nombre de journaliers qui ravaillent à petit salaire,et,leur faut il encore accomplir de rudes journées, alors qu'en s'adressant à l'agent d'affaires de l'union, 301 rue Saint-Dominique, ils pourraient trouver de bien meilleurs gages avec des heures plus raisonnables.

Avis donc aux journaliers qui veulent améliorer leur sort de s'adresser de suite à M. Girard.

—o—

Le pique-nique de la Fête du Travail se fera cette année au terrain des Shamrocks.

Le pique-nique annuel du comité de la fête du Travail,des unions internationales aura lieu cette année au terrain des "Shamrocks", situé au terminus de la ligne des tramways, des rues Saint-Denis et Saint-Laurent.

Telle est le nouvelle qui a été annoncée hier soir à l'assemblée du Conseil des Métiers et du Travail de Montréal, par le secrétaire du comité, M. Richard Lynch.

Toutes les unions sont invitées en conséquence à commencer leur propagande et à se préparer en conséquence.

Un programme qui dépassera tout ce qui s'est vu jusqu'ici est en voie de préparation.

—o—

Allons tous avec les cordonniers demain à Québec.

Pourquoi n'irions-nous pas tous accompagner, demain, à Québec, nos bons et excellents camarades que sont les cordonniers de l'union internationale?

Le voyage par le Grand Nord est un des plus intéressants que l'on puisse faire, et le plaisir ne fera pas défaut.

MM. John F. Tobin, président général, et Charles Baine, secrétaire-trésorier général de l'union, viendront spécialement de Boston, ce soir, pour prendre part à cette belle excursion.

Le départ se fera à 2 heures précises, demain après-midi, de la gare, angle des rues Moreau et Sainte-Catherine.

Qu'on se le dise et "all aboard" pour Québec.

—o—

Les employés civiques favoriseraient la candidature de M. J. F. Girard, comme inspecteur des justes salaires, dans les travaux de la cité.

Nous apprenons avec une vive satisfaction qu'à l'assemblée de l'union des employés civiques tenue, hier soir, sous la présidence de M. U. Lamarre, il a été pratiquement décidé d'endosser la candidature de M. J. F. Girard, à la charge d'inspecteur des salaires raisonnables dans les travaux exécutés pour la ville. L'affaire a été référée au comité exécutif qui fera, dit-on, un rapport favorable.

Le conseil des Métiers et du Travail de Montréal a déjà endossé, comme l'on sait, il y a quelque temps, cette nomination.

—o—

Réunions ce soir, 2e vendredi du mois:

Union locale No 249 des coupeurs de cuir, salle Dionne.

—Union No 178 des charpentiers de navire, salle Saint-Joseph.

—Union des plâtriers, Temple du Travail.

—Union des lambrisseurs de navire, No 201, rue des Commissaires.

—Union des briquetiers, Temple du Travail.

neuve.

Sainte-Marie, No 227, rue Maisonneuve.

Association des machinistes, salle.

—Loge Longue-Pointe No 144 de

HENRI BOURDON.

Revue Mondaine

Tétreault-Stebbins.

Mercredi matin, à 7.30 hrs, a été célébré à la chapelle du Sacré-Cœur, église St-Jacques, le mariage de Mademoiselle Georgette Stebbins à M. J. F. O. Tétreault.

La bénédiction nuptiale leur a été donnée par M. l'abbé H. Tétreault, curé de Bedford, frère du marié.

M. J. S. Tétreault, notaire, de Sherbrooke, servait de témoin à son frère, et la mariée était accompagnée de M. J. A. Filiatrault.

M. et Mme Tétreault sont partis pour voyage, immédiatement après la cérémonie.

—o—

Lamothe-Lamalice

Mardi dernier, en l'église de l'Enfant Jésus, fut célébré, par M. l'abbé Charpentier, de Saint-Louis de France, le mariage de Mlle Isola Lamalice, fille de M. F. E. Lamalice, de la maison Gault Bros., avec le docteur Camille Lamothe, fils de M. Gustave Lamothe, C. R.

La mariée portait un élégant costume bronze et chapeau garni de roses. La partie musicale fut exécutée par madame Bourassa, née Adrienne Labelle. M. Henri Lamothe, frère du marié, et M. Philippe Demers.

Après la cérémonie, il y eut réception chez M. et Mme Lamalice, rue Mance.

Les nouveaux époux seront pendant quelques jours les hôtes de M. et Mme Lamothe, à leur résidence d'été, au Lac Lamothe.

—o—

Manceau-Guertin.

Hier matin, à huit hrs, à la chapelle du Sacré-Cœur, église Saint-Jacques, qui avait pris pour la circonsance, son plus bel air de fête, avait lieu le mariage de Mademoiselle Cora Guertin, à M. C. Manseau, ingénieur et professeur à l'Ecole Polytechnique.

La bénédiction nuptiale leur a été donnée par M. l'abbé P. H. Filiatrault, P.S.S.

M. Beaugrand-Champagne, architecte et ingénieur, de Montréal, servait de témoin à M. Manceau. La mariée qui était accompagnée de son oncle, M. P. Lassonde, importateur, de Trois-Rivières, portait un élégant costume-tailleur couleur "pêche", avec chapeau en paille de riz garni de fleurs et un bouquet de roses blanches.

Durant la messe, Mlle Gendreau a chanté le "Noël du Mariage", d'Adam; M. Paul Ouimet: "O Salutaris" de St-Saëns et Mademoiselle Clara Bedard, un "souvenez-vous". Clara Bédard, un "Souvenez-vous". immédiatement après la cérémonie pour Québec, d'où ils s'embarqueront pour un voyage de quatre mois en Europe.

Leblanc-Villemur.

Le mariage de Mademoiselle Alice Villemur à M. Leblanc, comptable de la maison Beaudry, a été célébré, mercredi matin, à l'église St-Jean-Baptiste.

Les mariés sont partis pour voyage à Ottawa.

—o—

Réceptions.

M. et Mme Zoël Lussier (Laura Ficard), sont de retour de leur voyage de noces et recevront, dimanche, le 5 courant, à leur résidence, No 14 rue Calumet, Ste-Cunégonde.

—Lundi soir, Mme Jos. Bourdon, de l'avenue du Parc, recevait plusieurs invités à l'occasion du départ de Mlle Belle Phaneuf pour Nampa, Idaho.

Les salons étaient joliment décorés de roses et de verdures, et un programme musical choisi fut exécuté.

Parmi les invités, on remarquait: Mlles Belle Phaneuf, Mary Clark, Girtie Morris, Mable Greese, Mme Ray, Mazie McDonald, Berthe Peters, Maud Meehan, Mable Proctors, Annie Fitzgerald, Maggie McLean, Cora Bourdon, Girtie Bourdon, Stella Siliman, Mme Lenoux, Nora Shaw et Annie Holden; MM. Arth. Paterson, Fred Lee, J. Carrols, Harry Morris, Jack Morris, N. A. Ray, D. Smith, J. Clément, N. Hibeau, M. McGoogan, Harold Cannon, Willie Bemers, J. Henderson, A. Lenoux, Willie Allen, Jack Jacques, Fred Nightingale, N. O'Hara, J. Alex. Bourdon, de Longueuil.

—o—

En ville.

M. F. S. Tourigny, de Trois-Rivières, est en ville, et se retire au Viger.

— E. D. Hardy, d'Ottawa, était aussi au Viger, hier.

A Ottawa.

M. et Mme Royal, de Québec, sont à Ottawa, les invités de Sir Wilfrid et Lady Laurier.

—o—

En villégiature.

M. et Mme G. Latour sont installés dans leur cottage, le "St-George," à Châteauguay Bassin, pour y passer l'été.

—o—

Jolie fête.

Samedi, le 11 mai dernier, les membres du chœur de chant des hommes et l'Association Ste-Cécile de Charlemagne, fêtèrent dignement leur organiste, Mlle G. Berrêa.

Il y eut présentation d'adresse, de fleurs et d'un magnifique cadeau.

L'héroïne de cette petite fête, très émue, remercia ses amis d'une façon tout à fait charmante de cette marque d'estime.

Les invités étaient: Mmes A. Berrêa, L. Berrêa, J. Berrêa, l'Association Ste-Cécile: Mmes A. Bonenfant, présidente; F. Bonenfant, A. Lavigne; Mlles F. Bonenfant, vice-présidente; M. Labelle, 2ème vice-présidente; B. Quintal, Marie-Louise C. Lavigne, M. Berrêa, B. Gariépy, C. Nadeau, Z. et F. Nadeau, E. Mercier et A. Rodier, secrétaire et directrice.

Le chœur des hommes: Dr J. A. Rodier, maître de chapelle; Joseph E. Bonenfant, assistant maître de chapelle; Armand Lebeau, H. Beauchamp, D. Quintal, R. Lauriu, Bonenfant, Alc. Beauchamp, E. Labelle, O. Laperle.

Etaient aussi présents: Mlles Eva Rodier, B. Berrêa et M. R. Berrêa.

A minuit fut servi un excellent goûter. Mmes James Berrêa, A. Berrêa et Mlle Gertie Berrêa servaient le thé.

MORT DU REV. PERE JULES LIVERNOIS

(Spécial à la PATRIE)

QUEBEC, 3.— Une triste nouvelle accable depuis hier M. J. E. Livernois, pharmacien, et sa famille. Il y a quelques jours, on apprenait que le R. P. Jules Livernois, de l'Odre des Chartreux, parti de Québec depuis plus de vingt-cinq ans, était en route pour Québec.

C'était exact. Le moine était parti de la Calabre, Italie, en destination du Canada, où il devait établir un monastère de son ordre. Il prit du froid au cours du voyage, et en arrivant en Angleterre, il dut se rendre à la maison des Chartreux de St-Hughes, Parkminster, pour se faire soigner, car il souffrait d'une bronchite aiguë. Il fut bientôt forcé de prendre le lit, et malgré tous les secours de la médecine, sa constitution délicate ne put résister à cette bronchite, compliquée de faiblesse cardiaque. Il succomba le 14 mai dernier, à l'âge de 55 ans.

C'est cette lugubre nouvelle que la famille Livernois de Québec vient d'apprendre.

Après avoir fait son cours au Séminaire de cette ville, il étudia le droit et se fit recevoir avocat. Pendant quelque temps il exerça sa profession en société avec l'hon. Amédée Robitaille, aujourd'hui protonotaire, et au printemps de 1884, il dit adieu au monde et partit pour l'Europe avec l'intention d'entrer dans l'Ordre des Chartreux.

Il fit son noviciat au monastère de Montreuil-sur-Mer, en France.

Depuis huit ou dix ans il était en Calabre, Italie, et c'est là qu'il partit, vers la fin d'avril dernier, pour venir établir au Canada, avec l'autorisation de ses supérieurs, un monastère de son ordre.

INTERVIEW DE M. W. W. WAINRIGHT

QUEBEC, 3.— M. W. W. Wainright, vice-président du Grand-Tronc, était à Québec, hier, dans l'intérêt d'un bill devant la Législature concernant cette puissante compagnie de chemin de fer.

M. Wainright, qui est un des citoyens les plus optimistes et les plus enthousiastes sur l'avenir du Canada, et qui est à la fois très confiante dans l'avenir de Québec, a déclaré à un journaliste que "Québec aura sa part dans le trafic croissant, mais en vue de retirer tous les bénéfices qui résulteront du rapide développement de l'ouest, les marchands et industriels québecois devraient suivre l'exemple de leurs confrères de l'ouest, et se préparer à partager les avantages qui découleront de cette augmentation de trafic.

"Naturellement," continue M. Wainright, "les armateurs québecois ne doivent pas cesser leur agitation ou leurs démarches afin d'outiller le pont de façon à accommoder les chemins de fer lorsqu'ils seront à Québec. Il importe que les facilités terminales soient des plus modernes, tout comme certains autres ports ayant en vue l'application des systèmes les plus économiques dans le chargement du grain et des autres marchandises d'exportation qui trouveront une issue sur le St-Laurent, et cela implique les dépenses de fortes sommes d'argent."

HUIT OUVRIERS TUES DANS UNE EXPLOSION

ALLENTOWN, Pa., 3. — L'explosion prématurée d'une charge de dynamite dans une carrière de la Lehigh Portland Cement Co., de West Copley, a coûté la vie à huit hommes.

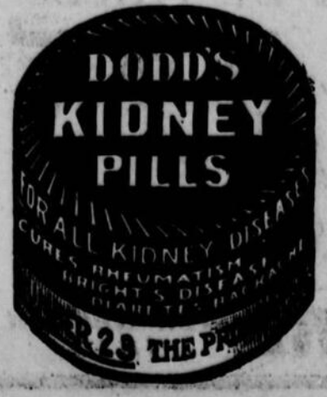

LA GRANDE VENTE DE JUIN BAT MAINTENANT SON PLEIN

Henry Morgan & Co. Limited

Les rayons dont les lignes sont consacrées aux nécessités de la maison et à ses garnitures, sont compris dans cette vente de juin, et ils font des offres extrêmement attrayantes;

Ombrelles de Portiques faites sur commande ET POSEES | Meubles Repolis et Rembourrés ESTIMES SOUMIS

Auvents pour résidences d'été, portiques et vérandas, dans une variété suffisante de patrons désirables. Divers tissus de dessin unique, constamment en stock à cette fin. Ombrelles de fenêtres, auvents, etc., fabriqués et posés.

Couvertures de Meubles, etc., Papiers-tentures Moins 20 à 50 %

Un assortiment représentatif de couvertures de meubles. Tapisseries et brocarts de soie, dans des dessins, patrons et coloris artistiques. Tissus à rideaux en jolis patrons, de même couleur et à dessins, en coton, et tissus laineux. Réduction spéciale de juin 20 à 50 pour cent.

Une grande variété de papiers-tentures, dans de magnifiques dessins et couleurs, appropriés pour chambres à coucher, passages, salles à diner, bibliothèques et salons. La nouveauté, la beauté et l'originalité sont les caractéristiques distinctives de ce stock. Escompte de juin 25 à 50 pour cent.

Estimés fournis pour décoration, peinture, pose du papier-tenture et vernissage. Attention spéciale donnée aux commandes et ouvrage fait par des ouvriers habiles et compétents.

Porcelaine: Réductions Enormes dans tout ce Rayon

Un écoulement Extraordinaire d'Ornements Artistiques, Bustes, Figures, etc., Appropriées pour Cadeaux de Noces, à des Prix Economiques

Statuettes en biscuit, valant de $12.00 à $20.00; pour écouler à $10.00.

Vases en véritable Royal Doulton rouge feu, valant de $8.50 à $13.50; pour écouler à $5.00.

Magnifiques articles en émail rançais et Cloissonne, valant de $10.00 à $20.00; pour écouler à $7.50.

Magnifiques vases de Dresde et de Vienne peints à la main, valant de $13.50 à $20.00; pour écouler à $10.00.

Aussi un assortiment varié et attrayant d'ornements, bric-à-brac, etc. commodément disposés sur des tables spéciales, à des concessions de prix extraordinaires.

Table spéciale consistant en ornements,etc., valeurs de $2.00 à $4.00, en vente à $1.50.

Table spéciale consistant en ornements, etc., valeurs de $5.00 à $10.00; en vente à $3.50.

Table spéciale consistant en ornements, etc., valeurs de $7.50 à $15.00; en vente à $5.00.

Table spéciale consistant en ornements de haute classe, etc., valeurs de $15.00 à $25.00; en vente à $10.00.

Rugs Orientaux à une Réduction de 20 à 50 pour cent.

Lignes diverses de Rugs, Tàpis, etc., de belle qualité, aux Prix Spéciaux de la Vente de Juin.

Beaucoup de lignes désassorties de tapis, rugs, linoléums, et tissus à nattes de qualité supérieure sont comprises dans cette vente.

100 rugs orientaux, à un escompte de 20 à 50 pour cent.

25 carpettes Bruxelles, Wilton et Axminster, à moitié prix.

Balance de stock de carpettes toutes faites, moins 33 1-3 pour cent.

25 rugs en laine écossaise, magnifiques dessins, moins 20 pour cent.

50 pièces désassorties de tapis Axminster et Wilton, moins 20 à 50 pour cent.

25 pièces de tapis Bruxelles, moins 20 à 50 pour cent.

20 pièces de linoléum incrustés écossais, moins 25 pour cent.

30 pièces de tissus à nattes chinois et japonais,moins 33 1-3 pour cent.

Images Encadrées à Bas Prix

Des reproductions artistiques des chefs-d'œuvres des maitres sont inclues dans cette vente, comprenant des gravures encadrées et non encadrées, lesquelles seront vendues à des prix extrêmement bas.

150 images comprenant plusieurs gravures en couleur et des reproductions à la sepia. Prix de vente de juin 80c.

500 cadres de cartes postales, en chêne, (coins ornementés ou non); ils contiennent des cartes postales en couleur, reproductions de tableaux célèbres. Prix de vente de juin 80c.

LE RAYON DU KODAK: Prix de Concours

REGLEMENT: ouvert à tous les amateurs photographes, 28 prix de valeur pour les concurrents heureux.

Le concours de l'année dernière a eu tant de succès et a créé un tel intérêt parmi les amateurs photographes, qu'un autre concours à peu près pareil a été arrangé.

Les prix suivants seront distribués aux concurrents qui enverront au rayon du Kokak, pendant les mois d'été, les plus intéressantes photographies.

1er. prix.—Combinaison de Camera avec Film et plaque, avec chassis de plaques et boite pour les porter. Valeur $30.00.

2ème prix.—Camera à plaques Magazine, capacité de 12 plaques sans recharger. Valeur $17.50.

3ième prix.—Camera à plaques de poche repliant, complet avec caisse.

Aussi vingt-cinq prix de consolation d'articles de photographie, de la valeur de $1.00 chacun. Complets renseignements au Rayon du Kodak.

Journée de l'Ordre Victorian au Parc Dominion le 9 Juin.

ROSES

Demain nous offrirons 5000 Roses Fraiches de Choix, à 30c la douzaine.

The Canadian Floral Co., 330 RUE STE-CATHERINE OUEST.

Les enfants pleurent pour avoir le CASTORIA DE FLETCHER

LE FOURGON ECHELLE

LES CONTROLEURS ASSISTENT HIER A LA DEMONSTRATION DE L'EFFICACITE D'UN NOUVEL APPAREIL D'INCENDIE, QUI RENDRA DE TRES GRANDS SERVICES.

La ville a pris possession, hier, d'un fourgon-échelles d'un modèle nouveau et perfectionné, fabriqué par la maison Seagram, de Walkerville, Ont., selon ses indications. L'appareil coûte $5,400, et il fut commandé sous l'ancienne administration.

Sur l'invitation du chef Tremblay, les contrôleurs ont assisté, hier après-midi, à une démonstration faite sur le Champ-de-Mars, sous la direction du chef, et il fut constaté que le temps requis pour l'érection de l'échelle volante, qui est de 75 pieds, était de 18 secondes. Pour compléter la manœuvre, le chef Tremblay a requis les services d'un gamin de douze ans, qui était parmi les spectateurs. A la surprise générale, l'enfant fit à lui seul le travail.

La longueur totale de toutes les échelles placées sur le fourgon est de 342 pieds. Le nouvel appareil sera placé à la caserne No 5, rue Berthelet.

CONSERVATOIRE NATIONAL

LES EXAMENS ANNUELS DE MUSIQUE FIXES AU 25 JUIN.

Les examens annuels de musique du Conservatoire National commenceront le samedi, 25 juin, et auront lieu à l'Ecole Polytechnique. Vu le grand nombre de candidats qui doivent se présenter, les directeurs désirent fortement que les inscriptions soient faites d'avance, pour ne pas prolonger par de telles préliminaires les séances du 25. Le prospectus du Conservatoire, qui contient tous les renseignements relatifs aux examens, sera adressé à ceux qui en feront la demande, en personne ou par lettre, au No. 312 rue Ste-Catherine Est, où sont aussi reçues les demandes d'inscription.

Les examens de la fin juin comprennent les trois cours élémentaire, intermédiaire et supérieur, et aussi l'examen de lauréat. Des diplômes seront décernés dans chaque catégorie, ainsi qu'une médaille au candidat de chaque cours qui aura obtenu le nombre le plus élevé de points.

Voici la liste des morceaux supplémentaires qui figurent dans le programme d'examen :

Lauréat: Les Harmonies du Soir, par Pachulski, ou Myrtilles de Th. Dubois, au choix.

Cours supérieur: Arabesque, No. 1, de Claude Debussy, ou La "Naïade," de Thomé, au choix.

Cours intermédiaire: Impromptu-Mazurk, par Théod. Lack.

Cours élémentaire: Bonne humeur (Rondo), par Beaumfelder.

PELERINAGE DES HOMMES DE VILLE-MARIE

La congrégation des hommes de Ville-Marie fera dimanche prochain un pèlerinage à l'église du Gésu.

Le départ aura lieu à 6 hrs 45 de la chapelle de Notre-Dame-des-Anges. Tous sont priés de porter leurs insignes.

LE DR FRS DE SALES PREVOST

Les nombreux amis du docteur François de Sales Prévost apprendront sans doute avec plaisir que le docteur est parfaitement rétabli de la terrible maladie qui l'a longtemps menacé. Le docteur Prévost est retourné à son bureau où il se tient maintenant régulièrement.

AU CONSEIL DE VILLE ST-PAUL

LE MAIRE EXPRIME SON INDIGNATION. — LA QUESTION DE L'ANNEXION. — LES SALAIRES ET LES BONUS.

Le maire de Ville Saint-Paul, M. Judge, s'est montré indigné, à la séance du conseil hier soir, contre un certain nombre d'électeurs qui, par leurs critiques et la pétition qu'ils ont adressée à la législature, ont été la cause que les conditions de l'annexion à Montréal seront moins favorables qu'elle l'auraient été s'ils avaient bien voulu "se mêler de leurs propres affaires." Il les a qualifiés d'"animaux qui ne pensent point, indignes d'être appelés des hommes." "Toutes les critiques de ces gens, dit-il, sont exagérées et calomnieuses. Jusqu'à ce moment, la ville de Montréal avait eu confiance en eux et n'avait pas demandé que la liberté d'action du conseil fut restreinte même après le 30 avril."

M. Judge a ensuite expliqué que tous les actes du conseil ont été faits de bonne foi. La vente de l'hôtel de ville, l'engagement de nouveaux employés ont été faits dans l'intérêt de la ville Saint-Paul. "Si mes deux fils, dit-il, sont au nombre de ces nouveaux employés, c'est qu'ils sont qualifiés et leur salaire, $15 et $17 par semaine, est à peine supérieur à celui d'un journalier."

Quant aux bonus, il déclara qu'il était juste d'indemniser de bons serviteurs auxquels l'annexion fera perdre leur emploi. Ainsi l'on a voté environ $12,000 pour être partagés entre l'aviseur légal et le notaire de la ville pour compenser l'annulation de leurs contrats de cinq ans.

En terminant, le maire affirma que jusqu'au moment où l'annexion prendra effet, le conseil de Ville Saint-Paul doit être le maître chez lui et il proposa que les comptes en souffrance fussent payés, ce que le président du comité des finances l'échevin James n'osait faire.

Il fut donc résolu de laisser ce dernier s'occuper lui-même de la chose.

Une licence pour la vente des liqueurs alcooliques dans son épicerie fut ensuite accordée à M. Peltier. M. Parent fut aussi autorité à adjoindre une épicerie à son hôtel.

Toute une sensation fut ensuite créée par le maire qui fit résilier par le conseil la résolution qui lui accordait les services de l'aviseur légal de la ville pour se défendre contre la poursuite en réclamation de $10,000 de dommages qui lui a intentée M. A. Ferron.

PELERINAGE AU SANCTUAIRE DU SACRE-CŒUR

M. l'abbé Jos. Robillard, curé de la paroisse de Saint-Eusèbe, a organisé pour dimanche prochain, un pèlerinage au sanctuaire du Sacré-Cœur, à l'Assomption.

Presque toutes les sociétés de bienfaisance mutuelles du Nord et de l'est de la ville ont promis d'y prendre part, entre autres l'Union Saint-Pierre, les Artisans Canadiens Français, l'Alliance Nationale, etc.

Un train spécial laissera la gare du Grand-Nord, rue Moreau, à huit heures 30 a.m. A l'arrivée du train à l'Assomption, il y aura grande procession, suivie d'une messe solennelle. Dans l'après-midi, pèlerinage au sanctuaire de Notre-Dame-de-Bon-Secours et du Sacré-Cœur, et salut solennel. Le retour se fera à 4 heures 30.

L'INSPECTION DU 84ME REGIMENT

(Dépêche spéciale à la PATRIE)

ST-HYACINTHE, 3.—C'est bien ce soir que doit avoir lieu l'inspection annuelle du 84e Régiment de cette ville, par le Co. Gordon, commandant de Québec, assisté, probablement, du Lt.-Col. A. Roy, et d'autres. Il est probable que cette inspection se fera à l'intérieur du manège, attendu qu'il n'y a pas de terrain disponible. Elle commencera vers les huit heures.

Avait Abandonné Tout Espoir de Vivre

La Maladie de Coeur guérie par les Pilules de Milburn pour le Coeur et les Nerfs.

Mme Andrew-Savoy, N. B., écrit : "En l'année 1905, je devins malade et je crus que je ne pouvais vivre plus longtemps. Je souffrais de maladie de cœur et les gens me disaient qu'on ne pouvait rien faire pour moi pour un cas semblable comme le mien. Je consultai les meilleurs médecins, mais ils ne purent me faire de bien. Durant sept semaines, je pouvais difficilement traverser ma chambre. Je n'avais pas de douleur, mais j'étais si faible que nulle personne au monde ne peut avoir une idée de ce que j'éprouvais. J'avais abandonné tout espoir de vivre et j'avais confié ma petite fille à ma belle-sœur.

"Un jour une amie vint me voir et m'appelant par mon nom, elle me dit : "Lizzie, si j'étais de vous, j'essaierais une dose de pilules de Milburn pour le cœur et les nerfs vu qu'elles sont bonnes pour les maladies de cœur". Mon mari en eut une boite, mais durant deux jours je n'éprouvai aucun soulagement, mais le quatrième jour mon mari me dit : "Je crois que ces pilules vous font du bien". Je fus capable de répondre: "Oui, je me sens beaucoup mieux ce matin". J'en pris deux boites et trois doses sur une troisième boite et je devins parfaitement bien et depuis je n'ai pas été malade.

"J'en aurai toujours à la maison, car Dieu sait que sans les pilules de Milburn pour le cœur et les nerfs, je ne serais pas vivante maintenant".

Prix 50 cents la boite, 3 boites pour $1.25, chez tous les marchands, ou envoyées directement par la poste, par The T. Milburn Co., Limited, Toronto, Ont.

SHERBROOKE ET SES ALENTOURS

L'EGLISE DE KINGSCROFT EST INCENDIEE. — PROJET DE CITADELLE. — CHEMIN DE FER ELECTRIQUE PROJETE, ETC.

(Dépêche spéciale à la PATRIE)

SHERBROOKE, 3 — L'église paroissiale de Kingscroft a été détruite par un incendie durant la nuit de mercredi à jeudi. On évalue les pertes à $3,000 environ, couvertes en partie par les assurances. L'origine du feu est inconnue.

—Le corps local de l'Armée du Salut inaugurera à Sherbrooke, le 14 du mois, une campagne spéciale pour le prélèvement des fonds nécessaires à l'érection d'une "citadelle" destinée aux services du corps. Le major Moore, de Montréal, l'organisateur financier du district, est actuellement à Sherbrooke pour y diriger les travaux de la campagne projetée.

—Il est rumeur de la formation d'un puissant syndicat pour la construction et l'exploitation d'un chemin de fer électrique dans le comté de Compton. L'énergie motrice du nouveau chemin de fer serait puisée aux pouvoirs hydrauliques de Scotstown et Lewis, et tout le comté de Compton serait traversé par le chemin de fer projeté qui viendrait aboutir à Mégantic, après avoir successivement traversé les villages de Lewis, Woburn, Emberton, La Patrie, Scotstown, Dell et Winslow, soit un circuit d'environ 160 milles de distance. La nouvelle compagnie aurait son siège principal d'affaires à Montréal.

—Quatre chemineaux, accusés d'entrée avec effraction dans un wagon à fret du Pacifique, à Highwater, où ils avaient établi leurs quartiers provisoires, en ont été délogés de force par le grand connétable Boisvert, de Sweetsburg, l'autre soir et conduits devant le magistrat Ladd, qui les fit écrouer en attendant la visite au district, de M. le juge Mulvena.

—Mike George, un colporteur qui avait omis de se pourvoir de la licence réglementaire pour l'exercice de sa profession, a comparu devant le magistrat Messier, de Sweetsburg, cette semaine qui le condamna à $40.00 d'amende et les frais.

—La somme totale des perceptions du mois dernier, par les officiers de la douane, division de Sherbrooke, a été de $27,856.79 soit une augmentation de $3,530.36 sur les collections du mois correspondant l'an dernier.

Pour le même mois écoulé, les registres des percepteurs du Revenu Intérieur, accusent une recette de $44,267.99.

—Mme Joséphine Barbe, épouse de M. John McDonald, de Brownville, Me., est décédée subitement à Mégantic mercredi où elle était en visite chez sa sœur Mme Vachon. La défunte était âgée de 58 ans.

—Dix élèves forment la classe des gradués du cours classique au séminaire de Sherbrooke, cette année. Trois de ce nombre, MM. A. S. Bois, R. Favreau et P. Bellehumeur se préparent à entrer dans les ordres ; quatre des compagnons embrasseront la profession du droit, MM. Reignier, Brodeur, J. P. Lanctôt, H. R. Mulvena et L. Morin, tandis que MM. E. Beaulne et H. Noisseaux se destinent à la profession du notariat et M. Jude Thibault, à l'art médical.

LE BILL CARTER SERA DISCUTE MARDI

Les échevins Carter, Ward, Monahan, Dandurand et Roux, ont signé la requête adressée au maire suppléant, Lamoureux, demandant qu'une assemblée spéciale du Conseil de Ville soit convoquée pour mardi prochain. La requête a été immédiatement accordée et le règlement concernant la fermeture des buvettes a été inscrit à l'ordre du jour de l'assemblée.

LA DEMISSION DU CABINET PEAKE

ADELAIDE, 3.—Le gouvernement a été battu par un vote de 22 à 19 au Parlement, hier, sur une motion de non-confiance du député ouvrier Verran. Le cabinet Peake a résigné et M. Verran a été appelé à former un nouveau cabinet.

ASSOCIATION DE BIENFAISANCE

On a décidé, hier, à une réunion des représentants des différents ouvriers des usines Angus de former une association de bienfaisance. Les officiers suivants ont été élus: L. G. Norris, président; F. L. Gunter, secrétaire; Philip Upton, trésorier.

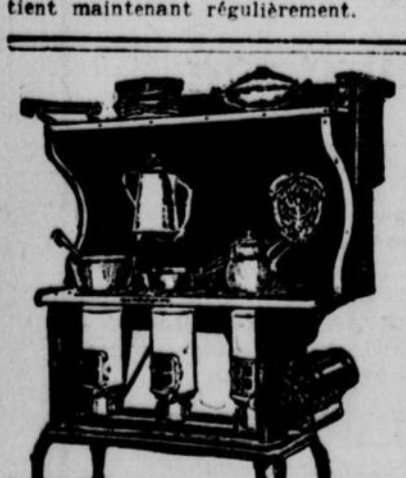

AVIS — Ne manquez pas d'acheter ce poêle — voyez à ce que la plaque de nom porte les mots "New Perfection".

Plusieurs Femmes qui sont des Cuisinières Emérites

craignent d'avoir à préparer un grand dîner par le fait qu'elles ne sont pas assez fortes pour se tenir debout auprès d'un poêle à charbon chauffé à blanc. Ceci est particulièrement vrai en été. Toute femme se fait une gloire de préparer une belle table, mais souvent elle le fait au détriment de sa santé, par cause de l'affaiblissement dont elle se ressent pour avoir fait la cuisine sur un poêle à charbon dans une cuisine surchauffée. Désormais, il est tout-à-fait inutile d'avoir peur de préparer un dîner de choix. Même, durant les grandes chaleurs de l'été on peut préparer un grand dîner sans se fatiguer.

New Perfection
WICK BLUE FLAME
Oil Cook-stove

Ce poêle ne donne aucune chaleur, aucune odeur, aucune fumée. On pourra y faire cuire les mets pour le plus grand dîner sans que la cuisine soit surchauffée ou que la cuisinière souffre de la chaleur. On peut l'éteindre et l'allumer en un clin d'œil. En tournant une poignée on peut activer ou diminuer le feu. Ce poêle n'amène aucune corvée, il n'y a pas de charbon à transporter, pas de bois à fendre. Vous n'avez pas besoin d'attendre quinze ou vingt minutes avant que le feu soit assez vif. Vous l'allumez et immédiatement il est prêt. En baissant ou haussant la mèche, vous avez une flamme vive ou basse sous le dessous de la marmite, de la casserole, du canard ou du fourneau, ou pour n'importe quelle partie.

Le poêle a sur le dessus un réchaud avec tablettes pour tenir les assiettes et les mets chauds, aussi des tablettes mobiles pour la théière, la cafetière ou la casserole, il y a même un râtelier pour serviettes. Ce poêle sauve du temps, élimine les ennuis, conserve la santé et la bonne humeur. Il répond à tous les besoins de la ménagère et même fait plus qu'elle espère. Ce poêle à 1, 2 et 3 brûleurs ; on peut avoir la grandeur de 2 et 3 brûleurs avec ou sans cabinet.

En vente chez tous marchands ; si le vôtre ne l'a pas, écrivez pour avoir les circulaires descriptives à l'agence la plus rapprochée de

The Imperial Oil Company, Limited.

NAVIGATION

SERVICE DE BATEAUX

R & O

CHAUFFAGE A VAPEUR ET ECLAIRAGE A L'ELECTRICITE.

LIGNE DE HAMILTON-TORONTO-MONTREAL (via les Mille Iles et la Baie de Quinté). Le vapeur "Belleville" part tous les vendredis à 7 heures p.m.

LIGNE DE QUEBEC.—Les bateaux partent tous les jours à p. m.

LIGNE DU SAGUENAY.—Les bateaux partent de Québec, les mardis et samedis à 8 a. m.

BUREAU DES BILLETS EN VILLE, 128 RUE ST-JACQUES, en face du bureau de Poste.

70—l. m. v., j. n. o.

La Ligne Royale

CANADIAN NORTHERN

Nouveaux paquebots à turbines à triple hélice

TOUT A FAIT MODERNES

De Bristol	Paquebots	De Montréal
26 mai	Royal George	9 juin
9 juin	Royal Edward	23 juin
23 juin	Royal George	7 juillet
7 Juil.	Royal Edward	21 Juil.

et dans la suite à tous les quinze jours, le jeudi.

LA LIGNE RAPIDE entre LE CANADA et la GRANDE-BRETAGNE

Pour prix et arrangements, s'adresser à l'agent maritime ou à GUY TOMBS, Ag. Gén. des passagers; A. H. Davis, Ag. des passagers, Edifice de la banque Impériale, Montréal, ou Wm. Phillips, gérant du trafic, Toronto, Ont.

mar-v-s-jno

Quebec Steamship Co'y

LIMITED.

LIGNE DU ST-LAURENT

S. S. CASCAPEDIA

Prochain départ du quai de Montréal (section 23.)

LUNDI, 6 JUIN A 4 HRS. P.M.

et après chaque lundi, pendant la saison, quittant Québec le jour suivant à 9 a. m. pour

GASPE BASSIN, LA MALBAIE, PERCE, GRANDE RIVIERE, SUMMERSIDE, CHARLOTTETOWN ET PICTOU

Excellence, CONFORT pour passagers. Aucune cargaison reçue après 2 h. p.m. le jour du départ.

Pour le fret, la traversée et les salons, s'adresser à

J. G. BROCK & CIE, Agents.

211 rue des Commissaires, Montréal.

76-jno

LIGNE ALLAN —A— LIVERPOOL.

Service de la malle royale

Tunisian	20 mai	17 juin	15 juil.
Victorian	27 mai	24 juin	22 juil.
Corsican	3 juin	1 juil.	29 juil.
Virginian	10 juin	8 juil.	5 août

A LIVERPOOL

Salon $77.50—Turbines $87.50 en montant

Seconde classe, $47.50, $50.00 en montant

Troisième classe $28.75 et $30.00.

AU HAVRE ET LONDRES

Sardinian	18 mai
Lake Erie	4 juin
Pomeranian	11 juin
Sicilian	18 juin

Prix Londres $42.50; Hâvre $45.00 et $52.50 en montant; troisième classe Londres $27.75; Hâvre $35.00; Paris $37.50.

S'adresser à H. & A. Allan, Montréal, ou à L. J. Rivet, 13 Boul. St-Laurent, Montréal.

52-jno

C.P.R. Empress

MOINS DE QUATRE JOURS EN MER

QUEBEC A LIVERPOOL

Lake Champlain	9 juin	7 juil.
Empress of Ireland	17 juin	15 juil.
Lake Manitoba	23 juin	25 juil.
Empress of Britain	1 Juil.	29 Juil.

Prix des vapeurs Empress, 1ère classe $90 et au-dessus; 2ème classe $51.25 et au-dessus.

Vapeurs des Lacs (une seule classe). Prix des secondes classes $47.50 et au-dessus.

Billets et informations de tout agent ou de

W. G. ANNABLE, Ag. Gén. Pass. — WM. WEBBER, Agent des passagers, 3 et 5 Edifice du Board of Trade.

74-l-mer-v-jno

Ligne White-Star-Dominion

Service canadien

PAQUEBOTS DE LA MALLE ROYALE MONTREAL—QUEBEC—LIVERPOOL

Départs hebdomadaires

V. M. R. Laurentic, 14892 tonnes 3 hélices — V. M. R. Mégantic, 14878 tonnes 2 hélices

Les plus grands et modernes paquebots de la route du St-Laurent. La dernière production artistique des constructeurs de navires; ascenseur à passagers desservant quatre ponts. Chaque détail de luxe et de confort moderne se trouve sur ces paquebots, y compris un orchestre. Durant la dernière saison on les a trouvés très attrayants, grâce à leur superbe accommodation pour passagers de 1ère, 2ème et 3ème classes.

Service à prix modéré

V. M. R. Canada — V. M. R. Dominion

Paquebots à service d'une seule classe (appelée 2ème classe)

Sur ces paquebots, les passagers reçoivent le meilleur service possible à un prix très modéré; ils sont grandement recommandés pour ceux qui désirent le confort avec des dépenses modérées.

S'adresser à L. J. RIVET, 17 Boulevard St-Laurent, ou au Bureau de la Compagnie, 118 Notre-Dame Ouest.

27—l-m-v—jno

LA CIE GENERALE TRANSATLANTIQUE

Départs tous les jeudis, à 10 A.M.

De New-York au Havre-Paris, France

LA SAVOIE	9 juin
LA GASCONE (Supplémentaire)	Juin 11
LA PROVENCE	16 juin
LA LORRAINE	23 juin
CHICAGO (Supplémentaire)	25 juin
LA SAVOIE	30 juin

Renseignements: Genin, Trudeau & Cie, agents généraux pour le Canada, 22 Notre-Dame Ouest, Montréal.

83-6

ANNONCEZ DANS LES COLONNES DES PETITES ANNONCES DE "LA PATRIE".

PELERINAGE MIXTE A STE-ANNE DE BEAUPRE

Pour les Enfants de Marie du Gésu

Sous la direction des Pères Jésuites.

LE SAMEDI 4 JUIN 1910

Départ de la Gare Viger à 10 hrs du soir.
Départ de la Gare du Mile-End à 10 1-4 hrs du soir.
Départ de Ste-Anne le 5 juin à 10 1-2 hrs du matin.
Départ de Québec à 2 1-2 hrs du soir.
Billets bons pour revenir jusqu'au mardi soir inclusivement par tous les trains excepté le rapide du dimanche.

BILLETS — Adultes, $2.50 — Enfants, $1.25

NOUVELLES MARITIMES

REVENUS DU PORT

Les revenus de la commission du port pour le mois de mai, et depuis l'ouverture de la navigation, présentent une forte augmentation sur la période correspondante de l'année dernière.

Du collecteur de la douane, il fut reçu $45,000, qui se décomposent en $38,000 pour l'importation et $7,000 pour l'exportation, tandis qu'en mai 1909 la douane n'encaissa que $33,000.

Le trafic local est aussi en augmentation, puisque le service des quais a reçu $9,050 contre $3,724 l'an dernier.

Le revenu total fut $54,058 contre $36,724 pour la période correspondante de l'année 1909.

Depuis l'ouverture de la navigation, jusqu'au 1er juin, 125 paquebots océaniques sont entrés dans le port, contre 112, en 1909. Le tonnage total de ces navires fut de 384,166 tonnes, environ 47,000 de plus que l'année dernière.

EN ROUTE POUR MONTREAL

Parti	De	Le
Mount-Royal	Anvers	18 Mai
Mount Temple	Anvers	25 Mai
Manchester Engineer	Manchester	21 Mai
Whakataire	Londres	21 Mai
Atbana	New-York	24 Mai
Pomeranian	Le Havre	23 Mai
Welshmann	Bristol	25 Mai
Lake Champlain	Liverpool	26 Mai
Bray Head	Anvers	27 Mai
Salacia	Glasgow	28 Mai
Cairnrona	Londres	28 Mai
Manchester Trader	Manchester	28 Mai
Laurentic	Liverpool	28 Mai
Southwark	Glasgow	28 Mai
Sicilian	Londres	30 mai
Prinz Oscar	Hambourg	30 Mai
Montréal	Anvers	1 Juin
Montcalm	Bristol	1 juin
Everilda	W. Indes	1 juin

OBSERVATIONS METEOROLOGIQUES

Pointe au Père—Temps couvert.
Pointe de la Renommée—Temps nuageux.
Cap Ray—Brouillard.
Cap Race—Brouillard.
Belle Isle—Brouillard.

ARRIVEES DE NAVIRES.

Lusitania	New-York	Liverpool
Campania	New-York	Rotterdam
Ivernia	Boston	Liverpool
Grampian	Greenock	Québec
Saxonia	Liverpool	Boston
Prinz Frederick Wilhelm	Plymouth	New-York
Majestic	Southampton	New-York
Royal Edward	Bristol	Montréal
Rotterdam	Rotterdam	New-York
Prinzess Irene	Naples	New-York
Carpathia	Naples	New-York
Verona	Gênes	New-York

LE TRAFIC DU CANAL DE LACHINE

M. Bourgouin, du bureau du revenu du canal, déclarait hier que jamais les années passées pour la période correspondante, depuis l'ouverture de la navigation, on n'a pu constater une aussi forte augmentation de trafic, surtout en ce qui concerne les grains.

Villégiature Médicale

Le Sanatorium des Trois-Rivières est une villégiature idéale pour les surmenés, les neurasthéniques, les convalescents, les personnes nerveuses de toutes catégories, les rhumatisants et les dyspeptiques, qui cherchent, en même temps que le repos, les ressources offertes par les agents physiques : cure d'eau, bains électriques, ozone, massage, rayons X, etc. Consultez votre médecin et écrivez pour renseignements : "Sanatorium", Trois-Rivières, P. Q.

82-jno

Voici quelques chiffres, montrant le transport pour le canal en mai— Blé, 20,280,095 boisseaux — maïs, 181,094 — avoine, 1,887,285 — orge, 101,225 — sarrasin, 10,547 — farine 95,836 sacs; œufs, 6,640 caisses— beurre, 604 caisses — fromage, 15,461 — charbon, 19,506 tonnes pour le port, et 51,865 pour le canal.

SERVICE DU TRAIN DU DIMANCHE POUR SHAWINIGAN FALLS, VIA LA LIGNE DIRECTE.

Le 5 juin prochain, le "Canadian Northern Quebec Railway" reprendra son service du train du dimanche pour Shawinigan Falls, quittant la gare de la rue Moreau, à 9.15 a.m. et arrivant à Shawinigan Falls à 1 p.m. Au retour, quittant Shawinigan Falls à 6 p.m., arrivant à Montréal à 9.40 p.m. Prix spéciaux d'excursion. Adultes, $2.15, enfants, $1.10

A L'ASSEMBLEE DE PROTESTATION CONTRE LE M. S. R.

Vingt-quatre personnes bien comptées, voilà tout ce qui assistait à la grande assemblée de protestation contre la Montreal Street Railway Company, tenue à la salle Lomas, Pointe Saint-Charles, hier soir.

Cette assemblée avait été convoquée par M. William Darlington, qui prit la parole dès que M. John Kyle, nommé président, eût pris son siège.

Après quelques attaques vives contre M. Darlington faites par M. John Parisle, il fut proposé par M. G. R. Devine, apuyé par M. H. Russel, que "le Bureau de Contrôle et le conseil municipal soient priés de ne plus faire aucune concession à la compagnie des tramways, à moins que celle-ci ne se conforme au règlement No 219, et de ne plus lui accorder de privilèges avant qu'une autre compagnie n'ait obtenu le droit de concourir à la construction d'un tramway souterrain."

CHEMINS DE FER

LE PACIFIQUE CANADIEN

COURSES DE BLUE BONNETS

A partir de samedi prochain, des trains spéciaux feront le service entre Montréal et la Piste de Blue Bonnets. Tous les jours excepté le dimanche, les trains quitteront la gare Windsor à 1.40 p.m. et 2.00 p.m., du 4 au 11 juin inclusivement. Retournant immédiatement après la dernière course. Billets simples 15 cents; aller et retour 25 cents.

SERVICE DES GRANDS LACS

Tous les lundis, mardis, mercredis, jeudis et samedis, un vapeur part de Owen Sound pour Sault Ste-Marie, Port Arthur et Fort William après l'arrivée du vapeur Express qui quitte Toronto à 1.00 p. m.

AGREABLES EXCURSIONS DE FIN DE SEMAINE

Bons pour aller le samedi et le dimanche, retour jusqu'au lundi suivant à toutes les stations.

TRAINS TRANSCONTINENTAUX

A partir de jeudi prochain 2 juin inclusivement, le train No 1, sera direct jusqu'à Vancouver, au lieu de Calgary seulement comme à présent. Cela fera deux trains par jour de Montréal à Vancouver quittant Montréal à 10.10 a.m., et 10.30 p. m.

WAGONS - SALONS POUR QUEBEC

Des wagons, salons seront attachés aux trains quittant la gare Viger à 9.00 a.m., et 1.30 p. m., et au retour partant de Québec à 8.30 a. m., et 1.30 p. m.

EXCURSIONS A PRIX REDUITS

aux ports du Pacifique : Vancouver, Victoria, Seattle, Portland et San Francisco. Renseignements sur demande.

BUREAU DES BILLETS EN VILLE : 129 rue St-Jacques, près du Bureau de poste. Phones, Main 3732-3733, ou aux gares Windsor et Viger.

83-jno

NAVIGATION

INTERCOLONIAL RAILWAY

GARE BONAVENTURE UNION

Correspondances Directes POUR SYDNEY

A partir du 6 juin l'EXPRESS MARITIME fera connection à TRURO avec le train de nuit de HALIFAX à SYDNEY.

SPECIAL POUR LE BORD DE LA MER

17 JUIN à 7.30 p. m.,

pour Riv. du Loup, Cacouna et Little Métis.

OCEAN LIMITED

L'Horaire d'été entrera en force le 19 juin. Deux trains par jour samedi excepté. L'EXPRESS MARITIME à 8.15 a.m., l'OCEAN LTD. à 7.30 p.m.

BUREAU DES BILLETS DE LA VILLE, 130 rue St-Jacques. Tél. Main 615.

H. A. PRICE, Ass. Agt., Gén. Pass. — GEO. STRUBBE, Agt. des Billets de la ville

83-jno

Le ministre des Travaux publics recevra jusqu'à 4.00 p. m., mercredi, 20 juillet 1910, des soumissions pour la construction d'un dragueur en acier Steel Bow-Well Twin Screw Barge Loading Dredge", lesquelles soumissions devront être cachetées, adressée au soussigné, et porter sur leur enveloppe, en sus de l'adresse les mots : "Soumission pour Dragueur en acier pour la Colombie-Anglaise".

On peut consulter les plans, devis, les formules de contrat et se procurer des formules de soumission au ministère des Travaux publics, à Ottawa, aux bureaux M. J. L. Michaud, ingénieur de district, Bâtisse de la Banque des Marchands, rue Saint-Jacques, Montréal, P.Q.; M. J. G. Sing, ingénieur de district, Bâtisse de la "Confederation Life", Toronto, Ont.; et de M. G. A. Keefer, ingénieur de district, New-Westminster, C. A.

Les soumissionnaires ne doivent pas oublier qu'on ne tiendra compte que des soumissions faites sur les formules imprimées fournies, dûment libellées, signées de la main des concurrents, avec désignation de la nature de leurs occupations, et du lieu de leurs résidences ; s'il s'agit de sociétés, chaque associé devra signer de sa main la soumission et y inscrire la désignation précitée.

LES SOUMISSIONNAIRES DOIVENT SPECIFIER LE TEMPS DE LA LIVRAISON DU DRAGUEUR A VANCOUVER, C. A., LE TOUT A LEUR RISQUE ET A LEURS FRAIS ET DEPENS.

Un chèque de vingt-cinq mille dollars ($25,000.00) fait à l'ordre de l'honorable ministre des Travaux publics et accepté par une banque à charte devra accompagner chaque soumission. Ce chèque sera confisqué si l'entrepreneur dont la soumission aura été acceptée refuse de signer le contrat d'entreprise ou n'exécute pas intégralement ce contrat.

Les chèques dont on aura accompagné les soumissions qui n'auront pas été acceptées seront remis.

Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre,
NAPOLEON TESSIER,
Secrétaire.

Ministère des Travaux publics,
Ottawa, 31 mai 1910.

N. B. Le ministère ne reconnaitra aucune note pour la publication de l'avis ci-dessus, lorsqu'il n'aura pas expressément autorisé cette publication.

83-3

LA PATRIE est publiée et imprimée par la Compagnie de Publication de la PATRIE, Limitée, au No 120 rue Ste-Catherine-Est, coin de la rue Hôtel de Ville, Montréal. L. J. TARTE, président et directeur-gérant, résidant au No 716 rue St-Hubert.

AIDE DE CAMP DU ROI GEORGE

LONDRES, 3.— Le duc de Connaught a été nommé aide-de-camp militaire personnel du roi Georges V.

DIONNE ET KIEFFER RENVOYES AUX ASSISES

Dionne et Kieffer, les deux huissiers accusés d'homicide, ont comparu, hier matin, devant le juge Leet, qui les a renvoyés aux assises. M. Wilson, l'avocat des accusés a renoncé à faire la preuve supplémentaire qu'il voulait faire.

CHEMINS DE FER

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

VOYAGES DE FIN DE SEMAINE A BON MARCHE DE MONTREAL

Brockville	$3.90	Cornwall	$2.15
Ottawa	3.45	Québec	5.00
Sherbrooke	3.30	St-Jean	1.00
St-Hyacinthe	1.30	Valleyfield	1.15

Pour autres endroits, voyez les brochurettes d'excursion de fin de semaine que vous pouvez vous procurer aux bureaux du G. T. R.

EXCURSIONS DE COLONS

Billets aller et retour pour l'ouest du Canada via Chicago, en vente les:— 14 et 28 juin; 12 et 26 juillet; 9 et 23 août; 6 et 20 septembre à très bas prix. Bon pour 60 jours.

LA ROUTE DES LACS POUR L'OUEST DU CANADA

La route la plus attrayante est celle du Grand Trunk Railway System, Northern Navigation Co., à travers les lacs Huron et Supérieur, et par le Canadian Northern de Port-Arthur à Winnipeg et l'Ouest, offrant le meilleur service de chemin de fer possible et un voyage sur l'eau au-delà de toute comparaison.

Billets aller et retour pour Vancouver, San Francisco et autres points de la Côte du Pacifique à prix réduits.

Pour complets renseignements, s'adresser aux BUREAUX DES BILLETS EN VILLE, 130 rue St-Jacques. Tél. Main 6905, 6906, 6907 ou à la gare Bonaventure.

83-jno

Montreal Park & Island Railway

LACHINE — Du bureau de Poste, service de 20 minutes, 5.40 a.m., jusqu'à minuit. De Lachine, service de 20 minutes: 6.10 a.m., jusqu'à 12.45 (minuit et quarante-cinq).

SAULT AU RECOLLET ET ST-VINCENT DE PAUL—Service de 20 minutes : Rue St-Denis, de 5.00 a.m., et de St-Vincent, de .30 a.m., service de 30 minutes de 9.30 a.m. à 4.00 p.m.; service de 20 minutes, de 4.00 p.m. à 8.30 p.m., service de 30 minutes, de 8.30 p.m. à 11.30 p.m. Dernier char de St-Vincent à 12.00 p.m., du Sault à 1.00 a.m., et de la rue St-Denis à 12.40 a.m.

LA MONTAGNE—De l'avenue Mont-Royal, service de 20 minutes, 5.40 a.m. à 11.40 p.m. De l'avenue Victoria, Westmount, service de 20 minutes, 5.50 a.m., à 11.50 p.m.

CARTIERVILLE—Service direct, de 40 minutes, de la gare Mont-Royal et Avenue du Parc, 5.40 a.m., à 11.40 p.m. De Cartierville, 5.40 a.m. à 11.40 p.m. Service de 40 minutes, de l'avenue Victoria, sans changer à Snowdon, de 5.50 a.m. à 11.50 p.m. Sujet à changement sans avis.

228-l-ma-v-s-jno

Résumé des règlements concernant les Terres du Nord-Ouest Canadien

Toute personne se trouvant le seul chef d'une famille ou tout individu mâle de plus de 18 ans, pourra prendre comme homestead un quart de section de terre de l'Etat disponible au Manitoba, à la Saskatchewan ou dans Alberta. Le postulant devra se présenter à l'agence ou à la sous-agence des terres du Dominion pour le district. L'entrée par procuration pourra être faite à n'importe quelle agence, à certaines conditions, par le père, la mère, le fils, la soeur le frère ou la soeur du futur colon.

Devoirs.—Un séjour de 6 mois sur le terrain et la mise en culture d'icelui chaque année au cours de trois ans. Un colon peut demeurer à neuf milles de son homestead sur une ferme d'au moins 80 acres possédée uniquement et occupée par lui ou par son père, sa mère, son fils, sa fille, son frère ou sa soeur.

Dans certains districts un colon dont les affaires vont bien, aura la préemption sur un quart de section se trouvant à côté de son homestead. Prix $3.00 l'acre. Devoir:—Devra résider six mois chaque année au cours des six ans à partir de la date de l'entrée du homestead—y compris le temps requis pour obtenir la patente du homestead, et cultiver cinquante acre en plus.

Un colon qui aurait forfait ses droits de colon en ne pouvant obtenir sa préemption pourra acheter un homestead dans certains districts. Prix $3.00 l'acre.

Devoir:—Rester six mois dans chacun des trois ans, cultiver 50 acres et bâtir une maison valant $300.

Charbon: — Les droits de mines de charbon peuvent être loués pour une période de 21 ans pour un loyer annuel de $1.00 l'acre. Un postulant ne peut en acheter plus de 2,560 acres. Royauté, cinq cents la tonne qui devront être perçus sur le charbon marchand miné.

W. W. CORY,
Sous-ministre de l'Intérieur.

N. B.—La publication non autorisée de cette annonce ne sera pas payée.

284-n

SOUMISSIONS POUR DRAGAGE.

Le ministère des Travaux Publics recevra jusqu'à 4.00 p.m. mercredi, le 15 juin 1910, des soumissions pour les travaux de dragage requis à Montmagny, Qué., lesquelles soumissions devront être cachetées, adressées au soussigné et porter sur leur enveloppe, en sus de l'adresse, les mots : "Soumission pour dragage à Montmagny".

Les soumissions devront être libellées sur les imprimés que le ministère fournit à cette fin et devront porter la propre signature des soumissionnaires.

On peut se procurer les devis et formules de soumission combinés en s'adressant au secrétaire du ministère des Travaux publics à Ottawa.

Un chèque de six cents dollars ($600.00), à l'ordre de l'honorable ministre des Travaux publics et accepté par une banque à charte, devra accompagner chaque soumission.

Les chèques dont on aura accompagné les soumissions qui n'auront pas été acceptées seront remis.

Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre,
NAPOLEON TESSIER,
Secrétaire.

Ministère des Travaux publics,
Ottawa, 31 mai 1910.

N.B.—Le ministère ne reconnaitra aucune note pour la publication de l'avis ci-dessus, lorsqu'il n'aura pas expressément autorisé cette publication. 83-8

Le ministère des Travaux Publics recevra jusqu'à 4.00 p.m. mercredi, 29 juin 1910, des soumissions pour la construction d'un quai et d'une chaussée d'accès, dans le hâvre de Tadousac, comté de Saguenay, P.Q., lesquelles soumissions devront être cachetées, adressées au soussigné et porter sur leur enveloppe, en sus de l'adresse, les mots : "Soumission pour quai et chaussée d'accès, Tadousac, P.Q."

On peut consulter les plans, devis, les formules de contrat et se procurer des formules de soumission au ministère des Travaux publics, à Ottawa, et aux bureaux de M. A. R. Décary, ingénieur de district, l'Hôtel des Postes, Québec ; de M. J. L. Michaud, ingénieur de district, bâtisse de la banque des Marchands, rue St-Jacques, Montréal; de M. J. C. Taché, ingénieur de district, Chicoutimi, P.Q., et au bureau du maître de poste, de Tadousac, P.Q.

Les soumissionnaires ne doivent pas oublier qu'on ne tiendra compte que des soumissions faites sur les formules imprimées fournies, dûment libellées, signées de la main des concurrents, avec désignation de la nature de leurs occupations, et du lieu de leurs résidences ; s'il s'agit de sociétés, chaque associé devra signer de sa main la soumission et y inscrire la désignation précitée.

Un chèque de la valeur de cinq mille dollars ($5,000.00), à l'ordre de l'honorable ministre des Travaux publics et accepté par une banque à charte devra accompagner chaque soumission. Ce chèque sera confisqué si l'entrepreneur dont la soumission aura été acceptée refuse de signer le contrat d'entreprise ou n'exécute pas intégralement ce contrat.

Les chèques dont on aura accompagné les soumissions qui n'auront pas été acceptées seront remis.

Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre,
NAPOLEON TESSIER,
Secrétaire.

Ministère des Travaux publics,
Ottawa, 31 mai 1910.

N.B.—Le ministère ne reconnaitra aucune note pour la publication de l'avis ci-dessus, lorsqu'il n'aura pas expressément autorisé cette publication.

DEMANDEZ UN TRILLES Vin Tonique et Apéritif

DANS TOUS LES BARS, HOTELS ET EPICERIES

HUDON & ORSALI, Seuls distributeurs pour le Canada, MONTREAL. ma-v-jno

Vend. 3 juin 1910.

1,000 DOUZAINES D'ASSIETTES
Valant 6c, 7c, 8c et 10c chaque pour 35c et 45c la douzaine.
Dans deux des dessins les plus populaires: trèfle d'or et feuille d'érable.
Petites assiettes, la douzaine ..... 35¢
Grandes assiettes, la douzaine ..... 45¢
SOUS-SOL

A·E·REA & CO. Montreal, Limited

25 CHAPEAUX NOUVEAUX MODELES
Valant $3.50, $5.00, $5.50, $6.00, $7.50 et $8.00, pour écouler .. $2.95
Ces chapeaux sont en Eclisse et Milan de bonne qualité, dans toutes les nouvelles couleurs, grande variété de formes, ornés de chiffon, Malines, fleurs et plumes fantaisie.
DEUXIEME ETAGE

3000 Parures de Cou

A Moitié ou un Tiers du Prix Régulier

Comprenant les styles et tous les matériaux approuvés par la mode de 5c à $1.25

POUR **5c** — Magnifiques collets "stock" en dentelle orientale, avec jabots ornés de ruban bébé, vendus régulièrement 15c et considérés bon marché à ce prix, demain à 5c. Malgré ce prix, ils sont étonnants.

Chaque article quel qu'en soit le prix est une oeuvre d'art, on trouve dans ce lot des copies des meilleurs dessinateurs de Paris et de l'Autriche, ainsi que plusieurs de ces créations pour lesquelles notre atelier de Toronto est fameux.

POUR **10c** — Ce lot comprend environ 300 noeuds de soie et ruban les plus jolis, collets rabattus, tous joliment brodés et "occasions" à 25c. Votre choix demain à 10c chaque.

POUR **15c** — 390 des plus chic collets "stock", dernière coupe et dessins les plus jolis. Qualité régulière de 35c.

POUR **19c** — Collets "stock" de dentelle noire et fantaisie, grand choix des patrons les plus nouveaux. Aussi noeuds en soie plaid de toutes sortes. Valeurs de 35c.

POUR **25c** — Lot de 125 seulement, collets et jabots, aussi jolis noeuds de tulle avec broche ou épingle. Un collet propre, un joli jabot ou un noeud élégant font toute la différence du monde dans l'apparence Essayez une de ces valeurs de 50c.

POUR **33c** — Collets "stock" fantaisie de soie et dentelle, ainsi que les noeuds du prix régulier 75c, en tulle avec boucle et pierre du Rhin.

POUR **49c** — Valeurs de 75c, 85c, 90c et 95c sont comprises dans ce lot, choix des plus jolis collets "stock" que l'on puisse imaginer.

POUR **59c** — Collets fantaisie "stock", styles exquis, et de la meilleure qualité, valeurs de $1.00 et $1.15.

POUR **75c** — 100 collets valant $1.25 et $1.55 en soie et dentelle de la plus belle qualité, dans les dessins de tout dernier goût.

POUR **95c** — Nouveautés de haut ton en collets "stock" de fantaisie, justement reçus de New-York. Réguliers $1.50, $1.75 et $2.25 chaque.

POUR **$1.25** — **Lignes spéciales de collets "stock", valant $2.25, $3.00, $3.50 et $4.00 pour $1.25** Ils sont faits de soie et dentelle de bonne qualité, dans les dessins les plus élaborés et de toilette Spécial demain.

—Rez-de-Chaussée.

ENCORE UNE SENSATION!

5,003 Sacoches Achetées d'un Manufacturier qui abandonne les Affaires

A Vendre Demain à des Prix qui ne payent pas la Monture

Tout ce qu'il y a de plus nouveau en sacoches est inclu dans cette vente. Tous les styles, formes, dessins ou couleurs que la mode a approuvés pour cette saison y sont représentés Ce sont les :—

FORMES PROFONDES NOUVELLES
FORMES AUTOMOBILES
NOUVEAU STYLE BRINKLEY
NOUVEAU STYLE CHANTECLER
QUI A SOULEVE LES PARISIENNES

En :—
CUIRETTE. — VEAU FRANCAIS. — CUIR SOLIDE. — ALLIGATOR. — CHEVRE. — WALRUS. — SUEDE ET AUTRES

Toutes ces sacoches de 38c en montant sont des styles de cette saison : choix de 183 dessins. Quelques-unes à fond rond ; d'autres à fond brisé, monture recouverte en cuir, montures dorées, monture en argent allemand, toutes doublées en cuir, d'autres doublées en soie moirée, toutes de bonnes dimensions, en moyenne 9 x 11 pouces.

432 sacoches en 21 dessins, valant 75c **38c**

514 sacoches en 17 dessins, valant $1.25 ..... **58c**

803 sacoches en 9 dessins, valant $1.50, $1.75, $2.00 et $2.25... **98c**

1035 sacoches en 11 dessins, valant $2.50, $3.00 et $3.50 .. .. **$1.28**

865 sacoches en 27 dessins, valant $3.00, $3.25 et $3.50 .. .. **$1.48**

354 sacoches en 97 dessins différents. Valant $3.00,$4.00, $4.50, $5.00, $6.00, $6.50 et $7.00 Il y a dans ce lot des créations extraordinaires en suède, dans ces dessins, styles, grandeurs et couleurs qui seront portées aux réunions fashionables, courses, fonctions sociales, quelques-unes ont des poignées en superbe corde de soie et plusieurs portent des dessins en galon soutache **$1.98**

Nous pourrions remplir des pages entières de la description de ces sacoches, tellement elles sont extraordinaires et nous ne pourrions donner qu'une faible idée de l'étendue, de la variété et des valeurs épatantes que nous avons

L'ETALAGE AUX VITRINES DE LA RUE STE-CATHERINE, VAUT LA PEINE D'ETRE VU

—Rez-de-Chaussée.

Vente Etonnante de Vêtements d'Enfants

6,000 Echantillons de l'un des Grands Manufacturiers d'Ecosse à Moitié Prix

Tout ce qui est nécessaire depuis la naissance jusqu'à l'âge de 10 ans

"Ce sera la plus grande vente du genre à Montréal, dit le chef de ce rayon, il y a 6,000 vêtements de la meilleure qualité fabriquée en Europe, parce que tous sont différents".

Et vraiment nous n'avons jamais vu un lot de vêtements aussi exquis. Celui qui les a fait est réputé l'un des meilleurs en Europe, et est renommé par tout le monde pour patrons uniques et distinctifs, les jolies garnitures, simples et élaborés, et l'excellente qualité de ses produits. Tout est marqué à moitié prix, il est inutile de tenter de faire une description de tout ce qui est compris dans cette vente, voici quelques exemples:

Superbes petites robes pour enfants de 6 à 10 ans, du plus beau nansouk, magnifiquement ornées de dentelle et broderie. Régulier $4.00, pour.. .... **$1.95**

Robes de cachemire pour enfants de 6 ans. On n'a jamais vendu une aussi gentille robe à moins de $3.00 et $3.50. Elles sont bien ornées de points, genre plume, de soie. Spécial **$1.50**

Pour les bébés, il y a de charmantes chaussettes, avec délicats noeuds de ruban bleu. Samedi **31c**

Jupons avec corsages en flanellette française et flanelle légère, bas ornés des plus jolis dessins de dentelle **27c**

Kimonas en Elderdown pour enfants, valant $1.00 et $1.75, pour **85c**

Magnifiques châles soie et laine, ornés de dessins exquis en broderie de soie. Chaque bébé en devrait avoir un. Régulier $7.25, pour **$3.57**

Autre ligne de châles de laine pure, bonne qualité et jolis dessins unis **75c**

On offre dans ce lot :

CHAUSSETTES. — JAQUETTES. — GUETRES. — BAVETTES. — CHAPEAUX. — COMBINAISONS. BONNETS. — JUPONS. — ROBES. — GRANDS MANTEAUX

toutes marchandises nouvelles et fraîches, rien de souillé ni de froissé. Samedi à moitié prix.

—Deuxième Etage.

5,000 Blouses Lingerie de Haut Ton

$2.98, $3.50, $3.95, $4.50 et $5.00. Demain $1.98

C'est une des Ventes les plus Importantes que nous ayons préparées.

C'est le résultat d'un achat considérable de beau Linon Parisien, qualité d'un beau fini doux, que nous avons fait confectionner dans les derniers goûts.

Il y a au-delà de 100 patrons, tous simplement superbes. Quelques-unes ont le devant brodé froncé, d'autres sont ornées de magnifiques médaillons, d'autres sont ornées de dentelle bébé, d'Irlande, quelques empiècements de toile brodée finis de dentelle Valenciennes, plusieurs sont ourlées à jour, comme les vêtements plus dispendieux, manches ¾ et longues.

Les cinq dessins ci-contre donnent une idée des différents styles, toutes de belle coupe ample. Demain

$1.98

—Deuxième Etage.

Offres Spéciales à l'Epicerie

Pour le déjeûner dimanche : essayez les cafés de Rea, fraîchement torréfiés, 20c à 40c la livre.

Visitez les Pavillons de Démonstration. Crème à la glace Jello. Spécialités toutes prêtes. Soupes Maggi.

VIANDES ET POISSONS

Langue à la gelée, livre	35c
Jambon bouilli, livre	38c
Boeuf salé pressé, livre	20c
Porc rôti, livre	35c
Veau à la gelée, livre	25c
Pains de poisson, douzaine	25c
Sardines sans arêtes, grosse boîte	22c

Poudre Condiment pour salades, paquet	10c
3 pour	25c
Harengs saurs, seuls ou avec sauce, 2 boîtes	27c
Corn Starch, Avoine Quaker ou Ogilvie, 3 paquets	25c
Epices, toutes les sortes, ass. paquet	8½c
Champignons importés, boîte	24c
Crème Jersey, boîte pinte	23c
Crème condensée, pour 1 personne, 5c, la douzaine	55c
Macaroni ou Vermicelle, 3 paquets	25c
Allumettes de sûreté, 3 paquets	20c
Huile de Coco, livre	22c
Soupe aux légumes, boîte 15c, 2 boîtes	25c
Savon flottant de bain, gros pain,	6½c
Olives au piment de Heintz, grande bout...	39c
Raisin de table, livre	20c
Junket, paquet 10c, 3 paquets	25c
Tonique Noxie, grande bouteille. Régulier 30c pour	28c
Homard, boîte ½ livre, 18c, boîte 1 livre	35c

—Sous-Sol.

GRANDE VENTE DE

Gants d'Eté pour Dames

Demain à 5c la Paire jusqu'à $1.50

Ce sont des échantillons achetés à notre prix.

Que vous désiriez des gants de Lille pour le marché, des gants longs ou courts de soie pour l'après-midi, ou des gants de chamois lavables pour votre costume tailleur, vous pouvez vous les procurer ici, telle est l'étendue de cette vente. Voici pour vous donner une idée des différentes sortes :—

TAFFETA. — LILLE. — SOIE. — COTON. — DENTELLE DE SOIE. — DENTELLE. — TULLE. — QUELQUES MITAINES

les meilleures qualités et les derniers styles. Samedi à 8 heures de **5c à $1.50** la paire.

Pas de commandes par poste ou téléphone.

Bonneterie d'Eté pour Femmes

En Vente de 8 heures à 11 heures Samedi Matin

10 p.c. Moins que le Prix du Gros

C'est la meilleure ligne sur le marché, et nos gros achats seuls nous permettent de la vendre à ce prix ridicule.

Ces bas sont en coton et Lille de bonne qualité, hauts indéchirables, entièrement façonnés, semelles doubles et talons renforcés, teinture Hermsdorf indélébile, toutes les pointures, grand choix de couleurs. Prix spécial, la paire **17c**

—Rez-de-Chaussée.

LIGNE SPECIALE DE

Sous-Vêtements de Femmes

POUR DEMAIN

Camisoles en coton, beau fini de Lille, faites de beau coton égyptien sur cylindres, en forme, ce qui leur donne de l'élasticité et de l'ampleur aux bons endroits, étroits à la taille, elles gardent leur forme jusqu'à ce qu'elles soient usées. Les sous-vêtements faits sur les anciennes machines ont seuls une tendance à rétrécir. Elles sont joliment ornées de dentelle lavable indéchirable, pas de manches ou manches courtes. Valeur régulière, 35c, demain **29c**

Deux Offres Seulement du

Rayon des Merceries

Mais elles sont extra

59c. — SOUS-VETEMENTS. — 39c

Sous-vêtements pour hommes, en beau Balbriggan blanc, bande de satin et boutons nacre. Solidement faits, manches et caleçons pleine longueur. Demain chaque... .. .. **39c**

$1.00. — BAS. — 25c

Bas d'été pour hommes, en Lille unie et brodés de soie. Toutes les sortes de bas sont représentés dans ce lot et valent de 39c à $1.00. Toutes les pointures. Spécial demain, la paire **25c**

—Rez-de-Chaussée.

100 Hommes peuvent épargner chacun $10 à $15 sur un Complet Fashionable

Complets de $25, $28 et $30, Demain pour $15.00

Ces complets ont tout le style, la dignité et le raffinement qu'exigent ceux qui s'habillent bien. Ils sont faits du meilleur worsted anglais, genres simple ou croisé, avec revers longs ou moyens, meilleure doublure italienne, quelques patrons nouveautés, d'autres dans la coupe plus sévère demandée par les hommes d'affaires. Choix de patrons dans les couleurs :—

GRIS. — BRUN. — OLIVE.

Grandeurs 34 à 44. Valeurs $25. à $30.00 pour **$15.00**

Vestes de fantaisie pour hommes que les magasins spéciaux vendent $2.50, $2.75, $3.00 et $3.50, derniers patrons, bien ouvertes, boutons unis ou fantaisie, pattes de poches de différents dessins. Grandeur 34 à 40c. Demain, tant qu'il y en aura **$1.49**

Complets de Garçonnets Vendus sans Egard au Prix

$7.50, $8.00 et $8.50, pour $4.49

150 complets seulement à ce prix, et nous pourrions en vendre 300 de cette qualité en un jour. Complets de 2 et 3 pièces, pantalons droits et culottes bouffantes, simples ou croisés, en worsted et tweeds importés tout laine. Couleurs claires et foncées. Complètement façonnés à la main. Excellents patrons, grandeurs 26 à 34. Valeurs régulières de $7.50 et $8.50, pour.. .. .. **$4.49**

—Deuxième Etage.

Ce que signifie cette

Vente de Lingerie

Pour la femme économe

Des piastres épargnées, plus de lingerie, des vêtements meilleurs et plus jolis pour le même argent, et ce beau fini de bon goût qui vous plaît. La femme qui veut la durabilité et l'aise au lavage, peut encore avoir le plaisir des lignes gracieuses, bandes seyant bien, dos bien en forme, entournures amples et fini soigneux.

Nous ne vendons rien de commun, même à bon marché, nous donnons d'abord satisfaction au client par la qualité, le prix vient ensuite.

$1.25. — JUPONS. — 59c

Un jupon pour donner un bon service doit avoir une fondation, il n'y a que les plus communs, faits pour la montre, qui n'en aient pas. En dépit du prix, 59c, ces jupons sont faits avec fondation, en beau coton anglais, large volant de linon, garnitures de broderie et groupes de plis. Valeur régulière de $1.25, faits dans nos propres ateliers, demain nous en vendrons 25 douzaines, à moins que le prix coûtant **59c**

Chemises de jour Princesse, en beau coton anglais, volant orné de rangs de plis, dentelle et bordure Valenciennes, passe-ruban au col et aux entournures. Un beau vêtement bien fini. Régulier $1.50, pour **98c**

POUR **35c**—Nous offrons une ligne de cache-corsets du plus beau nansouk. La coupe ample, le beau fini et les garnitures plaisent de suite à la femme habituée à acheter les sortes de 15c et 25c. Le fini élégant et la longue durée récompensen tpour l'augmentation de prix. Ces cache-corsets devraient se vendre 59c et 75c.

—Deuxième Etage.

Les juges Choquet et Bazin répondent à leurs contradicteurs

Ils soutiennent s'être toujours conformés à la loi et à l'équité dans l'exercice de leurs fonctions et disent que, puisqu'il faut des restaurants à Montréal, il convient de protéger les bons et de faire disparaitre les mauvais.

La commission des licences a eu, hier après-midi, une séance très importante, au cours de laquelle les commissaires Choquet et Bazin se sont défendus contre l'accusation d'avoir violé la loi, portée contre eux par M. Roberts, secrétaire de la "Dominion Alliance." Les commissaires ont lu un document qu'ils ont adressé il y a quelques jours au procureur général, puis ils ont déclaré la controverse close. Cependant, immédiatement après la séance, M. Roberts les a de nouveau critiqués et a dit qu'ils devraient résigner. La controverse ne serait donc pas encore finie, du moins de la part de la "Dominion Alliance."

M. le commissaire Weir, sans se ranger à l'avis de ses collègues au sujet de l'interprétation de la loi, a déclaré que, selon lui, les attaques violentes faites contre ses deux collègues sont injustes et tout à fait inconvenantes.

Au début de la séance MtrePatterson, l'avocat de la " Dominion Alliance," a questionné M. Kastel, propriétaire du restaurant Kastel, auquel il a demandé s'il s'était conformé à la loi ets'il avait pourvu son restaurant du nombre de chambres garnies exigées par la loi pour recevoir les voyageurs. La loi exige qu'on ait cinq chambres et M. Kastel en a six. M. Patterson ne lui en a pas moins fait subir un interrogatoire serré.

"Où allez-vous mettre la famille qui va prendre soin de votre restaurant, a-t-il demandé à Kastel ?

—Je n'ai pas de famille.

—Oui, mais vous avez besoin de femmes pour vous aider à tenir ce restaurant.

—Je n'ai pas de femme.

Le recorder Weir (à M. Patterson) "faut-il une famille pour tenir un restaurant ?"

M. Patterson: "S'il emploie deux ou trois chambres pour l'usage de ceux qui tiendront son restaurant et pour son propre usage, il ne lui restera plus les cinq chambres exigées par la loi."

Le juge Bazin: "M. Patterson, vous vous plaignez que les commissaires n'observent pas la loi ; nous allons voir si vous la connaissez, la loi. Nous allons vous la montrer. Répondez à la question de M. le commissaire Weir."

M. Patterson: "Il lui faut une chambre pour lui et deux ou trois autres pour la famille dont il aura besoin pour son restaurant."

Le juge Bazin: "Faut-il une famille pour tenir un restaurant; répondez donc à la question de M. le commissaire Weir."

M. Patterson: "Non; mais il faut des femmes."

Le juge Bazin (à M. Patterson) : "Etes-vous marié, M. Kastel ?"

M. Kastel: "Non."

—Avez-vous l'intention de vous marier ?

—Non.

—Il y a longtemps que vous tenez restaurant ?

—Oui.

—Et vous n'avez jamais été marié ?

—Non.

—Vous ne considérez pas, comme M. Patterson, qu'il faut être marié pour tenir un restaurant ?

—Non.

Le juge Bazin (à M. Patterson) : "Etes-vous jamais allé au restaurant Kastel ?"

M. Patterson: "Oui, j'y ai pris quelques repas.

Et est-ce que ce n'est pas bien tenu ?

—Oui.

—Etes-vous jamais allé au Saint-Régis ?

—Non.

—Savez-vous que le Saint-Régis est un bon restaurant ?

—Oui; je sais qu'il est très bien.

—Alors, si le Kastel est tenu pareil, est-il à propos de le supprimer?

—. . . . . .

—Faut-il des restaurants, en ville ?

—Oui.

—Est-ce que ce n'est pas mieux d'en avoir de bons que de mauvais ?

—Oui.

—Alors, est-ce qu'il ne convient pas de laisser subsister le Kastel, surtout s'il se conforme à la loi ?

—. . . . .

—Vous ne voulez pas le dire;mais

M. le juge BAZIN.

si vous vouliez être logique, vous seriez forcé de l'admettre.

Après cette discussion, M. Kastel se retira, et les transports de licence suivantes furent accordés: Paul Turgeon à O. Coderre, 270, Notre-Dame; A. Côté à A. Saurette, 365, rue Craig ouest; G. Pepin à J. O'Connor, 127, rue McGill; L. Ladouceur à J. Coupal, 464, rue Ontario ouest.

Les affaires de routine ayant été expédiées, le juge Choquet donna lecture du document que lui et le juge Bazin ont envoyé au procureur-général pour défendre leur conduite attaquée par M. Roberts, secrétaire de la "Dominion Alliance," et par l'hon. juge Lafontaine, président de la ligue anti-alcoolique de Montréal.

Le juge Bazin a ensuite donné lecture du même document, en français; puis le recorder Weir a fait les remarques que nous avons rapportées au commencement de cet article. La séance a ensuite été déclarée close.

M. le juge CHOQUET.

Le document lu par le juge Choquet est un rapport long et très documenté, sur l'application de la loi des licences. Les commissaires Bazin et Choquet y démontrent qu'ils se sont conformés à la loi. Ce document contient quelques passages assez acerbes à l'égard de leurs contradicteurs. Nous citons les passages suivants, qui sont les plus importants:

"Quelle est la raison pour laquelle, d'après Monsieur le juge Lafontaine et Monsieur Roberts, nous avions, cette année, l'obligation de refuser de confirmer 85 certificats de licences? C'est que les requérants de ces certificats ne remplissaient pas les conditions de l'articlee 109, c'est-à-dire que les restaurants de ces requérants ne sont pas "montés "de manière à pouvoir donner à "manger à dix personnes à la fois."

"Malheureusement, cette contravention à la loi ne tombe pas dans les cas prévus par les articles 12 et 13, et, par conséquent, ne faisait pas une obligation aux commissaires de refuser la confirmation des certificats en question:

"Quand on met en regard les uns des autres les articles que nous venons de résumer ou produire, on voit bien que la conclusion qu'en ont tirée Monsieur le juge Lafontaine et Monsieur Roberts est fausse.

"Ces quelques explications devraient sans doute suffire à montrer combien sont vaines et injustifiées les accusations portées contre nous par MM. Lafontaine et Roberts, mais, avant de terminer, nous désirons encore protester contre l'étrange méthode de discussion qu'emploie l'un au moins de nos contradicteurs.

"M. le président de la Ligue Anti-Alcoolique, pour justifier son accusation, invoque ce principe du droit public anglais, d'après lequel tout officier public est sujet à une critique juste et légitime de la part de tout citoyen comme aussi de la presse. C'est fort juste, mais ce que nous reprochons à M. Lafontaine, c'est précisément que sa critique, non seulement n'est pas légitime, mais n'est pas même une critique.

"En effet, la première condition d'une critique est d'être logique, c'est-à-dire fondée sur des arguments. Or, M. Lafontaine fait tout reposer sur une simple affirmation. Nulle part, dans ses lettres, il ne discute l'interprétation de la loi. Il affirme que la loi est claire et qu'elle nous obligerait à refuser les certificats, mais il ne croit pas devoir prendre la peine de le prouver. C'est là pourtant qu'est le nœud du débat. Mais nous n'avons pas voulu accepter cette affirmation "ex-cathedra," et nous venons de prouver, au contraire, qu'elle est fausse.

"Mais une autre condition de la critique, telle qu'on doit l'attendre surtout des gens d'une certaine situation, c'est d'être courtoise et loyale. M. le président de la Ligue Anti-Alcoolique écrit, d'une part, dans une de ses lettres, qu'il n'est aucunement question de l'intégrité des commissaires ni de négligence dans l'exercice de leurs devoirs."

"Or, quelques lignes plus loin, il prend à sa charge et fait sienne, en termes non déguisés, l'accusation portée contre nous par M. Roberts.

"On sait que M. Roberts nous accuse de partialité en faveur des commerçants de liqueurs, et nous déclare incapables et indignes de remplir les fonctions de commissaires de licences.

"Nous espérons, M. le Procureur-Général, avoir démontré d'une façon suffisamment claire l'inanité des accusations portées contre nous, et nous vous prions de croire à notre entier dévouement pour la cause de la justice intégrale.

F. X. CHOQUET.
ADOLPHE BAZIN.

Toujours fatiguee epuisee

N'est-ce pas votre condition Alors lisez cette missive au sujet de la Nourriture du Dr. Chase pour les Nerfs

La lettre ci-jointe décrit si bien la condition d'une personne dont les nerfs sont faibles qu'il n'est pas nécessaire d'y ajouter beaucoup d'arguments.

Les dangers d'une telle condition passent quelquefois inaperçus pour des personnes qui ne réalisent pas que le stage qui va suivre est la paralysie sous une forme ou une autre, la paralysie qui rend inertes et l'esprit et le corps.

Mme Edouard Schwartz, Ladysmith, Qué., écrit : "Il me fait plaisir de vous laisser savoir quels avantages j'ai retirés de la Nourriture du Dr Chase pour les Nerfs. J'étais épuisée et faible, incapable de vaquer aux occupations du ménage, un rien me fatiguait et m'épuisait, je manquais d'énergie et d'ambition, j'étais très nerveuse, je m'irritais facilement, ne pouvais concentrer mes idées et j'avais toujours les mains et les pieds froids. Je ne pouvais dormir, souffrais de maux de tête, d'étourdissement et de palpitation du cœur.

"Ma maladie était la prostration nerveuse, mais la Nourriture du Dr Chase pour les Nerfs m'a guérie et je ne puis trouver d'expressions pour ce remède merveilleux."

Les résultats obtenus par la Nourriture du Dr Chase pour les Nerfs sont souvent plus merveilleux que des mots pourraient en donner l'expression. Dans des cas comme celui rapporté plus haut, un traitement persistant est nécessaire, mais vous êtes toujours encouragé par une amélioration constante et naturelle jusqu'à guérison complète et permanente.

Il y a satisfaction de savoir que toutes et chaque dose vont continuer à refaire votre système nerveux, épuisé.

La Nourriture du Dr A. W. Chase pour les Nerfs, 50c la boîte, 6 pour $2.50, chez tous les marchands ; ou d'Edmanson, Bates & Co., Toronto. Ecrivez pour un exemplaire gratuit des Recettes du Dr Chase.

POUR LE MONUMENT A DOLLARD

Manifeste d l'Association Catholique de la Jeunesse Canadienne-Française à tous les collèges, couvents et écoles du pays.

"Il faut un monument à Dollard!" — Tel est le mot d'ordre lancé à la Place d'Armes, le 29 mai, aux acclamations de vingt mille personnes.

Sa Grandeur Mgr Bruchési le formula, un ministre de la Couronne, l'honorable M. Décarie, le seconda et un poète, M. Boyd, représentant l'élément anglais et protestant, le fit sien et le chanta.

Comble de joie et d'espoir ! Le premier à répondre spontanément, fut Son Excellence Lord Grey, qui dans une vibrante lettre à M. Omer Héroux, du "Devoir" vient de s'inscrire pour $100.00.

Il n'y a donc qu'une opinion à ce sujet. Tous, gouvernants et sujets, clergé et laïques, Anglais et Français, protestants et catholiques sont unis de cœur et d'Ame enthousiastes. Tous veulent immédiatement faire amende honorable pour l'oubli vraiment incompréhensible où l'on a laissé jusqu'ici les auteurs du plus héroique fait d'armes de l'histoire et les véritables sauveurs de la patrie.

Mais, comme on l'a écrit dans un journal, il ne s'agit pas seulement de recueillir des fonds, il faut surtout faire l'éducation de notre peuple en faisant participer à l'œuvre les plus humbles et les plus petits. Il faut que par tout le pays chacun puisse se dire : "J'ai contribué de mon obole et de ma personne à la glorification des martyrs du Long-Sault si longtemps oubliés !"

Sans aspirer à prendre la tête du mouvement d'ensemble, les membres de l'Association Catholique de la Jeunesse Canadienne-française veulent, conformément au désir exprimé par Monseigneur Bruchési, faire largement leur part.

A l'exemple de Dollard, sans tarder, ils se mettent en campagne et courent droit aux avant-postes.

Bien sensible leur est le souhait que leur adresse Son Excellence Lord Grey dans sa lettre à M. Héroux : "I sincerely hope that l'Association de la Jeunesse may be successful in ontaining the money required to erect a monument worthy of "le sacrifice héroïque de Dollard."

Comme nous avons déjà lié connaissance, il y a deux ans, avec le personnel enseignant français de la province ainsi que ses élèves et que nous avons, en cette mémorable circonstance, sondé la profondeur de leur dévouement à une juste et noble cause, nous nous adressons encore à eux, persuadés que l'appel sera entendu.

Bien plus, après la lettre de souscription de Lord Grey et après la chaude allocution de M. Boyd qui en des paroles émues nous a promis le concours des concitoyens anglais, nous croyons devoir nous adresser également à toutes les écoles du pays. La jeunesse anglaise, nous en sommes sûrs, ne se montrera pas moins admiratrice que la nôtre du sacrifice et de l'héroïsme personnifiés dans les dix-sept braves du Long-Sault.

Pour organiser notre souscription d'une façon pratique voici ce que nous proposons aux maitres et aux maitresses de tout collège, couvent ou école :

1o. Donner à chacun de leurs élèves, mêmes les plus petits, une feuille de papier portant inscrit en tête: "Pour le monument de Dollard" avec ensuite l'adresse de l'école et le nom de l'élève.

Voir le blanc que nous publions ci-dessous.

2o. Inviter chaque élève à se faire zélateur de l'œuvre en s'adressant à ses parents et amis, à ses cousins et cousines ! et à rapporter — avec la sienne — le plus de souscriptions possible. Créer de l'émulation chez tous.

3o. L'élève aura soin d'inscrire sur la feuille le nom de chaque souscripteur, avec, à droite, le chiffre de la somme souscrite. Il fera l'addition et remettra au maitre, avec la feuille, la somme totale qu'il aura recueillie.

4o. Après quatre ou cinq jours de propagande intense, le calcul général se fera. Le maitre inscrira au tableau noir le nom de tous ses élèves, avec, à droite, la somme que chacun aura recueillie et versée. L'addition se fera publiquement et, sans doute, au grand intérêt et contentement de ces braves petits citoyens.

5o. Le tout — feuilles des souscripteurs et argent (chèque ou mandat-poste) — sera adressé à l'ASSOCIATIATION CATHOLIQUE DE LA JEUNESSE CANADIENNE-FRANÇAISE, CASIER POSTAL, 2183, MONTREAL.

6o. L'Association s'engage à verser l'argent au comité du monument Dollard qui est en voie de formation, puis à faire sceller les listes des souscripteurs dans le socle du monument quand on l'érigera.

Dollard dans sa gloire aura ainsi pour piédestal toute la nation reconnaissante.

7o. Les particuliers ou les familles peuvent aussi nous adresser directement leur souscription, à l'instar de la famille Saint-Pierre qui hier adressait $15.00 pour les quinze membres qui la composent.

8o. A l'arrivée de chaque chèque ou mandat, l'A. C. J. C. donnera, avec le nom de l'école ou du souscripteur, un accusé de réception public, par l'entremise des principaux journaux.

9o. Nous invitons messieurs les curés à se faire, comme par le passé, nos auxiliaires dans cette œuvre éminemment patriotique.

10. A tous nous disons : "Faites vite et bien, à la Dollard !"

Modèle de la feuille de souscription

Pour le Monument à Dollard

Nom de l'école . . . . . .

Nom de la paroisse ou de la rue . . . . . .

Nom du comté ou de la ville . . . . . .

SOUSCRIPTEURS :

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

Somme : $ . . .

Nom de l'élève . . . . . .

. . . . . .

Adresser à : L'Association Catholique de la Jeunesse Canadienne-française, Casier postal, 2183, Montréal.

Les enfants pleurent pour avoir la CASTORIA DE FLETCHER

LE RETOUR DE M. MACKENZIE

LE PRESIDENT DU CANADIAN NORTHERN PREDIT POUR DANS QUATRE ANS, L'INAUGURATION DU TROISIEME TRANSCONTINENTAL.

"Le troisième transcontinental du Canada sera prêt dans quatre ans", a déclaré hier M. William Mackenzie, le président du Canadian Northern, qu est revenu d'Europe à bord d'un des magnifiques paquebots de la nouvelle ligne transatlantique du C. N. R., le "Royal George".

"La partie ouest de notre transcontinental va avancer beaucoup cet été, a dit M. Mackenzie, la division au nord du Lac Supérieur va être commencée et nous avons l'espoir que dans quatre ans le troisième chemin de fer du Canada traversera le Dominion de Québec à l'Océan Pacifique."

Le président du Canadian Northern n'a pas caché son succès financier à Londres et à Bruxelles et il a déclaré que seule la mort du Roi Edouard l'avait empêché de faire souscrire les fonds nécessaires pour les houillières Dunsmuir. Seulement ce retard n'empêchera pas les projets de la grande compagnie de réussir.

"Aussitôt que la proposition du chemin de fer Duluth a été soumise au public, l'argent a été souscrit. Cette ligne sera complétée d'ici peu et assurera au Canadian Northern une ligne de l'ouest à Duluth et une autre ligne à Fort William.

"Les mines Brazeau dans lesquelles se sont intéressés des capitalistes belges, sont situées à 140 milles de Red Deer et elles seront en communication avec la ligne Edmonton-Calgary du C. N. R. Cette partie du transcontinental de Mackenzie et Mann sera commencée incessamment.

"La section du Pacifique doit être commencée dans quelques jours si elle ne l'est pas.

"Les capitalistes anglais sont très enthousiastes sur le Canada."

M. Mackenzie est enchanté de son voyage à bord du "Royal George". Les passagers étaient nombreux et ils ont tous été charmés de la traversée.

Le président du Canadian Northern remarqué comme la classe d'immigrants qui viennent au Canada des iles britanniques est maintenant supérieure à celle d'autrefois.

M. Mackenzie est parti hier soir pour Toronto.

Soulagement Prompt de la Névralgie

Vous pouvez guérir presqu'immédiatement une douleur névralgique quelconque, que ce soit à la tête, aux dents ou dans le dos, en prenant une Poudre Nervine Mathieu.

Ce remède qui est aussi le meilleur pour toute espèce de mal de tête soulage immédiatement toute attaque de névralgie. Vendu en boîtes de 18 poudres pour 25 cents.

Si vous avez de la peine à en trouver, envoyez 25c, pour une boîte, directement aux fabricants: La Cie J. L. Mathieu, Prop., Sherbrooke, P. Q. (3-5-6)

LA LUMIERE A WESTMOUNT

SI LE CONSEIL NE PEUT S'ENTENDRE AVEC LA M. L. H. & P., IL S'ADRESSERA A LA COMMISSION DES UTILITES PUBLIQUES.

Si le conseil de Westmount ne peut s'entendre avec la Montreal Light, Heat & Power Compagny pour que celle-ci fournisse du gaz dans la partie haute de la ville, il s'adressera à la Commission des Utilités Publiques. C'est ce qu'a déclaré à la réunion de l'Association Municipale de Westmount, hier soir, l'échevin Hyde.

Les citoyens de cette partie de la ville accusent le conseil de ne point être assez conciliant. Il en est même qui en rejettent la faute sur les Commissaires d'Ecoles.

Après une série de discours prononcés par les échevins Grofftey, Hyde et le maire Trenholme, une députation a été choisie pour rencontrer le conseil et la compagnie et tâcher d'amener un arrangement.

L'on a aussi discuté la question du soin à donner aux arbres sur les squares et dans les rues, des maisons à appartements et du drainage des lots vacants.

J. A. HURTEAU & CIE, Limitée, Pianos et Phonographes, 316 Ste-Catherine Est, Montréal. 35 j.n.o.

L'HISTOIRE DE BELLEROSE

SI LA POLICE DIT VRAI, NOUS SAURONS BIENTOT L'HISTOIRE DE CE VIEILLARD ENIGMATIQUE.

Le mystère qui entoure l'aggression dont le vieillard Bellerose prétend avoir été victime, n'est pas encore éclairci, et l'on est à se demander s'il le sera jamais. Le chef Campeau croit cependant être à la veille de trouver une solution qui serait la plus vraisemblable.

Il appert que le soir de cette tragédie présumée, cinq jeunes garçons s'amusaient dans une des allées du Parc Lafontaine. L'un avait un pistolet calibre 22. Or trois de ces jeunes garçons ont été rejoints par la police hier et ont été longuement examinés dans le bureau privé du chef Campeau. Il résulte de leurs dires que c'est par pur accident que l'on a tiré sur Bellerose et nullement pour le voler

Pourquoi ces jeunes gens, ajoutent-ils qu'il n'a pas été tiré pour être volé. C'est là ce que nous ne comprenons pas et que le mystère devient de plus en plus impénétrable. Peut-être que tout s'éclaircira lorsque leurs deux autres compagnons seront examinés devant le chef Campeau, ce qui aura probablement lieu aujourd'hui. Il y a là-dessous quelque chose qui n'est pas ordinaire.

Nous avons longuement conversé avec Bellerose hier. Il nie emphatiquement, et avec la dernière énergie, qu'il ait tenté de se suicider. "Ce serait l'acte le plus lâche, nous dit-il, et malgré mon âge avancé, je ne suis pas de cette catégorie de gens.'

Il persiste à dire qu'il a informé les policiers, dès son entrée au poste, qu'il avait été tiré par un apache, et qu'il leur a en sus demandé à être conduit à l'hôpital Général. Pour toute réponse, on l'a conduit dans une cellule où il a passé la nuit. "Si l'on m'avait transporté ici comme je l'ai demandé aussitôt mon arrivée au poste, je suis certain que je ne serais pas aussi mal, que je le suis maintenant."

Le vieillard prétend avoir été filouté d'une somme de $10.00 qu'il avait sur lui. Mais les policiers ont des renseignements presque positifs leur permettant de croire qu'il n'avait absolument aucun argent'

Toutes ces déclarations de part et d'autre ont un peu mêlé les cartes, et il sera intéressant de connaitre le résultat final de l'enquête que poursuit actuellement le chef Campeau.

Jusqu'à ce qu'elle soit terminée, nous ne pouvons que répéter le mot de Paul Bourget : énigme, cruelle énigme ! !

Lisez nos annonces dans les journaux de Samedi (demain) O. Lemire & Cie.

Notre Devise Commerciale :

Marchandises du haut de la ville à des prix du bas de la ville ! !

UNE VENTE DE TROIS JOURS DE

VETEMENT EN TOILE

POUR DAMES

Vendredi, Samedi et Lundi

Un bel étalage de marchandises d'été

La vente que nous inaugurons est destinée à faire ouvrir les yeux à beaucoup de gens, et elle attirera l'attention à un degré qui n'a jamais été approché jusqu'ici. La raison à cela se trouve dans la qualité des marchandises et les prix auxquels elles sont marquées. Les articles ci-dessous mentionnés sont dignes de votre inspection et sont tous garantis être exactement tels que représentés.

BLOUSES

200 Blouses assorties, en tulle écru, doublées en soie, jabot sur le côté, faites pour vendre de $6.00 à $8.00. Prix de samedi **$2.95**

Belle ligne de Blouses en tulle. Rég. $4.50 à $9.00. Prix de samedi **$3.95**

250 Blouses en linon, empiècement brodé. Valeur rég. $2.50. Prix de samedi ... **98c**

Blouses de fantaisie et tailleur. Rég. $2.00 à $3.00, pour **$1.49**

Blouses en lingerie rayée, jolies manches plissées, boutonnées en avant. Valeur de $4.50 prix de samedi **$1.95**

Blouses tailleur, devant plissé. Valeur rég. $2.50. Prix de samedi **$1.25**

MANTEAUX

Manteaux en drap covert, pour dames, demi-ajustés, vestes ouvertes et fermées, boutonnées au côté, 36 pouces de longueur, drap noir uni et à rayures. Rég. $13.00 et $15.00. Prix de vente **$7.95**

MANTEAUX DESASSORTIS

Manteaux demi-ajustés et amples ; manteaux en drap covert noir, uni et à rayures. Prix rég. $9.00. Prix de vente **$3.95**

JUPES

Très spécial — Cinquante jupes assorties en panama, vénitien et voile. Rég. $5 à $8. Pour écouler à **$3.95**

ROBES

Nouveau stock de robes en linon et mousseline, dans les couleurs de blanc, bleu et rose. Rég. $9.00. Prix de vente **$5.25**

SPECIAL

La vente la plus extraordinaire de robes princesse, faites dans les dernières modes ; demi-ajustées et ajustement serré, en tulle, soie, satin et pongée. Rég. $25 à $35. Prix de vente **$10.95**

Extraordinaire assortiment de robes princesse en dentelle et soie, les derniers styles, bonne valeur. Rég. $19 à $25. Prix de samedi **$14.45**

50 costumes, couleurs et grandeurs assorties, venant d'arriver des manufactures, seront vendus à moins de 50c dans la piastre.

EXTRA EXTRA

150 robes en mousseline, devant à panneau et à empiècement en broderie suisse. Prix régulier $9.00. Prix de vente **$3.95**

Nous avons aussi quelques costumes et jupes désassortis.

Grand assortiment de costumes en toile et pongée, dans toutes les délicieuses nuances pastel de la maison, brodés ou unis. Bonnes valeurs à $8.00, $10.00, $14.00 et plus. Notre prix $5.00, $7.50, $9.75 en montant.

Jupons blancs. Rég. $1.50 à $2.00 pour **69c**

IL VOUS SERA AVANTAGEUX DE VENIR VOIR CES LIGNES SPLENDIDES

AMERICAN OUTFITTERS

283 RUE NOTRE-DAME OUEST,

3 portes à l'ouest de McGill.

D. SHAPIRO, propriétaire.

FUNERAILLES MILITAIRES DE M. PAUL DUPUIS

Ce matin, ont eu lieu les funérailles de M. Paul Dupuis, de Sainte-Cunégonde.

Les honneurs militaires ont été rendus au défunt qui faisait partie du 65e. Suivant la coutume établie à ce régiment, le cercueil était placé sur une prolonge d'artillerie,traînée par quatre chevaux et escorté d'un officier.

Tous les soldats de la compagnie No 1, à laquelle appartenait le défunt suivaient la dépouille funèbre, qui est partie du domicile 241 rue Quesnel, pour se rendre à l'église Sainte-Cunégonde. Après le service, le convoi toujours escorté de la compagnie du 65e avec la musique et les clairons sous la direction du professeur Goulet a gagné la gare Windsor d'où le corps a été dirigé vers Curran, lieu de la sépulture.

Le cortège n'a pas manqué d'attirer la curiosité d'une foule de gens sur son passage.

LE POIVRE FALSIFIE

OTTAWA, 3.— M. A. McGill, analyste en chef du Revenu de l'Intérieur, publie le résultat d'un examen de 280 échantillons de poivre obtenus dans différentes parties du Canada chez des épiciers en gros et en détail.

Sur le nombre, il y a eu 100 échantillons de poivre noir et 104 de poivre blanc, trouvés d'excellente qualité, 15 noirs et 11 blancs, douteux; 25 noirs et 25 blancs falsifiés.

L'analyste en chef déclare que le poivre est certainement l'épice que les marchands falsifient le plus dans le pays.

UN PRESIDENT POUR L'UNIVERSITE DU MANITOBA

Le conseil de l'université du Manitoba a décidé hier, d'élire un président qui recevra un salaire de $6,000 par année. L'honorable E.Coldwell et l'archevêque ont été nommés pour faire le choix.

NOUS MEUBLONS LES MAISONS

Notre spécialité est de fournir exactement l'ameublement qui convient, Luxe, Confort et Nécessité pour tous des appartements du Salon à la Cuisine, depuis $75 à $500 et plus.

Les visiteurs comme les acheteurs sont les bienvenus, ils seront convaincus de la supériorité de nos Meubles et Tapis, ainsi que de nos bas prix, soit au comptant ou à 30, 60, 90 jours et plus. Ouvert le soir, excepté les mercredis et jeudis. F. Lapointe, 625 rue Ste-Catherine Est, angle Montcalm. 71—P H juo

CET INCENDIE A SAINT-CYRILLE

(Spécial à la PATRIE)

ST-CYRILLE DE WENDOWER, 3. Comme la PATRIE l'a annoncé déjà brièvement, la manufacture de M. Calixte Lavoie a été détruite en cendres. Le feu a commencé dans la chambre des bouilloires. La manufacture comprenait une scierie et une manufacture de menuiserie; elle donnait de l'emploi à une dizaine d'ouvriers. Les pertes de M. Lavoie s'élèvent à environ $5,000. Il n'était assuré que pour $2,000.

VICHY CELESTINS

EST LA PROPRIÉTÉ DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE, CE QUI GARANTIT SA

Pureté *et son* **Efficacité**

Bue aux repas prévient: Goutte, Dyspepsie et Indigestions.

Consultez votre Médecin

Pas véritable sans

CELESTINS

BOIVIN, WILSON & CIE, Agents.

Une Nécessité de Famille

Le Liniment du Père Morriscy devrait être dans tous les foyers.

Vous savez combien il est rare qu'une semaine se passe, sans qu'un membre de la famille ait à souffrir, soit de la gorge, de la poitrine ou du dos, d'une brûlure ou d'une coupure, d'une entorse, d'abattements ou d'élancements.

Tous ces ennuis peuvent arriver, mais il n'y aucune raison d'en souffrir. Gardez une bouteille du "Liniment du Père Morriscy" dans la maison, usez-en fréquemment et la douleur aura peu de chance de durer.

Pendant sa vie, Père Morriscy prescrivait régulièrement son Liniment, et il prouva qu'il était efficace pour enlever toutes sortes de douleurs et d'élancements. Dans les Rhumatismes il est excellent pour se frictionnez, en prenant en même temps les Tablettes "No 7". Appliqué fréquemment sur la gorge et la poitrine, il aide également le Tonique de Poumons (No 10) à chasser promptement le froid sur les poumons, la toux et le mal de gorge.

Pris à tous les points de vue, il est le meilleur liniment de famille existant. Prix 25c. la bouteille. Chez votre fournisseur ou de Father Morriscy Medicine Co., Ltd., Chatham, N:B. 22F

Un million de boites employées maintenant chaque mois.

Aucun Laxatif n'a jamais eu autant de vogue qu'en ont les bonbons CASCARETS. Naturel, doux, prompt. Une simple tablette prise en temps opportun fait disparaître toute espèce de malaise. Pensez au bien qu'ils font.

Boîte de poche de veste 10 cents, aux pharmacies. Chaque réelle pastille est marquée C.C.C.

Suggestion aux Femmes

Comment une Rayonnante Chevelure Peut Facilement Orner leur Tête.

C'est une excellente chose pour les femmes du Canada que le Parisian Sage puisse maintenant être obtenu dans toutes les villes de quelque importance.

Aucune préparation n'a fait autant pour arrêter la chute des cheveux, exterminer les pellicules et donner de beaux cheveux aux femmes, que Parisian Sage.

Le Parisian Sage est le seul destructeur certain du microbe pelliculeux qui est la cause de 90 pour cent des affections des cheveux.

Ces petits démons pernicieux, persistants et destructeurs se nourrissent des toniques ordinaires des cheveux.

Le Parisian Sage est un rajeunisseur si extraordinaire et si prompt que la Dr J. Leduc Drug Co., agent à Montréal, garantit qu'il guérit les pellicules, arrête la chute des cheveux et la démangeaison du cuir chevelu en deux semaines ou l'argent est remis.

Le Parisian Sage est délicieusement parfumé ; c'est une préparation idéale, ni collante, ni graisseuse.

C'est un excellent article de toilette pour les femmes qui veulent avoir une chevelure luxuriante et lustrée qui commande l'admiration.

Une grande bouteille de Parisian Sage ne coûte que 50c chez Dr J. Leduc Drug Co., et chez les principaux pharmaciens du Canada. La fille aux cheveux châtains est sur chaque bouteille. Fait au Canada, par la Giroux Mfg Co., Fort Erié, Ont., qui exécutent les commandes par la poste, toutes dépenses payées.

NOUVELLES DES CAMPAGNES
ÉCHOS DE PARTOUT

NAMUR

Plusieurs de nos citadins ici depuis l'automne dernier, étant partis dans un moment de découragement nous reviennent comme des hirondelles contents de reprendre la vie et les travaux tranquilles de la campagne.

—La compagnie du chemin de fer de la Petite Nation, qui avait obtenue sa charte pour aller au Nominingue, vient de faire quelques changements dans ses plans de direction en faisant faire un nouveau tracé dans notre direction. Le but de la compagnie aujourd'hui, est de faire passer sa ligne à travers la plupart de nos cantons, Suffolk, Addington, Punsomby et Amherst, et aller rejoindre le Canadien Nord à Huberdeau.

Nous espérons que cette nouvelle est bien fondée.

—Notre fromagerie de Namur est maintenant en pleine opération depuis trois semaines, avec un bon rendement de lait. Les directeurs pour l'année courante sont: MM. Jean Nouvelle, président, Louis Gachet, Alp. Foucher, Louis Doles, Pierre Gaulier, Cyprien Picouce et François Blanc, Emile Lacoste, fromager, propriétaire, Chas. Favier, secrétrés.

Tous les règlements adoptés pour l'année courante, se sont faits dans l'ordre le plus parfait pour assurer le succès de l'industrie et de ses patrons.

—Les cultivateurs comptent sur une bonne saison, car les pâturages, foins et grains ont une très belle apparence, malgré le froid des premiers jours de mai.

ST-ANTOINE, sur Richelieu

Les exercices du mois de Marie se sont terminés mardi, ayant été suivis assidûment par les paroissiens. Ce sont les élèves de l'école et quelques jeunes filles du village qui ont préparé le chant de circonstance.

Etait ici, de passage mardi, M. F. D. Monk. Plusieurs des principaux citoyens de la paroisse ayant été informés, sont allés le rencontrer à bord du bateau, pour le féliciter de l'attitude ferme et énergique qu'il a prise en Chambre pour revendiquer les droits du peuple à propos du bill de la marine. Le vaillant chef a répondu avec une visible émotion, remerciant de tout cœur ceux qui, de près ou de loin lui donnent leur appui et leur confiance.

M. Monk voyage sur le Richelieu à bord du "City of Toronto", dont l'équipage est, on ne peut plus bienveillant, tant pour les passagers que pour ceux qui visitent le bateau.

COSBY. Nipissing, Ont.

C'est au milieu de la gaieté la plus franche que Miles Minnie Boucher, institutrice d'ici et Marie Ant. Marier, institutrice de Monnetteville ont donné, dimanche dernier une charmante réception, à l'occasion du 35e anniversaire de Dame J.-N. Desmarais. La soirée commença par la musique suivie d'une adresse lue par Mlle A. Marier, un cadeau donné par son mari, fut présenté par Melle M. Boucher en lui adressant des paroles de bonheur et de prospérité. La salle était superbement décorée pour la circonstance. Elle reçut à cette occasion d'autres jolis cadeaux et des félicitations de ses nombreux amis parmi lesquels nous remarquions: Mesdames J.-I Armand, H. Lahaie, J. Pednault, H. Lahaie, J. Marier, institutrice de Mason ; messieurs H. Lahaie, F. Morin, J. Armand, J. Pednault, H. Lahaie. Les invités ont agréablement passé cette soirée de musique de chant et d'euchre.

PAPINEAUVILLE

Dimanche, a eu lieu la procession annuelle de la Fête-Dieu. L'assistance était nombreuse. L'ostensoir contenant les Divines Espèces était porté par le R. P. Neveux, des Pères de Marie, économe du collège. Outre le Rév. curé E. Rochon, qui avait chanté la grand'messe, les Révds. Pères Bemelmans, supérieur du collège; Filodeau, Farand et Toublanc, professeurs, ont pris part à la procession à la suite du clais, ainsi que les avocats, médecins, notaires et marchands et industriels de l'endroit. Assistaient aussi en corps: les sociétés St-Joseph, Artisans, Forestiers, Alliance Nationale. Le chant a été fait par le chœur de la paroisse et les élèves du collège. Il y avait un reposoir au magasin de Mlle Hedwidge Bock, et à la devanture de M. Théotime Bonhomme; ils étaient très beaux; les dames et demoiselles du village étaient allées y mettre la main.

—Il y a eu un euchre dimanche, le 29 mai au soir, dans la salle des fêtes du couvent. L'assistance était une des plus nombreuses qu'il s'y soient vues. Les prix des dames ont été gagnés par Miles Alexandrine Séguin et Alma Lavigne, d'ici et ceux des Messieurs par M. St-Louis, payeur à la banque Union, à Plantagenet, et M. Louis Quesnel, marchand, d'Alfred. La recette, au profit du couvent, a été très abondante.

— M. le juge H. A. Goyette, de Hull, est venu ici le 27mai juger plusieurs causes instituées par le percepteur du Revenu Mackay, pour contravention à la loi des licences. Mme P. Nantel a été condamnée à $100.00 d'amende et les frais, et Mme E. Carrière à $50.00 et les frais; une autre cause a été remise à la huitaine.

SAINT-ISIDORE DE LAVERLOCHERE

A une grande réunion des membres du cercle de colonisation du Témiscamingue, tenue le 23 mai dans la paroisse de St-Isidore Laverlochère, à laquelle étaient présents le président général l'abbé Beauchamp, curé de St-Bruno de Guigues et tous les présidents de chaque cercle local, ainsi que le secrétaire-général, sous la haute présidence de Mgr Latulippe à la suite desquelles plusieurs questions intéressantes furent discutées, et des résolutions adoptées dans l'intérêt général du Témiscamingue.

—La fête de St-Isidore, laboureur, a eu lieu aussi, ce jour-là. La grand'messe fut célébrée par Mgr Latulippe pour honorer ce grand saint à qui la florissante petite paroisse de St-Isidore doit beaucoup. Un grand sermon fut prononcé par l'abbé Geoffroi, curé de Lorrainville.

ST-LOUIS DE BONSECOURS

M. Ovila Larivière et sa famille, de Roxton Falls, sont en promenade chez M. J. Laplante, père de Mme Larivière.

—Vendredi, la population de St-Louis, avait l'honneur de recevoir le Rév. Père Dranger, Dominicain. Celui-ci venait présider à un "Triduum". Tous se sont faits un devoir de laisser de côté leurs occupations pour venir entendre la parole de Dieu durant ces jours de grâce et de bénédictions.

Dimanche il y eut procession solennelle du Très Saint-Sacrement, dans le village.

La foule était nombreuse et le TrèsHaut nous a ménagé un temps favorable pour cette grande fête.

Le salut du Saint-Sacrement eut lieu chez M. J. Laplante, qui, aidé de MM. Antoine Martin, G. Robidoux, O. Larivière et Miles F. Laplante, R. Forcier, B. Chapdelaine, se dévoua pour préparer un modeste autel pour recevoir leur hôte.

Vente spéciale de rideaux en net Suisse.

3,800 paires de rideaux en net brodés avec appliqué, 3½ verges de longueur.

Valant $5.00, $7.00 et $9.00 la paire, en vente à $1.49, $1.95 et $2.95 la paire cette semaine.

MAISON VIAU, 1321 Ste-Catherine-Est. 77-12

ST-DOMINIQUE DE BAGOT

La famille Louis Robitaille remercie sincèrement toud ses parents et amis de la touchante expression de sympathie qu'ils leur ont témoignée à l'occasion de la mort de leur fille bien aimée, Bernardine, décédée le 23 mai, à l'âge de quinze ans et dix mois.

SAINT-FABIEN

La procession solennelle du Saint Sacrement de dimanche dernier, a été splendide. A cause du mauvais état des chemins, cependant, la procession ne s'est rendue qu'à l'école du village, où un magnifique reposoir avait été préparé. Quatre anges adorateurs étaient représentés par Miles Marie-Blanche Bérubé, Marie Anne Cimon, Agnès Harton et Adéla Jean, qui se sont admirablement bien acquittées de leur charge. En tête de la procession, nous voyions la bannière des dames suivie de celles-ci ; venaient ensuite les institutrices de toutes les écoles avec leurs élèves, portant chacune un drapeau. Puis venait le clergé, ensuite les hommes, etc., avec bannière.

—La température favorable du mois de mai a permis aux cultivateurs d'avancer les semailles, aussi plusieurs ont presque complètement fini ; mais, depuis quelques jours, la pluie abondante retarde : c'est malheureux pour ceux qui ne sont pas aussi avancés, car nous aurons le 12 du courant, l'ouverture d'une grande retraite.

—M. Cyrile Rioux a eu la douleur de perdre le seul fils qu'il lui restait de six enfants.

CHAMBLY CANTON

La première communion a eu lieu, vendredi, dans notre village ; 26 garçons et 41 filles prenaient part à la cérémonie. Ils reçurent aussi le sacrement de confirmation de la main de Monseigneur Racicot. Ce dernier est retourné à Montréal le même jour.

ST-CHRYSOSTOME

Vendredi dernier avaient lieu dans notre paroisse les cérémonies de première communion des enfants, et le sacrement de confirmation leur sera administré à la visite de Monseigneur Emard, qui viendra à St-Chrysostôme le 14 juin prochain.

— Les préparatifs pour le grand bazar au profit de notre couvent avancent toujours, et à en juger par les apparences, nos Sœurs peuvent escompter un succès assuré.

— M. Richard Stringer, qui habitait notre village, a vendu sa propriété à M. A. Narbonne, et nous a mitté pour l'Ouest Canadien, tenter fortune en pays lointain.

— Dimanche avait lieu dans le village, la grande procession de la Fête-Dieu. La rue sur tout le parcours avait été décorée de drapeaux Trois magnifiques arcs de triomphe avaient été construits, et tous rivalisaient d'ardeur pour faire mieux que le voisin. Le reposoir, installé au portique du magasin de J. O. Dubois, était magnifique. Somme toute, nous avons eu, cette année, une des plus belles processions que nous ayons jamais eue.

— Lundi, mardi et mercredi, les cérémonies des Quarante-Heures amenaient à notre église une foule de paroissiens, et plusieurs curés des paroisses environnantes venaient prêter main-forte à nos prêtres de la paroisse.

ECHOS DE GRAND'MERE

(Spécial à la PATRIE)

GRAND'MERE, 3. — La procession de dimanche dernier a été très imposante. Le reposoir élevé par les dames Ursulines dans leur jardin de la rue Principale, était très édifiant.

Dans l'après-midi, les Zouaves, sous le commandement de M. J. de M. Ayotte, allèrent présenter les armes à notre pasteur, M. L. A. Lafièche, et ensuite à nos députés P. E. Blondin et P. C. Neault. Ils reçurent un accueil enthousiaste et des félicitations partout. La foule n'a pas laissé non plus de leur exprimer son admiration.

—Vendredi dernier, MM. les docteurs Normand et Bourgeois, de Trois-Rivières, ont donné, dans la salle du collège, sous les auspices des médecins de cette ville, une conférence anti-tuberculeuse, accompagnée de projections lumineuses explicatives devant un auditoire nombreux et ont été religieusement écoutés.

Notre curé, M. Lafièche, fut prié de présenter les conférenciers, charge dont il s'acquitta avec son tact et son éloquence ordinaires.

—On dit que la Saint-Jean Baptiste sera fêtée avec pompe On commencerait dès ces jours-ci, de grands préparatifs.

Le 12 du courant, la compagnie des Zouaves fera une excursion à Trois-Rivières et le public pourra y prendre part. Départ le matin, et retour le soir.

—Les trottoirs sont maintenant terminés dans la dernière partie de la Rue Publique dernièrement annexée à la ville. Le coup d'œil est magnifique et la promenade agréable.

—MM. Wilfrid Damphousse et William Venne sont de retour d'un voyage d'un mois dans l'Abittibi, où ils étaient allés visiter les propriétés de la "Union Abittibi Mining Co."

—M. l'abbé A. Mongrain, vicaire en cette ville, est de retour d'un voyage à Montréal, où il a subi une opération chirurgicale. Il est maintenant parfaitement rétabli et peut vaquer à ses occupations sacerdotales.

—M. Choquette, gérant local de la Cie du Téléphone Bell, s'est fait casser un doigt accidentellement, dimanche dernier, au cours d'une partie de base-ball. Nous espérons qu'il sera bientôt guéri.

—Dimanche prochain, à l'hippodrome Villeneuve, auront lieu des courses au trot, et à pied par des amateurs.

—Les exercices du Mois de Marie se sont terminés, hier soir, avec éclat. Un salut solennel spécial avait été préparé et le chant a été exécuté avec distinction.

The John Murphy Company Limited

Sacoches et Bourses de très Haute Qualité à Moitié Prix et Moins

De nouvelles sacoches européennes de la plus haute qualité que ce magasin ait jamais offertes à ces prix, sont en vente pour samedi.

500 sacoches: sacs de voyage pour hommes et bourses combinaisons pour dames, les dernières nouveautés d'un des principaux manufacturiers européens, n'étant arrivées au Canada que depuis quelques semaines, achetées à moitié prix et même moins, et qui seront vendues demain aux mêmes conditions—moitié prix et moins.

C'est une vente pour les femmes prévoyantes qui désirent assortir un costume ou une robe. Elles sont dans toutes les nouvelles couleurs, nouveaux cuirs, finis et effets perlés en vogue durant cette saison ; il y a aussi les sacoches noires ordinaires.

Sacoches à main en cuir, toutes les formes, grandeurs, moutures, tous les cuirs et finis. Très peu de semblables, mais toute cette collection au choix.

64 à	$2.98
19 à	2.59
48 à	1.98
50 à	1.48
38 à	.98
32 à	.68
18 à	.43
20 à	.29
5 à	.15

Bourses combinaisons en noir et couleurs différentes grandeurs et avec divers compartiments :

8 seulement à	$2.59
6 seulement à	1.98
10 seulement à	.98
20 seulement à	.68
15 seulement à	.43

Sacs de voyage de la meilleure qualité, pour hommes.

8 seulement à	$2.98
8 seulement à	2.59
10 seulement à	1.48

Sacoches noires perlées, couleur acier, blanc et autres, se fermant avec cordon et avec monture.

26 seulement à	$2.98
24 seulement à	1.98
26 seulement à	1.48
42 seulement à	.98
24 seulement à	.43
10 seulement à	.29
6 seulement à	.15

AVIS—Naturellement nous nous attendons à vendre la collection entière samedi, la plupart le matin. Venez de bonne heure si vous le pouvez.

LE "TROUVERE" REMPORTE UN BRILLANT SUCCES

La représentation du Trouvère par l'excellente troupe San Carlo, au Princess, hier soir, fut une des meilleures que nous avons eues jusqu'à ce jour. Les chœurs, l'orchestre et les premiers rôles chantèrent avec un bel ensemble et soulevèrent à maintes reprises l'enthousiasme des spectateurs.

C'est ce soir, la reprise tant attendue de la Bohème, de Puccini. Nous avons dit, mardi, tout le bien que nous pensions de cette œuvre et de son interprétation, et nous croyons qu'il y aura foule, ce soir, pour acclamer les excellents artistes de la troupe de San Carlo.

Cachets du Dr Fred. Demers, guérison en 5 minutes de tous maux de tête. Exigez toujours le nom du Dr Fred. Demers, gravé sur chaque cachet. Ce sont les seuls vraiment bons. v-jno

BLESSE PAR UNE RUADE DE CHEVAL

Narcisse Lebrun, charretier, âgé de 64 ans, demeurant rue St-Augustin, St-Henri, a été transporté à l'hôpital Général, cette nuit, vers deux heures, souffrant de la fracture de deux côtes et de douleurs internes. Pendant qu'il était occupé à dételer son cheval, le vicieux animal lui décocha une terrible ruade, le blessant de la sorte. On ne désespère, cependant, pas de son cas.

Plus de Cheveux Blancs ni de Têtes Chauves avec la prodigieuse

CHEVLURINE DE PARIS

Elle redonne aux cheveux blancs, gris ou fanés, leur belle couleur naturelle de la jeunesse, soit châtain, brun ou noir, elle détruit les pellicules, arrête la démangeaison au cuir chevelu et la chûte des cheveux, les empêche de blanchir et fait pousser de nouveaux cheveux. De plus, elle parfume, aide à friser et rend la chevelure souple et douce comme de la soie. Partout, 50c la bouteille ou adressez Cooper & Co., Dépt. 10, No 199 des Commissaires, Montréal.

GRATIS — Echantillon expédié sur demande contre réception de 10c pour frais de poste et emballage. Demandez-nous-en. 44-s-jno

Les Affections du Foie

sont rapidement soulagées puis guéries par l'usage, persévérant de

L'EAU DE VICHY

ST-YORRE.

SOURCE REGENTE

Non Décantée.

Naturelle, gazeuse, dont les vertus médicinales ont eu raison dans les cas les plus graves. Elle est souveraine dans le traitement des maladies de l'estomac, du foie des reins et de la vessie.

Chez tous les Pharmaciens

LA CIE D'IMPORTATION ANGLO-FRANCAISE,

232 rue Lemoine, Montréal.

L'ANIVERSAIRE DU PAPE PIE X

ROME, 3—Sa Sainteté Pie X célébrait hier le soixante-quinzième anniversaire de sa naissance. Le pape a dit la messe en présence de quelques personnes spécialement invitées parmi lesquelles ses sœurs et sa nièce, puis il a déjeuné avec quelques parents.

L'auguste vieillard a reçu de toutes les parties de l'univers, de nombreux messages de félicitations.

Nouveau Feuilleton de la "Patrie"

La Race qui ne Meurt pas

Par Charles de Vitis

Reproduction et Adaptation autorisées par la société des gens de lettres

6 (Suite)

"Ces gens-là aiment l'argent pardessus tout.

"Quand ils ont l'argent, ils ambitionnent autre chose."

La mère de Madeleine pâlit, elle regarda sa fille comme si elle avait peur de comprendre et la prenant vivement par l'épaule.

Tu ne veux pas dire que... ?

—Ce n'est pas possible! Oser, oser lever les yeux jusqu'à toi !

Mme Levady frémissait. Tout son orgueil se révoltait à la pensée qu'un être pour lequel elle n'avait qu'un mépris irraisonné se risquait à prétendre à la main de Madeleine.

Et puis, une crainte vague la prenait aussi.

Est-ce que par hasard Théodore agirait avec l'assentiment du maître ?

Non, cela n'était pas possible.

M. Levady ne pouvait être aveugle à ce point.

—Ainsi, mon enfant, tu crois que Bardoche oserait convoiter non seulement l'argent, les honneurs, la situation, mais qu'il voudrait entrer dans notre intimité et...

La mère de Madeleine s'arrêta, elle ne pouvait se décider à achever sa pensée, il lui semblait que parler ainsi tout haut du mariage possible de Madeleine à Théodore serait souiller la belle âme de sa fille.

—J'en ai peur, maman ; une femme ne se trompe pas en ces matières.

—Mais je suis là, mon enfant ?

Madeleine sourit doucement.

Hélas ! elle n'avait pas grande confiance dans l'appui que pouvait lui offrir sa mère.

Elle la savait tremblante, timide, muette devant l'autorité paternelle.

Cette crainte, elle la traduisit par ces mots :

—Papa est là, lui aussi.

—Eh bien ! cela veut dire que si cet Auvergnat de malheur sait s'adresser au bon moment à mon père; nous aurons tout à craindre. Il a une volonté terrible ce Bardoche, il ne reculera devant rien. Tu sais que mon père a en lui une confiance aveugle. Je sais qu'il a mené à bon port deux ou trois entreprises qui semblaient perdues. Cela a ravi papa qui prétend toujours qu'il ne saura comment s'acquitter envers lui.

Le jour où mon père répètera devant Bardoche le regret qu'il éprouve de ne pouvoir lui donner une récompense à la hauteur de son mérite, rien de plus simple. Bardoche se déclarera satisfait ou même récompensé au delà de ses mérites par le don de ma main.

Et il est si habile qu'il amènera mon père à la lui offrir lui-même et lui ne l'acceptera qu'ayant l'air forcé et contraint.

Et nous, nous qui n'avons jamais osé lui exprimer notre antipathie pour son bras droit, son "alter ego", nous courberons la tête, encore une fois de plus.

—Ah ! non, pas en cela !

—Qui sait ?

—Si seulement ton frère avait suivi une autre voie !

Madeleine se redressa fièrement.

—Tu ne veux pas dire, maman, que pour me sauver, il fallût que Julien sacrifiât le bonheur de sa vie ? Ah ! non ! Je ne lui demanderai pas ce nouveau sacrifice à ce pauvre garçon, conclut Madeleine en soupirant.

AUTOUR D'UNE FABRIQUE

II.—CONFIDENCES

Mme Levady, absorbée dans ses pensées, n'entendit point ce soupir, sans cela elle aurait vu que Madeleine lui cachait encore une chose.

Un chagrin sans doute.

Car, quand il s'agissait de lui faire partager une joie, la charmante fille n'avait point de secret pour sa mère.

—Il n'est pas question de cela, dit Mme Levady, ce qui est fait est fait.

Mais enfin, ton frère aurait dû être le successeur naturel de ton père. Malheureusement, il n'avait aucune vocation pour ce métier d'industriel.

La vocation ne se commande pas. C'est comme l'amour, elle vient sans qu'on s'y attende.

Il a préféré le métier des armes. Je ne puis que l'admirer, c'est un beau et brave métier.

On n'y travaille pas pour de l'argent.

Je ne sais encore comment ton père a consenti à lui laisser passer ses examens de Saint-Cyr.

Le pauvre garçon ! Le beau jour que celui où il vint ici pour la première fois en uniforme.

Ton père même a souri en le voyant ! J'étais si fière de lui ! Maintenant, le voici lieutenant de dragons, en garnison à Reims. Y restera-t-il ? Il a vingt-cinq ans, et je tremble tous les jours, car je connais son caractère aventureux, son amour des voyages.

Un jour ou l'autre, quelque explorateur nous l'enlèvera pour longtemps.

—Voyons, maman, il ne faut pas t'attrister ainsi. Prévoir le malheur de loin c'est l'attirer. Il y a un malheur plus sûr, plus proche auquel il faut parer.

—Oui, mais comment ? comment? dit Mme Levady en se tordant les mains. Ah ! je parlerai à ton père, je le préviendrai, je lui dirai, je me jetterai à ses pieds. Tu verras, ma fille chérie, de quoi je suis capable pour défendre ton bonheur menacé !

Madeleine embrassa sa mère. Elle lui était reconnaissante de cette marque de tendresse.

Mais elle n'espérait pas ; elle connaissait son père et elle pouvait par l'énergie de son caractère juger du sien.

Un bruit caractéristique se fit entendre au même moment. Les deux femmes ne s'y trompèrent point. Elles coururent à la fenêtre, guettant au travers des vitres. Une automobile de bonne marque entrait dans la cour.

Le valet de pied sautait au bas du siège du véhicule encore en marche, au risque de se casser les os, et courant ouvrir la portière. On savait que M. Levady n'aimait point attendre, et comme il payait fort bien, on le servait au doigt et à l'œil.

Un homme descendait de l'automobile, jetant autour de lui le regard orgueilleux du propriétaire satisfait.

— Chut! voici ton père, fit Mme Levady. Nous reprendrons cette conversation plus tard.

— Naturellement. En attendant, calme-toi, ma petite Mad, je suis là, t'ai-je dit. Compte sur moi. Je veux ton bonheur, entends-tu...

Et elle ajouta plus bas, de manière à ce qu'elle seule l'entendit:

— Et celui de Jean...

— Oui, mère, fit la jeune fille en lui envoyant un baiser du bout des doigts.

Elle n'avait point entendu la dernière partie de la phrase maternelle.

Les deux femmes avaient repris leurs occupations premières. Mme Levady son éternel tricot. Madeleine pianotait en chantonnant une romance à la mode.

On ne pouvait se douter qu'il y avait quelques instants à peine une scène poignante s'était passée dans ce salon si doucement hospitalier.

M. Levady y fut trompé comme les autres. Lorsqu'il souleva la portière qui fermait l'entrée du petit salon, il jeta un regard satisfait sur les deux femmes. Ce sont bien là les occupations auxquelles doivent se livrer les femmes esclaves. "Garder le logis et filer de la laine."

Il était satisfait de leur tenue.

Il embrassa sa femme et sa fille sur le front.

C'était un bel homme, d'une cinquantaine d'années environ.

Il était de taille haute, de stature épaisse, l'air solide et vigoureux.

Sa figure large et intelligente était éclairée par des yeux vifs, d'un brun clair; une barbe déjà grise encadrait le bas de son visage.

Il eût été beau, si la face eût été moins colorée, l'expression moins dure et moins énergique. Une grande barre traversait le front têtu, la barre des résolutions opiniâtres.

Très bien mis quoique sans prétention; il arborait à la boutonnière de son veston et de son pardessus une rutilante rosette de la Légion d'honneur.

Certains hommes, et des plus méritants, se contentent de fleurir timidement leur veston de cette fleurette rouge. Mais M. Levady n'avait point la gloire modeste.

Il eût mis la rosette à son chapeau si cette façon n'eût point été ridicule.

— Ça va bien? dit-il, en jetant son chapeau et son pardessus aux mains du valet de chambre qui l'avait saisi et se retirait aussitôt.

— Ça va bien, mon ami. Vous n'êtes pas trop fatigué?

— Moi, fatigué, pour qui me prenez-vous? Rien de nouveau ici?

— Non.

(A suivre)

CASTORIA

Pour Bébés et Enfants.

La Sorte Que Vous Avez Toujours Achetée

Porte la Signature de Chas. H. Fletcher

10 LA PATRIE VENDREDI, 3 JUIN 1910

MALPROPRETE DE NOS RUES

L'AVENUE MONT ROYAL EST DETIENT LE RECORD AU MECONTENTEMENT DES CITOYENS DE LA PARTIE NORD.

Le retard que les autorités municipales apportent dans les travaux de voirie, se fait rudement sentir dans plusieurs quartiers où il y a nombre de rues dans un état de malpropreté repoussante. Il y a cependant peu de rues pouvant rivaliser de malpropreté avec l'avenue Mont Royal, dans sa partie non pavée, depuis la rue Saint-Hubert, allant vers l'Est. Il y a là une couche de boue liquide de plusieurs pouces d'épaisseur qui jallit sur les passants au passage, des voitures, et comme il n'y a pas un seul employé de la corporation chargé d'entretenir les traverses, il arrive que les personnes descendant des tramways sont forcées de se crotter jusqu'à mi-jambe. Les dames gâtent leurs dentelles et se plaignent amèrement de l'inertie des autorités municipales. On prétend, avec raison, que c'est une disgrâce pour Montréal d'avoir des rues aussi sales.

DE LA LUMIERE AU PARC LAFONTAINE

CE PARC PUBLIC N'OFFRE AUCUNE SECURITE LE SOIR, LES CONCERTS POPULAIRES REPRENDRONT-ILS ?

Les citoyens des environs du parc Lafontaine et de toute la partie nord de la ville en général, s'agitent et trouvent qu'on les néglige un peu trop à l'hôtel de ville. Ils prétendent que le parc Lafontaine, l'un des rares endroits où les familles peuvent se donner l'illusion de la campagne, n'est pas éclairé le soir, et qu'il est difficile de s'y aventurer sans risquer d'entendre chuchotter des déclarations par trop brûlantes, le long des bancs et des haies, de se faire insulter et même de se faire attaquer dans les allées solitaires et sans lune. Ils se demandent aussi avec une certaine anxiété si nous aurons encore des concerts populaires cet été. L'an dernier, ces concerts ont attiré des milliers et des milliers de personnes qui revenaient à la maison contentes et meilleures, et l'on croit qu'il appartient aux contrôleurs de continuer l'oeuvre commencée, pour le plus grand bien de la métropole.

Vente spéciale de rideaux en net Suisse.

3,800 paires de rideaux en net brodés avec appliqué, 3½ verges de longueur.

Valant $5.00, $7.00 et $9.00 la paire, en vente à $1.49, $1.95 et $2.95 la paire cette semaine.

MAISON VIAU, 1321 Ste-Catherine Est. 77-12

UNE RACE DE PYGMEES EN NOUVELLE GUINEE

LONDRES, 2. — Le "Times" annonce que l'expédition britannique occupée à explorer les grandes montagnes neigeuses de la Nouvelle Guinée hollandaise a trouvé à une altitude de 2,000 pieds une tribu de pygmées dont la hauteur moyenne est de 4 pieds et 3 pouces et qui, sans aucun doute appartient à la race connue sous le nom de negritos.

L'EMANCIPATION

Un homme émancipé, c'est celui qui, laissant de côté le vêtement confectionné, va se faire habiller par le chic tailleur qu'est M. J. Hudon, 87, rue Saint-Charles Borromée.

LE GENERAL FRENCH EST SATISFAIT

KINGSTON, Ont., 3 — Le général French a été enchanté de sa visite au "Collège Royal Militaire" de Kingston, et a parlé avec enthousiasme des brillants et nombreux officiers sortis de cette grande institution.

LES CONTRATS DE TUYAUX

LES COMMISSAIRES ONT ACCORDE HIER LES CONTRATS POUR 4,000 TONNES DE TUYAUX AUX PLUS BAS SOUMISSIONNAIRES.

Des contrats pour la fourniture de 4,000 tonnes de tuyaux de fonte devant servir à la nouvelle canalisation de l'aqueduc dans la partie nord de la ville, ont été adjugés par le Bureau de Contrôle, hier après-midi.

Ces tuyaux seront de diverses grosseurs variant de 4 à 30 pouces et les soumissions portaient sur chaque grosseur en particulier. Les contrats ont été adjugés aux plus bas soumissionnaires dans chaque cas et les prix payés cette année représentent une économie de 20 p. c. par tonne sur ceux de l'an dernier.

Une maison anglaise, la Stanton Iron Works Co. a recueilli les tuyaux de 4 et 12 pouces à $29.50 et $27.50 la tonne, et une maison écossaise, la Robert McLaren & Co., obtient le contrat pour les grosseurs de 6, 8, 10, 16 et 20 pouces à des prix variant de $27.30 à $29.

La plus basse soumission pour la fourniture des tuyaux de 24 et 30 pouces a été faite par la Canada Iron Co., de Trois-Rivières, à $27.50 et $27.

Les contrôleurs n'ont pas voulu accepter la soumission de cette compagnie avant de savoir de M. Janin si la compagnie peut fournir la quantité de tuyaux requise. M. Janin devra aller visiter l'établissement et faire rapport.

LA FETE DU ROI

L'AJOURNEMENT AU 1er JUILLET DERANGE PLUSIEURS PROJETS QUI DEVAIENT SE REALISER AUJOURD'HUI. — LA SALVE ROYALE.

Selon que nous l'avons annoncé, hier, la fête du roi n'est pas observée aujourd'hui comme congé légal, au grand désappointement de nombre de fonctionnaires, tant du gouvernement que de la ville, qui s'étaient arrangés de façon à pouvoir s'absenter de la cité pendant trois jours consécutifs.

La fête du roi sera célébrée le 1er juillet seulement, et les banques, l'hôtel des postes, le palais et l'hôtel de ville sont ouverts au public, comme d'habitude. Au palais, il y a, cependant, moins d'activité, parce que plusieurs juges de la Cour Supérieure, croyant à un congé statutaire, avaient décidé avant la proclamation en sens contraire de s'absenter de la ville.

Cependant, la salve royale de 21 coups de canon a été tirée à midi, sur le Champ-de-Mars, par la 3ème batterie de campagne, sous les ordres du capitaine Creelman. On s'est servi de pièces de 18 livres. Les drapeaux flottent sur les édifices.

COURRIER DE LEVIS

(Spécial à la PATRIE)

LEVIS, 3.—Les vaisseaux "Champlain" et "Montcalm" sont sortis du bassin de radoub, à St-Joseph de Lévis. Tous deux ont subi des réparations.

—La cérémonie de la première communion au couvent de Notre-Dame a eu lieu mercredi matin, ainsi qu'au couvent et à l'église paroissiale de St-Joseph de Lévis. A ces deux derniers endroits Mgr Roy a administré le sacrement de confirmation aux nouveaux communiants.

A Bienville et à l'église Notre-Dame, cette même cérémonie a eu lieu jeudi.

—Mercredi a eu lieu, à St-Joseph, l'ouverture du Camp des Hussards.

CAFE DE MALT

Fouille-Régulateur, Pilules Kneipp, Thé Dépuratif, Elixir stomachique, Poêle des Champs, Extrait de Myrtille, Livres de "Ma Cure d'Eau" et tous les accessoires de la Cure d'Eau Kneipp. — Pharmacies Henri Lanctôt, dépositaires. Coin St-Denis et Ste-Catherine. Coin Prince-Arthur et St-Laurent. 80 jno

CONVENTION DE JOURNALISTES

DES QUESTIONS EXTREMEMENT INTERESSANTES SERONT DISCUTEES A LA GRANDE CONVENTION QUI AURA LIEU AU WINDSOR, LE 15 JUIN PROCHAIN.

On vient de terminer le programme de la douzième convention annuelle de l'Association Nationale des Gérants de Circulation de journaux, qui sera tenue à l'hôtel Windsor, les 15, 16 et 17 juin. Des représentants des journaux du Canada et des Etats-Unis y assisteront. On discutera à cette convention des questions intéressantes concernant les journaux. Voici la liste des sujets de discussion. Les membres désignés pour ouvrir la discussion sur ces questions parleront cinq minutes, puis la discussion suivra.

Mercredi, 15 juin:

Les meilleurs moyens de développer la vente des journaux dans les dépôts permanents et sur la rue MM. Thos. Downey, The Globe, Boston. J. M. Schmidt, The News, Indianapolis.

Quelles sont les meilleures choses, en dehors du service des nouvelles, pour assurer un succès de circulation. MM. F. E. Murphy, The Tribune, Minneapolis, J. F. Broadfoot, The Post, Washington.

Le supplément comique—Est-il un succès de circulation pour l'argent qu'il coûte. MM. F. S. Brant, The North American, Philadelphie. B.P. Gorham, The Chronicle, Houston, Texas.

Comment s'assurer le meilleu service—service des étudiants, promotion des assistants, service des employés d'autres journaux, MM. O. D. Wolf, The Journal, Topeka, Kansas. P. E. Seibel, Daily Georgian, Atlanta, Ga.

Valeur de la page des dames au point de vue de la circulation. Mme T. C. Wilson, The Capitall Topeka, Kansas.

Valeur des histoires en séries, au point de vue de la circulation. M. E. D. Reynolds The Free Press, Winnipeg.

Jeudi, 16 juin, Le matin

Discours de Sir Hugh Graham, président et gérant général du "Montreal Star".

Les meilleures méthodes pour ce qu'on appelle les "R.F.D. Routes" et avec les maitres de postes des campagnes, MM. S. D. Long, The Eagle, Vichita, Kansas, R. B. Bartram, The Journal, Columbus, O.

Est-ce à l'avantage ou au désavantage des journaux, de diviser en petits paquets la malle des journaux, selon le désir du département des postes, M. J. M. East The Union, Manchester, N.H.

Les garçons de journaux salariés et les garçons étrangers. Paient-ils? MM. C.H. Motz, Times Star, Cincinnati, O., J. L. Foley, Sentinel, Milwaukee, Wis.

Les primes—leurs avantages et leurs désavantages. M. W. J. Darby, The Mail, Toronto, Ont.

Les concours de devinettes, les concours de popularité. Peuvent-ils amener une circulation permanente? MM. A. E. McKinnon, The Press, Philadelphie, D. B. Rose, Evening-Post, Louisville, Ky.

Jeudi le 16 juin, l'après-midi:

Les éditions sportives et les éditions extras peuvent-elles amener une circulation permanente? MM. J.J. Lynch, The Press, Cleveland O., W. J. Argue, The Star, Toronto Ont.

"Les petites annonces". Leur valeur au point de vue de la circulation—MM. W. Elder, Telegram, Toronto, Ont., J. B. Cox, The News, Calgary, Alberta.

Le papier perdu.—Quel est le pourcentage raisonnable de papier perdu par numéro de journal et comment le réduire M. W. T. Adair, The Tribune, Chicago, Ill.

Le département de circulation, d'un journal devrait-il avoir un surplus à la fin de l'année? MM F. A. Rodman, The Blade, Toledo, O., H. E. First, The Enquier, Cincinnati, O.

Le privilège du retour—Sa pratique et ses abus, M. E.M. McSweeny The Traveler, Boston.

Vendredi, le 17 juin, Le matin.

La circulation au point de vue de l'homme qui l'achète, M. W.H.Goodwin, gérant de la compagnie John Murphy, limitée, Montréal.

Au point de vue de la circulation le directeur fait-il bien de donner autant d'espace aux théâtres qu'il l'a fait ordinairement, MM. Geo.M. Rogers, The Plaindealer, Cleveland, O. Victor Ryeberg, The Morning Telegraph, New-York.

Les éditions du dimanche. Comment en retirer de la circulation, pour les jours de la semaine, MM. M. D. M. Beardsley, Inter-océan, Chicago, J. L. Russell, The Leader, Cleveland, O.

LA FETE NATIONALE A ST-GUILLAUME

(Spécial à la PATRIE)

SAINT-GUILLAUME, Qué., 3. — A une assemblée des francs-tenanciers de la paroisse de Saint-Guillaume, tenue à la salle publique, mardi soir, il a été décidé de fixer la date de la célébration de la fête de Saint-Jean-Baptiste au 28 du courant.

Saint-Guillaume s'attend à une affluence considérable de personnes et le programme de la journée est des plus attrayants. Les meilleurs orateurs du comté d'Yamaska ont promis d'assister à la fête et d'y prendre la parole.

Il y aura 35 chars allégoriques, grand pique-nique, discours, soirée dramatique et musicale et feux d'artifice.

La journée s'ouvrira par une messe solennelle et il nous sera probablement donné d'entendre le sermon de circonstance par un enfant de la paroisse.

La fête est sous le patronage de M. Lessard, curé de la paroisse et ceux qui connaissent sa générosité, savent qu'il sera pour beaucoup dans le succès de cette fête canadienne.

PIANOS POUR VACANCES

Nous ne saurions trop engager les personnes qui ont à faire l'acquisition d'un piano ou d'un orgue, de ne rien faire avant d'avoir visité la nouvelle fabrique de pianos Pratte, No 2502, Boulevard Saint-LLaurent, ou de lui écrire pour ses catalogues. La réputation dont jouit la Maison Pratte, la manière libérale dont elle a toujours traité ses clients, la confiance qu'elle a su s'acquérir, la haute perfection de ses produits, sont des garanties indiscutables de sa bonne renommée, qui assure à chaque acheteur entière satisfaction. Indépendamment des Pianos Pratte neufs de tous les styles, on y trouvera aussi des pianos d'occasion de différentes manufactures, de 50 à $200.

Comme la Maison L. E. N. Pratte, vend directement de sa fabrique à l'acheteur, sans l'intermédiaire des marchands ou agents, les acheteurs ont intérêt à s'adresser directement à elle.

Prenez l'habitude d'envoyer votre linge à la Toilet, 425 rue Richmond.

MODIFICATION A LA LOI DES CHEMINS DE FER

WASHINGTON, 3—Le Sénat a adopté hier, un certain nombre d'amendements importants au projet de loi des chemins de fer. Dans le nombre figure l'amendement du sénateur Overman, de la Caroline du Nord, qui défend aux tribunaux fédéraux d'émettre des injonctions interlocutoires dans le but de suspendre l'application d'une loi de l'Etat, si cette injonction n'a pas l'assentiment de nos juges dont l'un doit être membre de la cour suprême ou de la cour de circuit.

L'article qui soumet les compagnies de télégraphes à la juridiction de la loi du commerce interprovincial a été modifié dans le sens de l'établissement de franchises télégraphiques. Un autre amendement autorise des tarifs spéciaux pour les dépêches de presse.

Le projet de loi entrera en vigueur 60 jours après qu'il aura été définitivement voté.

LE COMMANDANT PEARY EST RECU PAR LE ROI

LONDRES, 3.—Le commandant R.E. Peary a été présenté au roi hier, et pendant une demi-heure, il a discuté avec ce dernier sur l'expédition antarctique du capitaine Scott.

Les enfants pleurent pour avoir le

CASTORIA

DE FLETCHER

Il représente la force,

la santé pour les personnes affaiblies par l'âge ou débilitées par suite d'excès de fatigue, de fièvre ou de maladies.

LE VIN ST. MICHEL

le Roi des Toniques, le plus généreux, le plus actif, le plus agréable des vins reconstituants.

LE VIN ST-MICHEL se prend à la dose d'un verre à vin avant les repas et chaque fois que le besoin s'en fait sentir.

EN VENTE PARTOUT

BOIVIN, WILSON & CIE

SEULS AGENTS

520 RUE ST-PAUL

MONTREAL

QUEBEC POURSUIT LE CANADIEN-NORD

QUEBEC, 3. — Le maire Drouin a donné instruction aux avocats de la cité de prendre immédiatement les procédures nécessaires contre le Canadien Nord pour recouvrer de cette compagnie le bonus de $200,000, que la cité de Québec avait accordé à certaines conditions qui n'ont pas été remplies.

VISITES PASTORALES DE MGR. BERNARD

(Spécial à la PATRIE)

ST-HYACINTHE, 3 — Mercredi matin, les cloches de toutes nos églises, nous ont annoncé le départ de notre évêque, pour sa visite pastorale. Voici son itinéraire:

1 L'Ange-Gardien	1	2	3	Juin.
2 Saint-Romuald de Farnham	3	4	5	"
3 Ste-Brigide	5	6	7	"
4 Ste-Angèle	7	8	9	"
5 St-Grégoire	9	10	11	"
6 St-Athanase	11	12	13	"
7 Ste-Anne de Sabrevois		13	14	"
8 St-Georges de Henryville	14	15	16	"
9 St-Jacques de Clarenceville		16	17	"
10 St-Sébastien	17	18	19	"
11 St-Pierre de Véronne		20	20	"
12 Notre-Dame des Anges	20	21	22	"
13 St-Alexandre	22	23	24	"
14 Ste-Sabine		24	25	"
15 St-Ignace		25	26	"
16 St-Damien de Bedford		26	27	"
17 St-Armand		27	28	"
18 St-François d'Assise de Frelighsburg		28	29	"
19 Ste-Croix de Dunham		29	30	"
20 Ste-Rose de Lima de Sweetsburg		30	1	Juillet
21 St-Vincent Ferrier d'Adamsville		1	2	"
22 Saint-Alphonse de Granby		2	3	"
23 Notre-Dame de Granby	3	4	5	"
24 St-François-Xavier de Shefford		5	6	"
25 Saint-Edouard de Knowlton		6	7	"
26 St-Bernardin de Waterloo	7	8	9	"
27 St-Joachim de Shefford		9	10	"

ORDINATION DE L'ABBE E. CARON

(Spécial à la PATRIE)

SAINT-FLAVIEN, 2 — Samedi, 28 mai, arrivaient Mgr L.N. Bégin et son secrétaire, M. l'abbé Eug.-C. Laflamme, MM. les abbés J. B. Hallé, H. Chouinard, J. Ferland, M. L. Belleau, C. Lemieux, du Collège de Lévis; M. l'abbé C. E. Frenette, ancien curé de St-Jean Port Joli, retiré à St-Romuald; H. Martel, vicaire à St-Malo, M. le curé Pérusse, accompagné de son vicaire et d'une foule des principaux citoyens, étaient à la gare avec leurs voitures pour conduire au village Sa Grandeur et sa suite, où ils arrivèrent au son des cloches sonnant à toute volée. Les citoyens avaient décoré de pavillons, de banderolles, de lanternes chinoises, le chemin principal.

—Dimanche, 29, était le grand jour où devait être célébrée pour la première fois dans l'église de St-Flavien, l'ordination du premier prêtre, natif de la paroisse. Aussi l'église était-elle remplie. Il y eut messe pontificale chantée par Sa Grandeur Mgr Bégin, qui donna l'onction sacerdotale au nouvel élu, M. l'abbé Edmond Caron, professeur au collège de Lévis, fils de M. F.-X Caron, agent du G.T.R. à Methot's Mill. Le sermon de circonstance fut donné por M. l'abbé J. B. Hallé, directeur au collège de Lévis. Ceux qui connaissent l'éloquence du prédicateur peuvent se faire une idée de l'émotion qu'il a produite sur son auditoire par sa parole chaude et convaincante. MM. les abbés A. Poulin, curé de N.D du Sacré-Coeur, et A. Bilodeau, vicaire à Ste-Croix, assistaient à l'ordination. Le dîner fut donné au presbytère, auquel assistaient Sa Grandeur Mgr Bégin et les membres du clergé, au nombre de quatorze, M. F.-X. Caron, père du nouvel élu, et Mme Caron, sa belle-mère.

Le soir, à 7 heures, le nouveau lévite chanta les vêpres solennelles, suivies du Salut du Très Saint-Sacrement.

Comme le dimanche avait été la fête du clergé, lundi, jour de la première messe du nouveau prêtre, était la fête de la famille. A 8 hrs., M. l'abbé Caron montait à l'autel, assisté de M. l'abbé C. Lemieux et de MM. H. Martel et J. Ferland.

Le sermon fut donné par M. l'abbé L. Boulanger, professeur de philosophie au Collège de Lévis. Tous les membres de la famille communièrent de la main du célébrant. Comme le dimanche, le choeur de l'orgue, sous la direction de l'organiste, Mlle Legendre, nous donna de beau et bon chant. A examiner notre riche autel, brillamment illuminé de mille feux, les nombreuses décorations, les riches ornements de drap d'or dont étaient revêtus le célébrant et ses assistants, nous n'avions rien à envier aux riches paroisses des villes.

Le dîner donné par la famille Caron fut pris au couvent. Une soixantaine de parents et d'amis assistaient au banquet, où rien ne manquait. Outre la famille de M. l'abbé Caron, composée de son père, sa belle-mère, ses frères, sœurs, oncles et tantes, nous avons remarqué M. le curé Pérusse et son vicaire, M. G. Julien, MM. les abbés C. E. Frenette, L. Boulanger, C. Lemieux, A. Poulin, H. Martel, J. Ferland, Mme Vve Ulric Germain, de Québec, Mme L. O. Ratté, de Méthot's Mill, M. et Mme Gingras, de St-Romuald, Mme Ferd. Houde, de Sherbrooke, M. et Mme Dr Eug. La Rue, M. et Mme D. U. Bernard, M. et Mme L. L. Ratté, M. et Mme B. Moffet, M. Mme Amb. Lambert, M. et Mme Ed. Houde, M. et Mme Fos. Poitras, M. et Mme Ls. Bibeau, maire, etc.

Plusieurs jeunes filles de nos premières familles servaient les tables; Mlles Albertine et Estelle La Rue, Mlles Eugénie et Marie-Anne Poitras, Mlles M. Blanche Gagné et Angélina Payeur.

Vers la fin du banquet, Mlle Lucienne Caron, sœur de l'élu, élève du couvent des Ursulines de Québec, présenta une touchante adresse à son frère, qui en y répondant, fit verser des larmes d'émotion à tous les convives. Les discours qui suivirent furent prononcés dans l'ordre suivant: Par M. Célestin Lemieux, directeur des ecclésiastiques du collège de Lévis; par M. le curé de St-Flavien, L. J. Pérusse; M. le Dr Eug. La Rue, MM. les abbés A. Poulin, G. Julien, J. E. Frenette, L. Boulanger, H. Martel et J. Perland.

Tous félicitèrent M. l'abbé Caron du grand honneur et du bonheur dont il jouissait aujourd'hui, lui souhaitant une longue et fructueuse carrière sacerdotale.

M. l'abbé Caron a dit sa seconde messe mardi matin, à l'autel de la Ste-Vierge, et cet après-midi il part pour le collège de Lévis pour reprendre ses fonctions de professeur.

VERS L'OUEST CANADIEN

28 juin 1910

Il s'organise en faveur des Canadiens-Français des Etats-Unis, une excursion avantageuse vers l'Ouest Canadien, sous la direction du Rév. J. A. Ouellette, colonisateur de l'Alberta. Les excursionnistes traverseront le Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta jusqu'à Edmonton. On visitera les prairies du Sud de l'Alberta et surtout Ouellette, centre des fermes irriguées. De là les excursionnistes se rendront à Edmonton pour voir les différentes paroisses canadiennes-françaises environnant Edmonton, où un grand nombre de fermes très avantageuses sont à vendre à des conditions faciles. Tous les colons désireux d'un ou plusieurs homesteads pourront aisément se rendre à Saint-Paul des Métis où chaque personne ayant 18 ans, peut obtenir 160 acres de terre pour $10.

Le départ s'effectuera à Montréal, le 28 juin prochain, par le Pacifique Canadien. Des billets de retour seront vendus à prix réduit. Des wagons-lits spéciaux et confortables seront réservés à ceux qui en feront la demande. Pour tous les renseignements désirés sur l'Alberta et les détails de la belle excursion du 28 juin, s'adresser au Rév. J. A. Ouellette, 306 Saint-Antoine, Montréal.

POUR LE ST-LAURENT

On vient de recevoir dans les chantiers du gouvernement à Sorel, la nouvelle drague que l'hon. M. Broder a fait acheter pour briser ou enlever les lits rocailleux et les rochers qui nuisent au chenal du Saint-Laurent. Les pièces de cette machine seront réunies dans une quinzaine, et aussitôt commenceront les travaux de creusage aux endroits où gisent des couches rocailleuses.

Si on obtient ici les succès que l'on dit avoir obtenus en Angleterre avec cette drague, le gouvernement donnera immédiatement l'ordre d'en acheter deux autres.

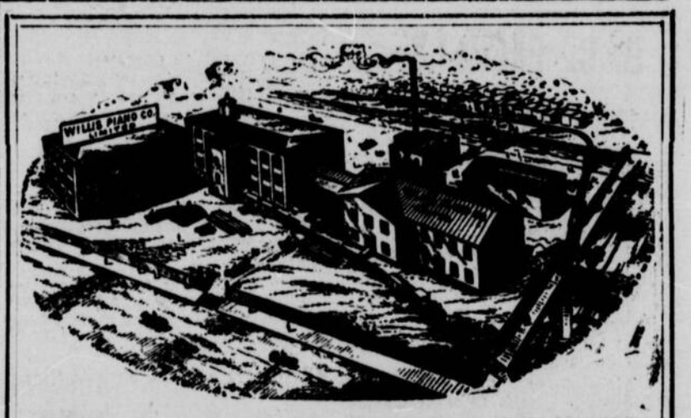

PIANOS WILLIS

Pour bien des années, le piano américain était tout. Il n'en est plus de même maintenant, le Canada l'emporte. Il y a quelques années, la Maison Willis acheta le controle d'une bonne manufacture à Ste-Thérèse, à 17 milles du centre de Montréal. Une nouvelle manufacture couvrant 10 acres fut vite érigée et, avec la machinerie la plus nouvelle fabrique plus de 5 pianos par journée de travail, au-dessus de 1500 pianos par année. Meilleur matériel, travail des plus soignés, prix modérés considérant la qualité.

Venez nous voir si vous avez l'intention d'acheter.

WILLIS & CO. Limited

600 Rue Ste-Catherine Ouest

GUERIT LE MAL DE MER

Le Remède Mothersill's guérit instantanément le mal de mer ou le malaise causé par la marche du train. Garanti certain et inoffensif 50c et $1.00 la boîte. Tous les pharmaciens ou directement de Mothersill Remedy Co., 319 Cleland Bldg., Détroit, Mich (42)

Feuilleton de la "Patrie"

L'ALGONQUINE

Roman des jours héroiques du Canada sous la domination française, par RODOLPHE GIRARD

39 (Suite)

Inconnu, pauvre, errant, ne vous connaissant ni père ni mère, vous avez aimé, peut-être l'humble Oroboa errante elle-même et loin des siens. Mais comment le vicomte d'Yville pourra-t-il jamais unir sa vie à celle d'une Indienne.

—Mon père, répondit Gaston, je remets le sort de ma vie entre vos mains. Ecoutez la prière de Votre fils. C'est la première faveur que je vous demande après de si douloureuses années de séparation.

J'aime Oroboa. Son âme et sa beauté m'ont irrésistiblement attiré vers elle, comme l'étoile brillante qui, dans l'immensité du désert, guide le voyageur. Je crois même l'avoir aimée avant que nos regards se fussent rencontrés. Quand je me pensais seul au monde, seul responsable de mes actes, je lui ai juré mon amour et ma foi. Elle m'aime.

De grâce mon père, ne défaites pas le lien qu'une tendresse et une confiance mutuelles ont si bien noué. Le cœur d'Oroboa est aussi pûr que la source qui coule dans le creux du rocher le plus reculé de la forêt. Son dévouement et sa bonté sans bornes ressemblent au lierre qui s'enroule au tronc du cèdre que ne peuvent abattre les tempêtes.

Le comte d'Yville les pressant tous deux sur son cœur répondit simplement:

—Mon fils, sois heureux. Cette enfant m'a sauvé la vie. Au risque de ses jours, elle m'a tiré des mains de mes ennemis. Avant même qu'elle devint ma fille, elle m'aimait déjà comme un père.

Et levant les yeux au ciel, il étendit les mains au-dessus d'eux en ajoutant:

—Que la bénédiction de Dieu descendent sur vos jeunes têtes!...

Gaston prit l'Algonquine dans ses bras et déposa sur ses lèvres ardentes le baiser le plus enivrant et le plus impatient que jamais amants se soient donné.

Maintenant les ténèbres de la nuit couvraient la terre.

A la lueur du feu, les voyageurs s'entretinrent longuement.

Puis Gaston et Daim-Léger ayant convenu de monter la garde chacun la moitié de la nuit, le comte d'Yville, son fils et Oroboa s'étendirent les feuilles sèches pour se reposer de leurs fatigues.

Le fils du sagamo de Sillery fit une nouvelle flambée, s'enveloppa d'une couverte, et se tint à l'entrée de la caverne.

On n'entendit plus bientôt que la respiration des dormeurs, le crépitement des branches sèches, qui flambaient, la pluie qui tombait, le vent qui sifflait, le craquement des branches, et de loin en loin le roulement de tonnerre.

Daim-Léger, quand il se fut assuré que ses trois compagnons dormaient, enleva sa couverte de son torse nu, et il la jeta sur l'Algonquine en disant:

—Si cette fleur des bois eût été libre, si elle n'était pas devenue la squaw heureuse du visage pâle, Daim Léger en eût fait le plus bel ornement de son wigwam.

Mais il est trop tard. Le fils de Noé, Tecouerimat se laissera arracher le cœur de la poitrine avant que l'on sache qu'il aime Oroboa, qu'il ne l'oublira jamais.

Et Daim-Léger, la peau cuivrée, mordue par la bise glaciale, reprit son poste de sentinelle, tandis que sur son masque aux traits accentués reparut l'impassibilité qu'il gardait depuis le moment où il avait aperçu l'Algonquine.

FIN

APERCU DE LA SITUATION

—Sommes-nous au plus creux de la baisse?

Telle est la question qu'anxieux se posent les malheureux qui sont coincés, par suite du dernier mouvement organisé par les professionnels de Wall Street.

Et tandis qu'ils posent cette question à laquelle l'écho seul peut répondre, ils supputent en guettant le fonds de leur gousset, la somme qu'il en faudra tirer avant le soir pour élargir la marge de leurs valeurs.

Hélas, l'abaissement du taux de la Banque d'Angleterre, les excellents rapports du coton, le démenti opposé par quelques compagnies de chemin de fer à la rumeur du retrait de leurs commandes de matériel, sont autant de paroles rassurantes, qui sont demeurées sans effet.

Le pessimisme règne toujours à New-York, sinon parmi les professionnels de la Bourse, du moins parmi la masse profonde des petits capitalistes qui entendent placer honnêtement leur argent en vue d'un rendement normal.

D'ores et déjà doit se dégager pour nous, en nous plaçant strictement au point de vue canadien, la leçon de ces événements dont certaines répercussions se manifestent, déjà lamentables. Il semble vraiment que nos gens courent en suffisance de risques et d'aléas, sans qu'au surplus on leur laisse courir celui d'opérer dans des maisons pratiquant, ouvertement, la contre partie. Ces établissements opèrent au vu et au su du gouvernement qui perçoit une taxe sur ces opérations, qui en d'autres pays suffisent à loger leur homme à long terme et sans frais. Ces établissements que l'on appelle communément des bucket Shops, et contre lesquels on sévit présentement aux Etats-Unis, drainent chaque année des millions de notre bon argent aux Etats-Unis.

B. C. PACKERS

L'ACTION COMMUNE COTEE A TORONTO

L'action ordinaire du British Columbia Packers Association a été admise hier à la cote officielle de la Bourse de Toronto.

Les formalités ont été remplies dont l'objet est d'obtenir également l'admission à la côte de la Bourse de Montréal sous le plus court délai.

L'état financier à la date du 21 mai 1910 établit que la compagnie est dans une position très forte.

L'actif liquide comprenant les comptes de fournitures échus, le saumon consigné et en stock, les avances de fournitures pour la pêche de 1910, atteignent la somme de $645,000, tandis que la compagnie ne doit que $52,762 et que son surplus est de $370,087.

Tous les dividendes anrérieurs des actions préférées ont été payés par le versement effectué le 20 mai dernier. Il ne reste plus à distribuer que le dividende annuel régulier sur les actions préférées, lequel n'absorbera que $77,000.

La somme de $150,174 compris dans le passif, au compte d'amortissement est affectée au rachat d'une partie de la série "B" des actions préférées. Ceci permettra à la compagnie de racheter 1,650 actions en plus de 6,350 déjà rachetées. Quand cette opération aura été effectuée, il ne restera plus sur le marché que $1,105,000 d'actions préférées.

Le surplus de la compagnie sera alors d'environ 35 pour cent de son capital préféré sur le marché. Ainsi la compagnie sera non seulement en position de distribuer son dividende régulier de 7 pour cent sur les actions préférées mais en plus de faire une distribution sur les actions communes.

L'état financier se lit comme suit:

PASSIF

Capital —	
Actions ordinaires	$1,511,400.00
Actions préférées	1,270,000.00
Fournitures	52,762.88
Réserve d'assurance	17,760.50
Fonds d'amortissement des actions préférées	150,174.00
Surplus	370,087.91
	$3,372,185.29

ACTIF

Immeubles, machineries, bateaux, matériel	$2,424,028.41
Entrepôts frigorifiques Columbia	103,052.32
B. C. pièges, etc.	6,486.47
Packers' Steamship Co., Ltd.	145,447.53
Incubateur de Nimpkish	7,000.00
Créances de fournitures aux pêcheurs	34,444.61
Saumon consigné et en stock	102,078.62
Scierie de Alert Bay	50,009.02
Avances de fournitures sur la pêche de 1910	509,688.31
	$3,372,185.29

LE SUCRE

Le marché continue à être assez actif.

La tendance est ferme.

Les cours suivants sont établis par 100 lbs.

Extra granulé, baril	5.20
Extra granulé, 1-2 baril	5.35
Extra granulé, sac 100 lbs.	5.15
Extra granulé	5.25
Imperial & Beaver, sac 100 lbs.	4.90
Phoenix, baril	5.15
Brillant, café, baril	5.10
No 3 jaune, baril	5.00
No 1 jaune, baril	4.80
No 1 jaune, sac 100 lbs.	4.75
Extra moulu, baril	5.60
Extra moulu, boite 50 lbs.	5.80
Extra moulu, boite 25 lbs.	6.00
Poudre, boite 50 lbs.	5.60
Poudre, baril	5.40
Paris, morceaux, boite 100 lbs.	5.95
Paris, morceaux, boite 50 lbs.	6.05
Paris, morceaux, boite 25 lbs.	6.25
Paris, morceaux, le carton	0.35
Crystal, diamant, barils	5.85
Crystal, diamant, boite 100 lbs.	5.95
Crystal, diamant, boite 50 lbs.	6.05
Crystal, diamant, boite 25 lbs.	6.25
carton, 20 à la caisse, la boite	37 1-2

(20 cartons pèsent 100 lbs).

Connaissez-vous

Les Prévoyants du Canada ?

Avant de faire aucun placement demandez les circulaires qui vous donneront tous les détails de ce système nouveau d'assurance en écrivant ou en vous adressant au Bureau de Montréal, Chambre 22, Edifice la Patrie, Ch. Query, gérant. 80-6

LA SEMAINE COMMERCIALE

CIRCULAIRE DE BRADSTREET

La température exceptionnellement froide et pluvieuse que nous avons eue ces jours derniers a fait un tort considérable au commerce en ville et en province.

Le foin qui est une des principales cultures de la province, vient très bien. Les pluies et les gelées ont fait un tort considérable aux autres cultures.

Les maisons de tissus et nouveautés signalent que les affaires ont été calmes cette semaine.

La farine baisse par suite de la baisse du blé du printemps et de l'automne. Le marché de ce fait est irrégulier et nerveux.

Les oeufs sont en abondance et ont tendance à baisser.

Les immeubles se vendent en grand nombre et à des prix forts. On a enregistré cette semaine de nombreuses et importantes transactions.

Les perceptions et recouvrements en ville sont à peine améliorés. Le commerce en ville est à peine satisfaisant.

Circulaire de Dun:

La température est mauvaise, les semences dans les terres basses sont retardées. Les pâturages sont très beaux et eux du moins n'ont pas à se plaindre de l'excès d'humidité.

Il se fait beaucoup de fromage, cependant l'exportation qui depuis le début de la saison n'est que de 94,000 boites est un peu au-dessous de ce qu'elle était il y a un an à pareille époque.

Les exportations de beurre sont jusqu'ici très faibles.

Le fait commercial le plus important de la semaine est la baisse de la farine et du son.

Le sucre se maintient aux prix de la semaine dernière bien que le marché américain soit à la baisse sur les rapports excellents de la récolte cubaine. Les raffineries travaillent en plein.

Le marché du fer est bon.

Les pluies continuelles ont fait un tort considérable au commerce de la ville.

L'argent est plus ferme.

Six faillites se sont produites dans le district durant la semaine dont le passif totalisé est d'environ $225,000.

DIVIDENDE DU NIPISSING

Une assemblée des directeurs du Nipissing a été convoquée à New-York lundi prochain. On croit qu'un dividende supplémentaire sera déclaré à cette occasion.

Il semble établi que tous les directeurs sont en faveur d'une distribution supplémentaire, mais le chiffre n'en est pas encore fixé. Le surplus actuel est de $1,350,000. Le dividende régulier trimestriel est de 5 p. c.

RENDEMENT DES VALEURS

	Fermé	Div.	Retourn. P. C.
Bell Telephone	14	8	5.55
Can. Pacific Ry	195	7	3.58
Dom. Coal pfd.	106	7	6.60
Dom. Textile com.	71	5	7.01
Do. pfd.	102	7	6.86
Halifax Street	123	2	5.69
Montreal Street	241	18	4.14
Toronto Street	119	7	5.88
Twin City R.T. Co.	111	7	5.40
Illinois pfd.	90	6	6.66
L. of Woods com.	130	6	4.61
Mont. Steel com.	105	7	6.66
Montreal Power	132	7	5.30
Mont. Telegraph	145	8	5.40
Montreal Cotton	132	8	6.06
Minn., St. Paul & Soo	137	7	5.10
Mackay com.	87	5	5.74
Do. pfd.	75	4	5.33
Ogilvies pfd.	125	7	5.55
Do. com.	134	8	5.97
R. & O. Nav. Co.	83	5	6.02
Penmans Ltd.	59	4	6.78
Shawinigan W. & P. Co.	98	4	4.08
La Rose	4 1-2	8	8.88
NEW-YORK			
Amal. Copper	66	2	3.03
Amer. Smelters	76	4	5.26
Amer. Sugar	120	7	5.83
Anaconda	42	8	4.76
Atchison	104	6	5.76
Can. Pacific Ry.	195	7	3.58
St-Paul	129	7	5.42
Louis. & Nash.	143	7	4.89
Gt. Northern pfd.	130	7	5.38
Minn. St-Paul & Soo.	138	7	5.07
N. Y. Central	115	6	5.21
Northern Pacific	126	7	5.55
Southern Pacific	129	6	4.65
Pennsylvania	131	6	4.58
Union Pacific	177	10	5.64
Union Pacific	177	10	5.64
Reading	155	6	3.87
U. S. Steel com.	79	10	5.64
Do. pfd.	116	7	6.03

BOURSE DE LONDRES

LONDRES, 3—Consols 81 131-6; Anc 8 3-4 et 42 5-8; Acp. 89 1-8 et 67 3-8; Atch 10 7-8 et 105 1-8; Atch Pfd. 104 et 101 3-8; TO 114 3-4 et 111 7-8; Bo pfd. 92 1-2 et 90 1-8; Co 86 1-8 et 83 1-8; Ca 201 1-4 et 196 1-4; Den. 39 et 38; DX 81 1-2 et 79 1-2; E 27 3-4 et 27; EF. 46 et 44 3-4; Ill. 137 1-2 et 134; K. 41 1-2 et 40 1-8; Kx 69 1-2 et 67 5-8; LN 147 1-2 et 143 3-8; MXO Pfd. 67 et 65 1-4; Nflk 103 1-2 et 100 7-8; NP 130 et 126 3-4; Cen. 119 1-2 et 116 1-2; OW. 46 1-4 et 45; Penna 135 1241-2; Rdg 159 3-4 et 155 1-4; RI 42 3-4 et 41 5-8; SR 27 et 26 1-4; SR Pfd. 62 1-2 et 60 3-4; SP. 124 3-4 et 121 1-2; ST. 134 et 130 1-2; UP. 182 1-8 et 177 3-8; US. 82 et 79 7-8; Usq. 120 et 117; WZ. 44 3-4 et 42 3-8.

BOURSE DE NEW-YORK

Ce tableau nous est fourni par Bruneau et Dupuis, Agents de Change.

	Ouverture.	Midi.
Am. Beet Sugar	35 1-2	35
Amal. Copper xd	67	65 3-4
Am. Amer. Loco. com	45	43
Am. Sm. R. Co.	76 1-8	74 7-8
Am. Car Foundry	57 3-8	55 1-2
Anaconda Min. Co.	42	41 1-2
Atch. Top. & S. Fe.	104 3-4	103 3-8
Baltimore and Ohio	112	111
Brooklyn Rap. T.	78 3-8	78
Cen. Leather	37	36 3-4
Canadian Pacific	196	195
Ches. & Ohio	83 1-4	82 1-2
C. Mil. & St.Paul	129 3-4	129
Cons. Gas N. Y.	136 1-4	134 1-2
Col. Fuel & Iron	35 5-8	35 1-2
Den. & Rio G.	33 5-8	32 1-2
Distillers Sec.	29 5-8	29 1-4
G. Nor. Ry. pfd.	131 3-4	130 1-4
General Electric	144 3-4	142 1-2
Iowa Cent. Com.	17 5-8	17 5-8
Interboro	19 1-4	18 5-8
Interboro, pref.	52 1-2	51 1-2
Ill. Cent.	131 5-8	132 1-2
Kansas City Sov.	33 1-2	31 5-8
Kan. & Tex., com.	39 3-4	39 1-8
Lou. & Nash.	143 1-2	142 1-2
Missouri Pacific	67 3-8	67
M. S. P. & S. S. M.	138 1-2	138 1-2
N. Y. Cen. & Hud.	116 1-2	115 1-4
Erie Railroad	26 3-4	25 5-8
Erie Railroad, I pref.	45	44 7-8
N. Y. Ont. & West.	44 3-4	44 7-8
Northern Pacific	126 1-2	125 7-8
Pacific Mail	25	25 1-4
Penn. R. R.	131 3-8	131
Press'd. Steel, com.	36	35 1-4
People's Gas	105 5-8	105 1-2
Phila. & Read.	155 1-2	154
Rock Island	41 1-4	40 1-4
Ry. Steel Spring	37 1-4	37
Rep. I. & Steel, com.	31 1-4	31 1-4
Southern Ry., com.	26	25 1-4
Southern Ry., pref.	61	60 1-2
Southern Pacific	121 3-8	120
Sloss Sheffield	70 1-2	70 1-2
U. S. Steel, com.	79 3-4	78 1-8
U. S. Steel, pref.	116 1-2	115 7-8
U. S. Rub., com.	38 7-8	38 1-2
Union P., com.	175	172 3-8
Wabash	19 5-8	19 1-4
Wabash, pref.	42 5-8	41 3-4
West Union	67	67

MARCHE DE NEW-YORK

NEW-YORK, 3.—Malgré l'ouverture en baisse le marché fit preuve bientôt d'une tendance meilleure. Quelques chemins de fer actifs furent plus fermes et plus demandés. La continuation de la baisse ne se produisit pas.

Par contre une pression assez forte se produisit sur les industrielles, se centralisant sur le Amalgamated et le Smelting.

Dès la fin de la première heure, la pression des baissiers se manifesta de nouveau et rapidement devint plus forte qu'à l'ouverture.

La tendance à midi est nettement à la baisse et les professionnels de nouveau font preuve de pessimisme. Les grands financiers du Standard Oil vendent d'énormes paquets de valeurs jusqu'ici détenues par eux.

On annonce qu'un chemin de fer dans lequel est fortement intéressé le Standard Oil va annuler aujourd'hui même pour un million de piastres de commandes.

BOURSE DE MONTREAL

L. G. Beaubien & Cie., courtiers, 101 rue St-François-Xavier, nous fournissent le rapport suivant :

STOCKS

	Vend.	Achet.
Am. Asbestos	20	20
Am. Asbestos Pfd.	86 K	
Bell Tel. Co.	145	144
B.C. Pk. Pr. A.	76	72
Black Lake Asb.	25	24 3-4
Can. Car Pfd.	101	100 1-4
Can. Cement	23	22 3-4
Can. Cement Pfd.	85	84 3-4
Can. Col. Cot.	59 1-4	56 1-2
Can. Converters	43	41
Can. Con. Rubber	97	96
Can. Con. Rubber Pfd	115	
Can. Pac.	195 1-4	
Can. Pac. New Stock.		191 1-2
Crown Reserve	3.00	2.98
Detroit Elec. Ry.	55 1-8	55
Dom. Coal Com.	66	65 3-4
Dom. Coal Pfd.		106 1-4
Dom. I. & St'l Com.	65 7-8	65 3-4
Dom. I. & St'l Com.	103 3-4	103
Dom. St'l. & Coal Corp.	67	
Dom. Tex. Com.	72	70 1-2
Dom. Tex. Pfd.	103 1-2	103
Duluth Superior	70 1-2	69 1-2
Halifax Elec. Ry.	125	123
Illinois Trac. Pd.	91	90
Inter. Coal Com.	55	
Kaministiquia		89
L. of W'ds. Com.	134 1-2	133
L. of W'ds. Pfd.	126	
Laur'tide Paper		140
Laur'tide Paper Pfd.		140
Mexican L. & P.		77
Minn. & St-Paul	137	136 7-8
Mt. L. H. & Power	132	131 3-4
Montréal Cotton XD2	134	132
Mont. St. Ry.	265 3-4	238 1-2
Mont. St'l Works	109	
Mont. St'l Works Pfd.	118	
Mont. Tgph Co.	150	148
Nipissing	12	11 1-4
Nor. Ohio, XD 1-2		36 1-2
N. S. St'l & Coal	80 1-4	80
N. S. St'l & Coal Pf.		123
Ogilvie Mill Com.	133 1-4	
Ogilvie Mill. Pfd.	127	126 5-8
Ottawa L. & P.	111	110
Paton Mfg. Co.	80	75
Penman's Ltd.	61	59 1-2
Porto Rico		46 1-2
Quebec Ry.	42 5-8	42 1-2
R. & O. Nav. Co.	85	83 1-2
Rio de Jan. L. & P.		93
Shaw. W. & P. Co.	99 1-2	98 3-4
Toledo Ry.	34	
Toronto Ry.	119 1-2	119 1-4
Tri City Pfd.	94 1-2	
Twin City	111	110
Windsor Hotel		100
BANQUES		
B.N.A.	150	
Commerce	208 1-2	107 1-2
East. Town.		161 3-4
Hochelaga		143
Merchants	177 1-2	176
Molsons	210	208
Montréal	250	249
Québec		123
Royal	238	232
Traders		144
Union		142 1-2
BONS		
Bell Tel.		102
Black Lake Asb.	84	83
Can. Cement	99	98
Can. Car Fdy.	105	103 3-4
C. C. Cot.	00 1-2	
Can. Cons. Rub.	99 1-8	99
Dominion Coal	97 1-2	97
Dom. Cotton	104	103
Dom. I. & [illegible]		95 1-4
Halifax Tram.		100
Keewatin Mill	104	
L. of Woods	111 1-2	110 1-2
Laur. Paper	110	108
Mex. Elec.	82	80
Mex. L. & P.	85 1-2	83 1-2
Mt. L. H. & P.	99 1-4	99 1-8
Mont. St. Ry.	100 1-2	100
Ogilvie Mill'g.	115	112 1-2
Ogilvie Series B.		112 1-2
Porto Rico	85 1-2	85
Price Bros	105 1-2	
Quebec Ry.	83 1-4	83
Rio de Janeiro	97 1-2	95
Sao Paulo		98
Textile Ser. A.	97	96
Textile Ser. B.	99 1-2	99 1-4
Textile Sr. C.	96 1-4	95
Textile Ser. D.	100	96
Tor. York Rad'l.		100
Winnipeg Elec.	103 1-4	
Windsor Hotel	100	94 1-2

VENTES DE L'AVANT-MIDI

Toronto Ry—18 à 120, 25 à 119, 25 à 119 1-4.

Power—75 à 132 1-2, 25 à 132 3-8, 25 à 132, 50 à 131 3-4.

Street Ry—25 à 241 1-2, 125 à 241, 100 à 240 3-4, 25 à 240 1-2, 50 à 240, 25 à 239 1-2, 75 à 239 1-4, 100 à 238 1-2, 7 à 238 1-4.

New Pacific—24 à 191 1-2.

Twin City—30 à 111.

Quebec Ry—100 à 43 1-4, 125 à 43, 25 à 42 5-8, 60 à 42 1-2.

Porto Rico—50 à 46, 25 à 46 1-4.

Pacific—25 à 196 1-5, 50 à 196.

Soo Com.—110 à 138, 325 à 137.

Telephone—17 à 145.

Détroit—100 à 55.

Crown Res.—200 à 2.98, 200 à 2.97, 200 à 2.98, 225 à 2.97, 200 à 2.98, 100 à 2.99, 500 à 2.98.

Iron Com.—150 à 66 1-8, 65 à 66 1-4, 50 à 66 1-8, 125 à 66, 10 à 66 1-4, 150 à 66, 50 à 66 7-8, 75 à 65 3-4, 110 à 66, 150 à 65 7-8, 350 à 65 3-4.

Textile Pfd.—25 à 102 1-2, 125 à 103.

Scotia—125 à 80.

Black Lake—50 à 25.

Cement Pfd—50 à 85, 10 à 85 1-4, 155 à 85, 25 à 84 3-4.

Cement—54 à 22 3-4, 15 à 22 1-2.

Asbestos Pr.—2 1-2 à 85, 25 à 88.

Asbestos—15 1-2 à 22, 25 à 21.

Nipissing—26 à 11.50.

Ogilvie Pfd—25 à 127.

Laur. Com.—14 à 140.

Bk. B. N. A.—5 à 147 3-4.

Iron Bds—$2000 à 95 1-2.

Que. Ry. Bds—$3000 à 83.

Dom. Cot. Bds—$3000 à 103.

Rico Bds—$2500 à 85.

VENTES D'HIER APRES-MIDI

Iron—10 à 66 5-8, 25 à 66 5-8, 25 à 66 5-8.

Cement Pf.—25 à 85 1-4, 25 à 85 1-4, 2 à 85 1-4.

Soo—25 à 137 3-4.

Toronto—2 à 120.

Textile Pf.—25 à 102 1-4.

Québec—50 à 42 5-8, 25 à 42 3-4, 25 à 43, 25 à 43.

Soo Com.—25 à 137 1-2, 25 à 137 3-4, 25 à 137 1-2.

Textile C.—25 à 71.

O'Gilvy Bds—3000 à 112 1-2.

Cement Pf—2 à 85 1-4.

Ogilvie Bds—1000 à 112 1-2.

Quebec Bds—2000 à 83.

Commer. Bk—18 à 207 1-2.

Royal Bk—6 à 233, 1 à 233 1-2.

Mols. Bk.—17 à 208.

MONTREAL

BOURSE DES MINES

Ce tableau nous est fourni par MM. Gordan & Shorey, rue St-François-Xavier.

Central—500 à 7 1-4.

B. A.—300 à 2 1-2.

Reserve—500 à 2.99, 200, 200 à 2.98, 100, 100 à 2.99.

Leaf—1000 à 7.

U. P.—500, 500, 500, 500, à 5, 500, 1000, 500, 500 à 5 1-2, 1000 à 5 1-8.

LA MATINEE A LA BOURSE

A la suite du marché de New-York, celui de Montréal est quelque peu entraîné à la dérive.

La chose se produit tout simplement parce que nos gens assez fortement engagés à New-York, liquident leurs valeurs canadiennes pour consolider leurs positions là-bas.

La confiance cependant n'est pas atteinte et nombre de gens profitent de la baisse pour placer avantageusement leur argent.

Le fléchissement des cours est en moyenne de deux points et cependant les réalisations sont moins nombreuses qu'on aurait pu croire.

L'opinion n'est pas précisément pessimiste, elle est simplement inquiète. On estime en général qu'il faut attendre les événements avant de s'engager.

ASSEMBLEE DU POWER

Hier après-midi a eu lieu l'assemblée générale annuelle du Power à laquelle s'étaient rendus une vingtaine de directeurs et d'actionnaires de la compagnie.

La création d'un fonds de retraite pour les vieux employés a été décidée. Ces retraites fonctionneront sur le même principe que celles des grandes compagnies de chemin de fer. Le nombre des vice-présidents a été réduit à un.

M. Holt dans les remarques qui accompagnaient son rapport a insisté sur l'augmentation des recettes et la diminution des dépenses au même chiffre. Il a signalé que les dividendes augmentés absorbent $70,000 de plus que l'année dernière. La compagnie a diminué le prix du gaz et de l'électricité, diminution qui se chiffre par $10,000. Les réductions nouvelles qui vont venir à effet cette année atteindront le double.

Les directeurs ont été réélus, puis se sont réunis à leur tour et ont réélu président M. H. S. Holt, vice-président, Rodolphe Forget ; J. E. Norris, secrétaire-trésorier, et administrateur-général.

La Compagnie a donné à la ville toutes les facilités possibles d'entente au sujet de l'éclairage des rues. Mais por sujet de l'éclairage des rues. Mais par entente n'a pu intervenir.

Le président propose que si le premier octobre prochain une entente n'est pas intervenue, que la compagnie cesse définitivement d'éclairer les rues.

Cette proposition a été votée à l'unanimité.

BOURSE DE BOSTON

Boston, 3 juin 1910.

	Offre.	Demande.
Allouez	40	43
Calumet & Hécla	550	560
Centennial	15	17
Copper Range	66	67
Royale	19	20
Mohawk	48	50
North Butte	30 1-2	31
Old Dominion	34	35
Osceola	135	137
Parrot	15	1-2
Shannon	10	3-4
Tamarack	50	51
Wolverine	112	115
Michigan	4 1-2	5
U. S. Mining & Smelting	41	1-4
U. S. Mining & Smelting pfd.	49 3-4	50
Lasalle	11 1-2	12
Quincy	74	75
Utah Cons.	21	22

LE CURB

NEW-YORK, 3 juin.— Butte 18 1/2 à 19 1/2, British 5 1/4 à 6, Boston 17 à 20, Central 6 1/2 à 7, Ely 6 à 8, Davis 1 5/8 à 1 7/8, Ely Cent. 3-4 à 7/8, Ely Cent. 9-16 à 5/8, National 3 3/8 à 3 7/8, Gold. cons 8 5/8 à 1/8, Giroux 7 à 7 1/8, Greene 7 7/8 à 8 1/8, Kerr 8 5-16 à 7-16, Rose 4 7-16 à 1/2, Miami 20 3-4 à 21, Nipissing 11 1/4 à 1/2, Ohio 2 1/4 à 3/8, Rawhide 25 à 26, Ray Cent. 2 3/4 à 11-16, Ray Cons. 17 3/4 à 3-4, United 6 à 7, Yukon 4 1/4 à 3/8, Inspiration 7 à 1/8.

PRODUITS DE LA FERME

Fromage nouveau	11c à 11 1-4c
Beurre	23 1-2 à 24c
OEUFS	
Oeufs frais, coque	22c à 22 1-2c
Oeufs No 1	20c
Oeufs No 2	19c
MIEL	
Blanc	14 à 15c
Brun	11 1-2 à 12 1-2c
Blanc coulé	10 1-2 à 11c
Brun coulé	7 à 7 1-2c

HARICOTS

Nouvelle récolte d'Ontario $1.95 à $2.00.

POMMES DE TERRE

Green mountains, au wagon ... 35 à 40c

Le sirop d'érable est assez demandé, les prix sont fermes à 6c lb. et 6 1-2c lb.

Le sucre d'érable est en quantité limitée. Il se vend de 10c à 11c lb.

MARCHE DE CHICAGO

Ce tableau nous est fourni par W. P. O'Brien, 57 rue St-François-Xavier.

	Ouverture	Hausse	Baisse	Midi
BLE				
Juillet.	92 7-8	94	92 5-8	93 1-2
Sept.	90 5-8	91 3-8	90 5-8	91
MAIS				
Juillet.	59	59 1-8	58 7-8	59 1-8
Sept.	59 3-8	59 3-4	59 3-8	59 1-2
AVOINE				
Juillet.	37	37 1-8	37	37 1-8
Sept.	35 3-4	35 3-4	35 3-4	35 3-4
PORC				
Juillet	2187	2202	2187	2202
Sept.	2167	2170	2162	2175
LARD				
Juillet.	1195	1207	1195	1202
Sept.	1185	1197	1185	1197
COTELETTES				
Juillet.	1215	1215	1200	1210
Sept.	1197	1197	1190	1190

Le bill de Montréal

L'étude en est terminée devant le comité du conseil législatif.—Les électeurs seront encore déqualifiés, s'ils ne paient pas leur taxe d'eau en temps prescrit.—$6,000 pour l'assistant-avocat de la ville.—Deux traverses à niveau dans l'Est.—$5,000,000 pour l'aqueduc.

(Dépêche spéciale à la PATRIE)

QUEBEC, 3.—Le Bill de Montréal a été adopté hier soir au comité des bills privés du conseil législatif.

La clause relative à l'extension des pouvoirs des contrôleurs a été adoptée à la séance de l'après-midi sans aucune modification.

Le comité a refusé de lever la suppression du droit de vote infligée à ceux des électeurs de Montréal qui n'ont pas payé leurs taxes d'eau. Cette disqualification est maintenue.

Le comité a refusé à la ville le droit de vendre une quantité plus grande de force hydro-électrique provenant de ses installations électriques.

Le comité a rétabli un amendement de la Chambre au bill du chemin de fer de Lachine, Jacques-Cartier et Maisonneuve relativement à son entrée dans Montréal à l'Est.

L'un des amendements les plus importants du bill est celui qui décrète que les contrats des municipalités dont Montréal a déjà accepté, l'annexion devront être adoptés ou rejetés par la métropole.

A l'ouverture de la séance du soir il a été décidé, sur la proposition de l'Hon. M. Gilman, de fixer à $6,600 le salaire de l'avocat général adjoint de Montréal et à $7,500 celui de l'avocat général lui-même.

On a adopté un amendement concernant l'élargissement de la rue Rivard et en vertu duquel la moitié de la dépense de $32,000 sera supportée par les propriétaires riverains.

Au sujet de la demande d'autorisation de la ville, de vendre le surplus de sa force hydro-électrique, l'Hon. M. Pérodeau fait remarquer que cette demande revient bien souvent. Il exprime le voeu que c'est la dernière fois.

M. W.-J. White, C.-R., s'est opposé à un amendement stipulant que le C.P.R., devra construire un pont de piétons entre la rue Beaulieu et les quais du port. Il démontre que le projet de ce pont n'a été imaginé que pour la convenance d'un propriétaire, lequel n'est pas disposé à vendre sa propriété à un prix raisonnable. Ce pont d'ailleurs serait d'une construction coûteuse. Il faudrait qu'il traversât 20 voies de chemin de fer, ce qui lui donnerait une longueur de 650 pieds.

Après avoir délibéré sur ce sujet, le comité a rejeté la clause entière.

Le comité s'est ensuite occupé des passages à niveau demandés par la compagnie du chemin de fer Lachine, Jacques Cartier et Maisonneuve, à l'entrée de Montréal à l'Est. Après une discussion à laquelle ont pris part l'hon. M. Bergevin, M. L. Loranger, M. W. Wainright il a été décidé d'autoriser deux passages à niveau, à la rue du Hâvre et à la rue Iberville.

La dernière clause adoptée autorise la ville de Montréal à emprunter $5,000,000 pour établir un système de filtration de l'eau de Montréal et pour l'élargissement des conduites d'eau.

Le bill dans son entier a ensuite été adopté. Il sera soumis dès aujourd'hui au Conseil.

UNE GRANDE ECLUSE SERAIT CONSTRUITE

QUEBEC, 3.— Le maire Drouin est de retour d'un voyage à Ottawa. Il apporterait la nouvelle que les travaux à faire à l'embouchure de la Rivière St-Charles, en vue d'y assurer l'accès du cabotage, ne consisteraient pas tant en un creusage général qu'en la construction d'une écluse qui maintiendrait constamment quinze pieds d'eau jusqu'au pont Bickell. Ces travaux pourraient s'accomplir dans l'intervalle de deux ans.

VAINE DEMANDE D'AUTOMOBILISTES

OTTAWA, Ont., 3. — Les automobilistes d'Ottawa croient que la taxe de $2 par année qu'ils paient au trésor provincial sans rien accorder à la municipalité, leur donne droit à des faveurs extraordinaires du public. Ils voudraient maintenant que des endroits spéciaux fussent assignés au public pour traverser les rues.

Le Conseil national des métiers et du travail s'est prononcé, hier soir contre cette démarche, comme étant un empiètement sur la liberté individuelle, mais il faut aussi avouer que la proposition n'a jamais été prise au sérieux par les autorités.

TORONTO

Ce tableau nous est fourni par MM. Bryant Brothers & Co.

Hudson Bay 10000, 11000.

Unuon Pac. Co. —4 1-2, 5.

HORS LISTE

La Rose—201 à 4.31, 200 à 4.42, 100 à 4.46.

Hillcrest Coal Pfd—25 à 85, 65 à 85, 25 à 85.

DETECTIVE CANADIEN A DETROIT

Le chef Campeau a reçu, hier, du chef de police de Detroit, une lettre lui demandant l'envoi d'un détective canadien à Detroit, pendant le temps que dureront les fêtes de la convention annuelle des "Elks," du 11 au 17 juillet, en prévision de la visite possible des pickpockets canadiens. La lettre a été référée au bureau de contrôle, qui a donné au chef la permission d'envoyer un homme.

ILS EN TUENT 15 PAR MOIS

CHICAGO, 3.—Depuis le 1er janvier 1910 les accidents de tramways ont tué, à Chicago, 70 personnes.

PAR MARCOTTE FRERES

AVIS DE FAILLITE

IN RE

THOMAS ELLIOTT,

377 rue Bleury, Montréal.

Vente par encan public, au No 69 rue St-Jacques, le mercredi 8 juin 1910, à 11 a.m., des actifs suivants :

Lot 1.—Stock d'épiceries et liqueurs	$987.55
Lot 2.—Fixtures de magasin	471.50
Lot 3.—Bail jusqu'au 30 avril 1911	880.00

Conditions comptant. Le magasin sera ouvert pour inspection le 7 juin 1910.

WILKS & BURNETT,
205 rue St-Jacques,
Curateurs-conjoints.

MARCOTTE FRERES,
Encanteurs.

Montréal, le 1er juin 1910. 83-3

Aucun Autre Placement n'Egale Celui-ci

Excellente affaire industrielle dans laquelle les profits nets s'élèvent à plus de 30 p.c. à 60 p.c. et pas de risque pour votre capital.

Les commandes nous viennent plus vite que nous pouvons les exécuter avec nos moyens actuels.

Vous pouvez venir avec $100 ou $10,000. Vous serez complèment satisfait de votre investigation. Vous pouvez avoir une description écrite si vous le désirez.

MANUFACTURER, Boite postale 292,
MONTREAL, CANADA.

AVEZ-VOUS VU LA CARTWRIGHT ?

Cette merveilleuse presse automatique est visible gratuitement tous les jours dans l'édifice de la Banque des Cantons de l'Est. Elle offre une exceptionnelle occasion de placement. Demandez le prospectus. Tel. Main 7404.

CARTWRIGHT AUTOMATIC PRESS COMPANY of CANADA, LTD.

Union Assurance Society

AFFILIEE A LA

Commercial Union Assurance Company Ltd de Londres, (Angleterre).

Le total nos fonds excède ... $86,830,000

Dépôt au Gouvernement Canadien ... 1,107,840

SECURITE SANS PRECEDENT.

THE ACADIA FIRE INSURANCE COMPANY

de Halifax, (Nouvelle Ecosse.)

Capital souscrit	$400,000
Capital versé	300,000
Actif de caisse	$650,839
Capital non appelé	100,000
	$750,839
Réaux porteurs de polices	135,943
Surplus	$614,896

Compagnie Canadienne

T. L. MORRISEY, Gérant,

Coin des rues St-Jacques et McGill, MONTREAL.

DEPARTEMENT FRANCAIS : W. LABRECQUE, Agent Spécial.

Pour les Agences s'adresser à J. R. SARAULT, Inspecteur.

45—1-mer-v—20-ins.

C. D. Sheldon

Courtier de placements

Spécialité de placements dans les chemins de fer et stocks industriels.

Venez ou écrivez pour avoir des renseignements complets sur mon système de placements.

Chambre 101, 180, Rue St-Jacques Montréal.

13-jno

EGOUTS

Departement de la Voirie

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que des égouts ont été construits dans les rues ou ruelles ci-dessous mentionnées, et les propriétaires imposés qui désirent faire réduire le taux de la contribution spéciale, pour la construction desdits égouts, à cause des égouts ou des drains existant antérieurement ou pour d'autres causes conformément au règlement No. 298, concernant les égouts, adopté le 23 Février 1903 devront produire leurs réclamations par écrit entre les mains de l'Inspecteur de la Cité, le ou avant le 16e jour de juin 1910 à midi.

RUE LABELLE — De l'extrémité de l'égout actuel jusqu'à la rue Morin, et longeant la rue Morin jusqu'à la rue St-Hubert.

SECONDE AVENUE — De la rue Masson au Chemin de la Petite Côte, et longeant la ruelle, entre les rues Masson et St-Jérôme, et longeant la rue St-Jérôme jusqu'à la Troisième Avenue.

RUE MILTON — De la rue Durocher en allant vers l'est 100 pieds.

RUE LESPERANCE — Entre les rues Ontario et Forsyth.

RUE BERRY — Entre les rues Ontario et Forsyth.

HUITIEME AVENUE — De la rue Masson au Chemin de la Petite Côte.

L. O. DAVID,
Greffier de la Ville.

Bureau du Greffier de la Ville,
Hôtel-de-Ville,
Montréal, 2 juin 1910. 84-1

LE ministère des Travaux publics recevra jusqu'à 4.00 p.m., mardi, 5 juillet 1910, des soumissions pour la construction d'un quai en eau profonde, à Lévis, Comté de Lévis Qué., lesquelles soumissions devront être cachetées, adressées au soussigné, et porter sur leur enveloppe, en sus de l'adresse, les mots : "Soumission pour quai en eau profonde, Lévis."

On peut consulter les plans, devis, les formules de contrat et se procurer des formules de soumission aux bureaux de M. J. G. Sing, ingénieur de district, bâtisse de la "Confederation Life", Toronto, Ont. ; M. H. J. Lamb, ingénieur de district, London, Ont. ; M. J. L. Michaud, ingénieur de district, bâtisse de la Banque des Marchands, rue St-Jacques, Montréal, P.Q. ; M. A. R. Décary, ingénieur de district, Hôtel des Postes, Québec, ainsi qu'au ministère des Travaux publics, à Ottawa.

Les soumissionnaires ne doivent pas oublier qu'on ne tiendra compte que des soumissions faites sur les formules imprimées fournies, dûment libellées, signées de la main des concurrents avec désignation de la nature de leurs occupations, et du lieu de leurs résidences ; s'il s'agit de sociétés, chaque associé devra signer de sa main la soumission et y inscrire la désignation précitée.

Un chèque de la valeur de quarante mille dollars ($40,000.00), fait à l'ordre de l'honorable ministre des Travaux publics et accepté par une banque à charte devra accompagner chaque soumission. Ce chèque sera confisqué si l'entrepreneur dont la soumission aura été acceptée refuse de signer le contrat d'entreprise ou n'exécute pas intégralement ce contrat.

Les chèques dont on aura accompagné les soumissions qui n'auront pas été acceptées seront remis.

Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre,
NAPOLEON TESSIER,
Secrétaire.

Ministère des Travaux publics,
Ottawa, 2 juin 1910.

N.B.—Le ministère ne reconnaîtra aucune note pour la publication de l'avis ci-dessus, lorsqu'il n'aura pas expressément autorisé cette publication.
84-3

AVIS public est par le présent donné qu'en vertu de la première partie du chapitre 79 des statuts revisés du Canada, 1906, appelée "Loi des Compagnies", des lettres patentes ont été émises sous le sceau du secrétaire d'Etat du Canada, en date du 26e jour de mai 1910, incorporant Léon Gaumont, de la ville de Paris, France, manufacturier, Herbert Blache, de la ville de New-York, dans l'Etat de New-York, un des Etats-Unis d'Amérique, marchand, Edmond Ratisbonne, gérant, François Samuel McKay, notaire public, et Esther de La Marteillère, sténographe, tous de la cité de Montréal, dans la province de Québec, aux fins suivantes, savoir : (a) Manufacturer, vendre, louer, acheter, importer, exporter ou autrement disposer de et trafiquer sur les appareils photographiques et les matériaux et accessoires de photographie en général ; importer, exporter, acheter, vendre, louer ou autrement disposer de et manufacturer et trafiquer sur tout instrument, appareil substances ou procédés se rapportant à la chimie, la lumière, l'optique, l'électricité, l'acoustique, la photographie et la mécanique ; (b) Posséder, louer, mettre en opération ou autrement disposer de et trafiquer sur les théâtres et places d'exposition où les photographies de toutes sortes, animées ou autrement, font partie de la démonstration ; (c) acquérir et entreprendre la clientèle, le commerce, les droits et propriétés de toutes sortes, de toute personne, maison, association ou corporation engagée dans un commerce semblable et de les payer en argent comptant, actions de cette compagnie, obligations ou autrement ; (d) faire application pour obtenir, enregistrer, acheter, louer ou autrement acquérir, et garder, posséder, employer, mettre en opération, introduire et vendre, assigner ou autrement disposer de, et accorder des licences en rapport avec, ou autrement tourner à leur profit telle formule, procédés secrets, marques de commerce, noms de commerce et marques et droits distinctifs analogues, brevets, et telles inventions couvertes ou non par des lettres patentes de la Puissance du Canada ou d'ailleurs, suivant qu'il sera utile ou approprié à son dit commerce ; (e) Acheter ou autrement acquérir et garder, vendre, assigner, transférer, échanger, trafiquer dans ou autrement disposer d'obligations, débentures, valeurs ou preuves de redevances ou parts dans le capital actions de toute corporation ou corporations, et comme le possesseur de tout tel capital-actions, exercer tous les droits, pouvoirs et privilèges de possession, y compris les droits de vote, nonobstant les clauses de la section 44 de la dite loi ; (f) occuper, acheter et céder des propriétés réelles et personnelles et exiger ou autrement acquérir des fabriques, entrepôts, agences, dépôts et bâtisses d'exposition ou partie ; (g) faire tout ce qui est nécessaire, utile ou approprié à l'accomplissement ou la réalisation de l'une quelconque des fins ci-dessus énumérées. Les opérations de la compagnie se feront dans toute la Puissance du Canada et ailleurs sous le nom de "Gaumont Company of Canada, Limited", avec un capital-actions de vingt mille piastres, divisé en 200 actions de cent piastres chacune, et la principale place d'affaires de la dite compagnie sera dans la ville de Montréal, dans la Province de Québec.

Daté du bureau du secrétaire d'Etat du Canada, ce 26e jour de mai, 1910.

THOMAS MULVEY,
Sous-secrétaire d'Etat.
82-4

PETITES ANNONCES

TARIF

Petites Annonces Classifiées

—DE—

La Patrie

Invariablement payable d'avance

CLASSE A

Chambres à louer, Elèves demandés, Emploi demandé, Pension de table, Pension d'enfants, Pension d'été, Trouvé.

20 mots ou moins 10c, ½c par mot de plus chaque insertion, 6 insertions consécutives pour le prix de 4 payées. 1 mois 26 insertions pour le prix de 16 payées.

CLASSE B

A Vendre, A Louer, Situations Vacantes, Chambres demandées, Informations demandées, Personnel, Avis de responsabilité.

Et toutes les annonces pour (Rubriques) non mentionnées dans la CLASSE A.

20 mots ou moins 10 cts, 1c par mot de plus chaque insertion, 6 insertions consécutives pour le prix de 4 payés avec privilèges de 5 insertions à l'édition quotidienne et une fois à l'édition hebdomadaire. 1 mois, 26 insertions pour le prix de 16 insertions avec privilèges de 22 insertions à l'édition quotidienne et 4 insertions à l'édition hebdomadaire.

CLASSE C

Naissances, Mariages, Décès, Services Anniversaires, Messes de Requiem.

25c par fois ou trois insertions pour 50c (suivant la formule).

AVIS SPECIAL

Le tarif ci-dessus est au comptant avec la commande. Quand ces sortes d'annonces ne sont pas payées d'avance, il faut faire de nombreuses entrées et le taux est en conséquence beaucoup plus élevé.

Nous n'entrerons dans nos livres aucune annonce classifiée de moins de 5 lignes.

EMPLOIS DEMANDE

BUREAU DE PLACEMENT GRATUIT, 244 Craig Est, entre les rues Gosford et Bonsecours. main-d'œuvre de toutes sortes fournie. Une visite des patrons est sollicitée. Bureau ouvert de 9 heures du matin à 5 heures du soir. Le samedi, on ferme le bureau à 1 heure p.m. URBAIN LAFONTAINE, gérant.

HOMMES-GARCONS DEMANDES

AGENTS — Salaire et commission, pour vendre des plants à étiquette loué. Lignes exclusives complètes. Spécialement vigoureuses. Cultivées seulement par nous. Vendues seulement par nos agents. Elégants échantillons gratis. Ecrivez à Dominion Nurseries, Montréal. 44-104

Assistant Photographe

demandé pour un département de photogravure. S'adresser à Monsieur Lecompte, la PATRIE. 81-5

BON couturier désire de l'ouvrage à domicile. S'adresser 293 Rivard. 81-6

CAPITAINE DE REMORQUEUR ; aussi ingénieur, avec certificat et références, pour travailler sur drague. S'adresser Chambre 124, Edifice du Board of Trade. Tél. Main 5470. 82-3

COCHER demandé.—On demande un bon cocher, No 412 rue St-Denis. 84-2

COLONISATION — On demande un homme compétent avec quelque argent pour conduire et avoir soin d'un moulin à scie. Un marchand général avec un bon stock pour tenir un magasin dans une nouvelle paroisse d'avenir. — Des familles de cultivateurs canadiens, français et belges pour s'établir sur des lots en partie défrichés, avec une maison dessus si on le veut et des facilités de paiement.—S'adresser au Bureau de Colonisation, 82 rue St-Antoine, Montréal. 83-6

COUPEURS — On demande des coupeurs de cols et pour ouvrage spécial. S'adresser à Wm. Cuddy Clothing Co., 427 Notre-Dame Ouest. 73—jno

COUPLE sans enfants demandé, homme pour soin de cheval et ouvrage autour de la maison. Femme comme ménagère, bons gages. Références exigées. S'adresser de suite par lettre à L. A. Délorme, 568 St-Paul, Montréal. 82-6

CUISINIER OU CUISINIERE demandée, femme préférée. S'adresser à l'hôtel Commercial, Joliette. 84-6

DEUX HOMMES travaillants peuvent se faire de $10 à $15 par semaine en s'adressant à M. Casault, 502 Ste-Catherine Est. 80-6

EMPLOYES DE FERME—On demande de quatre hommes pour s'occuper des travaux de la ferme. Travail à l'année ; devront avoir de bonnes références. S'adresser de 9 hrs a.m. à 5 heures p.m. chez Arsène Lamy Limitée, 830 St-Denis, Montréal, ou le soir, après 7 hrs à la ferme Arsène Lamy à St-Léonard de Port Maurice. 84-1

FERBLANTIER—Un homme d'expérience dans grandes manufactures de ferblanteries pour travailler à la campagne, ouvrage régulier garanti à un homme fournissant de bonnes références. Ecrire à boite No 359 "S", bureau de la PATRIE, Montréal. 84-1

FORGERON — On demande un bon poseur et finisseur dans les voitures chez E. Major, 35 rue Ste-Catherine Ouest. 82-3

HOMME — On a besoin d'un homme pour "sticker" à châssis chez Z. Corbeil & Frère, 3 avenue Desjardins, Maisonneuve. 83-2

HOMME — On demande un homme pour bosseler les cartes. S'adresser Commercial Art Co., Scott Bldg., New-York, N.-Y. 81-6

LECONS DEMANDEES — Professeur d'espagnol demandé, pouvant faire suivre un cours rapide. Mentionner prix. Casier 353 La PATRIE. 81-6

MOULEURS au banc et sur plancher (bench & floor moulders), demandés, ouvrage permanent ; bons gages, à la journée ou aux pièces. S'adresser à The Cossitt Co., Limited. 3-4-6-7-8

ON DEMANDE de bons menuisiers et meubliers. 261 Wolfe. 83-6

ON DEMANDE des bons menuisiers pour boutique. S'adresser 3282 St-Hubert. 80-6

ON DEMANDE un bon laveur de voiture. S'adresser 70 Rachel Est. 83-2

ON DEMANDE un bon cireur de chaussures expérimenté. S'adresser 39a Windsor. 84-1

ON DEMANDE solliciteurs d'annonces. Aussi jeune garçon ou fille pour bureau. E. Lavigne, 50 Notre-Dame ouest. 80-6

ON DEMANDE un couple marié ou une dame avec grands enfants, pour tenir maison de médecin. S'adresser 1843 Notre-Dame Ouest. 84-6

ON DEMANDE un apprenti boucher, un an d'expérience, parlant les deux langues, pouvant fournir de bonnes références. S'adresser A. Desnoyer, 603 Huntley. 79-6

ON DEMANDE cinq ou six hommes pour travailler chez un jardinier. S'adresser 1081 Des Carrières, bons gages pour hommes d'expérience, chars Amherst. 83-6

HOMMES-GARCONS DEMANDES

ON DEMANDE des faiseurs de bouilloires et aides - faiseurs de bouilloires. Position permanente pour bons hommes. S'adresser Waterous Engine Works, Brantford, Ontario. 62-jno.

ON DEMANDE un couple sans enfants pour tenir la maison d'un médecin, meilleures références exigées. S'adresser l'après-midi, de 1 heure à 3, le soir de 6 heures à 8. 39 Ontario Est. 83-6

PHOTOGRAPHE — On demande un jeune homme comme apprenti photographe. J. Campeau, 1264 Blvd St-Laurent. 77-6

PLOMBIERS, steamfitters et apprentis demandés. S'adresser 1112 St-Urbain près Duluth Ave. A. V. Campeau. 82-3

VENDEURS demandés — ligne exclusive, permanente, bons profits garantis, pas besoin d'expérience, dix vacances, écrivez à Luke Bros., Ltd., Montréal. 44-78

FEMMES-FILLES DEMANDEES

COUTURIERE — On demande immédiatement une bonne couturière à la maison. 1555 avenue Esplanade. 83-3

FAISEUSES de pantalons demandées pour ouvrage à la maison ; plus hauts prix payés, l'ouvrage à l'année. M. Greenblatt & Co., 40 rue St-Antoine. 80-6

FILLES—On demande des filles pour le moulin à fourrure. S'adresser à J. Bourdeau et Fils, 501 rue St-Paul. 84-6

FILLES demandées pour étiqueter et envelopper des bouteilles d'eau de Floride. S'adresser à Davis & Lawrence, Co., 356 rue St-Antoine. 78-8

FILLES d'expérience demandées pour faire des pantalons, les plus hauts gages payés, emploi permanent. S'adresser à Berman Bros. & Co., 27 rue Notre-Dame Est, deuxième étage. 84-1

FILLES — On demande immédiatement des filles d'expériences pour travailler dans la reliure. S'adresser à The Mercantile Printing Co., 230 Dorchester Ouest, près Bleury. 84-6

MODISTES — Bonnes modistes demandées, 659 Sanguinet, coin Duluth. 79-6

MODISTE— On demande une modiste de robes de 3 ou 4 ans d'expérience chez Mlle Jolie, 264 Châteauguay. 80-6

MODISTES—On demande des modistes d'expérience pour robes et corsets. S'adresser Melle Ema Bertrand, 988 St-Denis. 82-6

MODISTES de robes demandées, ayant 2 ou 3 ans d'expérience, ainsi que des apprenties. 373 Ave. Laval. 82-3

MODISTES — On demande des modistes d'expérience dans les robes et manteaux. Ouvrage à l'année pour personnes compétentes. Mme Riendeau, 29 Roy Est. 82-3

ON DEMANDE des prépareuses et des apprenties dans les chapeaux. S'adresser 728 Ontario Est, porte privée. 83-3

ON DEMANDE des filles de salle avec expérience. S'adresser au Grand Hôtel, coin St-Jacques et St-Gabriel. 80-6

ON DEMANDE tout de suite modiste pour les chapeaux, de bonnes garnisseuses et des vendeuses d'expérience. Albert Weyler, 36 Ste-Catherine Est. 81-6

OPERATRICES POUR BLOUSES ET JUPES — On demande des opératrices d'expérience seulement. Emploi permanent. Bon salaire garanti. S'adresser à M. Hayes, 100 rue Latour. 191-jno

SERVANTES DEMANDEES

CUISINIERE ET SERVANTE— On demande bonne cuisinière et servante de maison, demandées immédiatement, pouvant parler anglais, 29 rue Bishop. 82-3

FILLE — On demande une fille de chambre recommandée au No 713 St-Hubert. 78-6

FILLE demandée pour aider dans une maison de pension française, couchant chez elle. S'adresser 120 Lagauchetière Est. 84-6

FILLE de chambre de 18 à 25 ans, pour famille de deux, ni lavage ni repassage. Devra coucher chez-elle. Bons gages emploi immédiat, No. 417 Dorchester Ouest, près Mansfield. 81-6

JEUNE FILLE — On demande une jeune fille pour famille de 3 personnes. 86 Parc Lafontaine. Tél. Est 4218. 82-6

ON DEMANDE une bonne servante. S'adresser 1795 St-Laurent. 84-6

ON DEMANDE une servante générale S'adresser 717a St-André. 81-6

ON DEMANDE une servante au No 360 Parc Lafontaine. Pas d'enfants. Bons gages. Place avantageuse. 62-jno.

ON DEMANDE une servante générale pour famille sans enfant, doit avoir de bonnes références, bons gages. S'adresser 947 St-Hubert. 71-jno

ON DEMANDE une très bonne servante pour une famille de 4 personnes, très bons gages pour une personne bien recommandée. S'adresser : 440 Marquette. 81-6

SERVANTE générale demandée au No. 591 Berri près Cherrier. 80-6

SERVANTE demandée au No 717 St-Hubert, pas de lavage, références exigées. 79-6

SERVANTE générale demandée, 947b Saint-Denis, petite famille, un bébé. Références exigées. 84-6

SERVANTE — On demande une servante de table et aide à la cuisine. S'adresser à 115 St-Denis. 80-6

SERVANTE de maison demandée, devra savoir servir à table et parler l'anglais. S'adresser à 502 rue Dorchester Ouest. 80-6

SERVANTE — On demande une servante bien recommandée assez habile pour prendre la direction d'une maison. S'adresser 542 St-Denis. 80-6

SERVANTE — On demande une servante pour travaux généraux dans un flat. 332 rue Selby, Westmount. 83-6

SERVANTE — On demande une servante bien recommandée, pas de lavage, bons gages. S'adressee à 182 rue Ontario Est. 82-3

SERVANTE — On demande une servante pour petite famille, pas de jeunes enfants, bons gages pour personne de confiance, bon chez-soi. S'adresser 277 Marquette. 81-6

SERVANTES demandées—On demande de une bonne cuisinière, une fille de chambre et une de salle à diner. S'adresser coin Craig et St-Alexandre. 84-6

SERVANTE—On demande une jeune fille parlant un peu l'anglais, pour aider au soin du ménage et sortir 2 enfants. S'adresser avant midi. 436 Berri. 83-3

SERVANTE DEMANDEE — On demande une servante générale ou ménagère travaillante, consentant à aller à la campagne, pas de lavages, dans famille paisible, bons gages. S'adresser 1244 St-Denis. 79-6

SERVANTE DEMANDEE

SERVANTE — On demande une servante générale, 65a Ave. Viger. 81-6

SERVANTE — On demande une servante et une jeune fille de 15 ans aimant bien les enfants. Famille de deux personnes. S'adresser 1125 Sanguinet, près Bld. St-Joseph. 81-6

SERVANTE DEMANDEE — On demande une servante pour se rendre généralement utile, pas de cuisine. 2165 ave. Waverly. Tél. St-Louis 2528. 83-6

AGENTS DEMANDES

AGENTS DEMANDES — On demande de bons agents solliciteurs, s'adresser aux Prévoyants du Canada, Chambre 22, Edifice "La Patrie". Chs. H. Quéry, gérant. 80-6

AGENTS demandés—Contrat avantageux accordé par Cie d'Assurance Modèle contre les accidents et la maladie. S'adresser à The National Weekly Indemnity Co., 369 rue Ste-Catherine Est, Montréal. 70-12

AGENTS DEMANDES dans tout le Canada, pour la vente d'articles absolument indispensables. Vente facile sans aucune connaissance, grosse commission. Cie des Nouveautés de Paris, 508 St-André, Montréal. 75-26

AGENTS demandés pour un article remarquable, faisant gagner de l'argent, facile à vendre et à porter ; commandes répétées dans presque chaque maison. Ecrivez aujourd'hui pour échantillons et catalogue. Dept. 8, Cockburn Mfg. & Importing Co., Brantford, Ont. 65-jno

AGENTS

Demandés.

"LA PROVINCIALE", compagnie à fonds social contre l'INCENDIE, sur la VIE, la MALADIE et les ACCIDENTS, demande des agents dans chaque localité non représentée. Contrats avantageux à des agents sérieux pouvant fournir références. S'adresser au Bureau-Chef, No 160 rue St-Jacques, Montréal. 64-1-m-v-jn

MAISONS A LOUER

A LOUER — Logement de 5 appartements, bain et douches, gaz, électricité. Loyer $16.00. S'adresser 607 Mentana. 84-3

A LOUER, 361 Berri, près Ontario, beau logement, 6 appartements, 2 places d'écurie. S'adresser 359 ou 3018 avenue du Parc. 84-6

A LOUER — Bon logement à louer dans la meilleure localité de Montréal, 8 appartements. S'adresser 1085 Rachel Est, A. Armand, épicier. 60-26

A LOUER — Maison neuve, 6 et 7 appartements, électricité, gaz, bain, w. c., finie bien moderne, système eau chaude si désiré, 846 Huntley, près Beaubien. 81-6

A LOUER — Magnifique logement, appartements éclairés par le gaz, bain, w.c., 357 Orléans, coin Lafontaine, Maisonneuve. S'adresser T. Laurin, 250 Ste-Catherine Est. 84-6

A LOUER—758 St-André, près Roy, 7 pièces ; aussi 373, 377-381 avenue Letourneux, près Lafontaine, en bon ordre, bonne condition pour locataire bien recommandé. S'adresser D. W. Gagnon, 170 St-Denis. 1,3,6,8,10,13

AVENUE MERCIER — Logements à louer, 5 et 4 pièces, w. c., loyer payable d'avance, $10 et $9.00. S'adresser 551 St-André. 79-6

DEUX LOGEMENTS, No 15 Allard, deuxième porte de Visitation, près Ste-Catherine. L'un des logements ayant une vitrine serait avantageux pour barbier, couturier ou modiste. Loyer $10.00 par mois S'adresser 525 St-Hubert. 81-6

MAISONS A LOUER—Rue des Erables, 12 flats de sept appartements, bains, bouilloirs à eau chaude, prêts pour occupation ou premier mars, loyer $15.00 par mois, rue ombragée, belle localité, près des écoles et églises. S'adresser à Latour et Guindon, 1202 Mont-Royal Est. Tél. Bell St-Louis 1725. 294-jno

VIAUVILLE, 3ième Avenue, No. 44 et 48. — Magnifiques logements de 7 pièces, complètement rentrés à neuf, avec chambre de bain. Prix $12 seulement. S'adresser à J. A. Garault 339 Cartier, Soir, 217 Amherst. Phone Est 2005. 81-6

RESIDENCES D'ETE A LOUER

A LOUER—Belle maison d'été à louer, 10 chambres, près de l'eau, près du bureau de poste, pour informations, écrivez à Mme J. O. Bélisle, Belisles Mill, Qué. 83-5

BEAUHARNOIS—A louer, maison à deux étages, contenant 6 chambres non meublées, sur le bord du lac, 12 piastres par mois. S'adresser 358 la PATRIE. 83-6

BELLE MAISON D'ETE à louer, 9 chambres, près de la station du C.P.R. et bureau de poste. Pour informations, s'adresser à M. Léandre Dumouchel, Bélisle's Mills. 85-1

A LOUER—Longueuil, rue St-Charles, et St-Etienne, un beau logement, dix pièces, bain, w.c., cave, prix raisonnable. S'adresser N. Lachance, 8 St-Etienne, Longueuil. 84-8

A LOUER

AUTOMOBILES à louer, jour et nuit, prix réduits pour mariages, baptêmes. Montreal Auto Livery Co., A. Goudron, prop., bureau et garage, 184 Berri. Est 7085. 77-26

CAVE A LOUER—bien éclairée, avec pouvoir, usage de la cour et écurie propice au storage, ayant 35 par 50 pieds. S'adresser à J. B. Bélanger, 1787 St-Laurent. 81-6

ENTREPOT A LOUER — A louer, entrepôt en pierre à quatre étages, avec élévateur, approprié pour magasin de gros ou petite manufacture. No 236 rue St-Paul. S'adresser Geo. Durnford, Limited, 88 édifice de la Canada Life. Tél. Main 450. 80-6

CHAMBRES A LOUER

A LOUER — Chambre meublée sans pension. S'adresser No. 37B Labelle. 80-6

A louer — Chambre meublée ou non dans famille française sans enfants. 525 Ontario est, coin St-Timothée. 82-6

A LOUER—Belles grandes chambres à louer pour un ou deux messieurs, ou pour un couple. S'adresser 37 Emery, 3ème étage. 83-6

BERRI, 138—Magnifique petite chambre à louer. Améliorations modernes. Possession immédiate. 84-6

CHAMBRES A LOUER — Bonnes chambres simples et doubles, bien meublées. Toutes commodités. S'adresser 336 ave Hôtel-de-Ville près de la rue Ste-Catherine. 82-6

DORCHESTER, 319, EST, près St-Denis — Salon-chambre et plusieurs belles chambres sur le devant, confort moderne, bain émaillé, usage du téléphone, convenant pour hommes d'affaires ou couples sérieux, maison de première classe, ménage sans enfants. 85-1

ROY, 387, coin St-Hubert, joli boudoir meublé à louer avec balcon. Pour monsieur seulement. Famille privée sans enfant. Conditions faciles. 81-6

ST-DENIS, 340—A louer, belle grande chambre, salon avec piano, confort moderne. Aussi grande chambre avec garde-robe. Le tout nouvellement meublé. Téléphone. 81-6

CHAMBRES A LOUER

LASALLE, 178, près Parc Lafontaine et Marie-Anne—Grande chambre non meublée, grand portemanteau. 84-6

RUE BERRI, 139—Chambres à louer et pension de première classe. S'adresser au No 139 de la rue Berri. 82-6

RUE ST-HUBERT, au No. 225, chambre à louer avec ou sans pension, famille privée, bon confort, possession immédiate. 80-6

STE-ELISABETH, 131, près Ste-Catherine, joli boudoir avec balcon, famille privée. Téléphone Est 7109. S'adresser 110 Ste-Catherine Est près de la "Patrie." 80-6

MAGASINS A LOUER

A LOUER—Magasin angle Villeneuve et Cadieux, pouvant convenir pour boucherie, épicerie, pharmacie, restaurant, magasin d'affaires, avec logement si désiré. S'adresser A. Legault, 1753 Cadieux. 83-6

CHAMBRE ET PENSION

Chambres et Pension

Belles chambres et bonne pension au No 2119 St-Laurent, près rue Maguire. Aussi pensionnaires de table. 75-12

ST-DENIS, 986, près Rachel—Chambre et pension, salon double, pour couple ou messieurs, chambre et pension ou chambre seulement. Usage téléphone. 83-6

VOUS trouverez bonne pension de table comme chez-soi et aussi chambre et pension. S'adresser 242 Amherst. 82-6

A VENDRE

A VENDRE—300 voyages de sciure de bois bran de scie. S'adresser à la Cie U. Pauzé & Fils, coin Green et Notre-Dame. 83-2

A VENDRE—Lampes à arc, "Royal" et "Fœring" en parfait état, coûtent $25,00 chacune, pour $5.00. S'adresser 567 Ste-Catherine Est. 80-6

A VENDRE—Un moulin à coudre Singer, un side-board en chêne, un poêle de cuisine. Le tout à bon marché pour prompt acheteur. S'adresser 437 Panet. 84-2

A VENDRE — A toutes personnes — Pourquoi perdre votre vue. Je vends lorgnons, lunettes par petits versements. Nous faisons une spécialité des prescriptions des occulistes. S'adresser 29 avenue du Parc. Commandes prises par téléphone Est 3272. 62-26

BICYCLES

BICYCLES SUNDRIES

DISC Records at Cut Prices

Send for Cut Price Catalogue.

BICYCLE MUNSON 249 Yonge St. TORONTO

52-jno

BOULANGERIE A VENDRE de 3,000 pains par semaine. On vendra pour changer de commerce. S'adresser 892 St-Denis. 84-8

CLAVIGRAPHE—A vendre, clavigraphe Remington neuf et garanti, bon marché, $50. Aussi machine de seconde main pour $30. Chambre 20, 6 rue St-Sacrement. 84-6

COFFRES-FORTS — Un de nos coffres-forts de $25.00 dans votre maison protègera vos valeurs. Nous avons les coffres-forts Herring-Hall-Marvin dans toutes les dimensions et styles. The Canadian Fairbanks Co., Ltd. Montréal. 84-1

FORGES à vendre, avec tous les outils nécessaires pour un forgeron, bon marché. S'adresser Désiré Nick, Mariapolis, Man. 74-18

FRANÇAIS et Belges, désirez-vous acheter une propriété, terre, hôtel, magasin de cigares, bonbons, épiceries, maisons meublées pour louer des chambres ou pension ou autres commerces. Adressez-vous en toute confiance à Jean Castelli & Cie., 117 Ste-Catherine Est, le seul bureau français établi depuis 20 ans. 83-26

GLACIERES. — Glacières à vendre, devant en vitre pour épiceries "patente Aubin", satisfaction assurée. Glacières réparées. C. P. Fabien, manufacturier, 31 Ste-Cunégonde et 1351 Notre-Dame Ouest. Téléphone Main 3638. 78-26

M. FICKLER & CO, commerçants en gros de marchandises sèches et vêtements, ont ouvert un magasin de détail dans l'édifice à quatre étages, 39 rue Ste-Catherine ouest (ancien magasin de meubles Albert). Nos anciens patrons et le public en général sont cordialement invités à venir profiter des merveilleux bons marchés en marchandises utiles. Une vente d'ouverture monstre se fait actuellement ; venez voir nos excellentes valeurs et notre système moderne. M. Fickler & Co., 39 rue Ste-Catherine ouest. 83-3

OUVRIERS menuisiers-charpentiers — A vendre, un bel outillage pour fabrication de jouets, chevaux, voitures. Clientèle indiquée. Voir 3018 avenue du Parc. 54-6

AUTOMOBILES A VENDRE

AUTOMOBILE à vendre— Une automobile à 4 cylindres, 30 chevaux, en parfait ordre, produit de l'une des meilleures fabriques. S'adresser à L. J. Tarte, bureau la PATRIE. 63-jno

AUTOMOBILES — Les messieurs désireux d'avoir des chauffeurs compétents devraient se présenter au Montreal Motor School, 964 St-Jacques. Nous avons aussi des autos d'occasion à très bon marché, cylindres en parfait état, à vendre à sacrifice. 83-26

AUTOMOBILE HUMBER à vendre, 20 C.V., quatre cylindres, 5 places, remis complètement à neuf, mécanisme et carrosserie. Equipement complet. Aussi bonne qu'une neuve. Moitié prix à prompt acheteur. Echangerais pour terrains. Ecrire 506 Power Building, Montréal. 79-6

CHEVAUX, VOITURES, HARNAIS

A VENDRE—Cheval, voiture, harnais. S'adresser au No 11 rue Coursol. 79-6

A VENDRE—Voiture double de seconde main. S'adresser 286 St-Martin, St-Henri. 80-5

A VENDRE — Un bon tombereau et harnais à vendre. S'adresser à John Purchase, 90 St-Martin. 82-3

A VENDRE — Quatre grands tombereaux à bonnes conditions. S'adresser chez M. Ludger Gravel, 26 Place Jacques-Cartier, Montréal. 80-6

A VENDRE à bon marché, un gros cheval rouge de travail. S'adresser au No 766 Lagauchetière Est, Montréal. 82-6

BOGHEI piano box à vendre, Gladstone, deux harnais en parfait ordre, aussi cheval pur sang, le tout $300. S'adresser 1609 St-Laurent. 81-6

CHEVAL et lorrie simple à vendre à bon marché. S'adresser 1673 Cadieux. 81-6

CHEVAL A VENDRE — Cheval de 6 ans et boghei à vendre, 866 Notre-Dame Est. 82-6

CHEVAUX — Toujours en main une quantité considérable de chevaux et poneys de toutes sortes ; c'est l'établissement le plus vaste qui se voit à Montréal, 567 St-Paul. J. E. Charlebois. 62-26

CHEVAUX, VOITURES, HARNAIS

CHEVAL — A vendre, beau cheval rouge de 6 ans, 1200 lbs., aussi tombereau, harnais. S'adresser 764 Berri. 80-6

CHEVAUX A VENDRE ou à échanger — 2 magnifiques porcherons, 1 Clyde, 1 Ardennais, 1 jument trotteuse marquée 2.21, 1 jument trotteuse a donné un temps de 2.20 à l'essai, 1 jument Percheronne, 3 ans, 1600 livres. S'adresser à Bruno Beaulieu, St-Jérôme, Comté de Terrebonne, Qué. 83-6

CHEVAUX à vendre à l'encan, les lundis et jeudis. P. Vandelac, annonce à ses amis et à toutes personnes ayant chevaux, voitures, harnais, etc., à faire vendre à l'encan, qu'ils feront bien de nous les consigner. Si nous ne faisons pas la vente, aucun frais. Notre garantie vous protège. P. Vandelac, encanteur, 33 Place Jacques-Cartier. Bell Main 6359, Marchands 783. 70-26

DEUX JUMENTS à vendre, une de 1300 lbs et l'autre de 1100 lbs. S'adresser au No 159 Shannon, après 4 heures ou par téléphone Main 307. 82-6

PONEYS — A vendre, deux magnifiques poneys avec harnais, voitures d'hiver et d'été, aussi cheval de travail et cheval de voiture. S'adresser 70 Rachel Est. 83-2

SURREYS à vendre, Stanhopes, Runabouts, Concords, Victoria, Express, etc.; aussi Concords d'occasion, Victoria, Phaéton, etc., chez A. C. Larivière, 71 rue St-Antoine. 83-6

EPICERIES A VENDRE

EPICERIE non licenciée à vendre, bonne place d'affaires, chevaux et voitures. S'adresser 882 Lafontaine. 83-6

EPICERIE à vendre, magnifique épicerie licenciée, installation moderne, meilleur quartier de la ville, affaires au comptant seulement. Pas de loyer ; avantages exceptionnels. Conditions raisonnables. Maladie, cause de vente. S'adresser de 2 à 4 heures p.m. au No 17 Mont-Royal Ouest. 79-6

FERME A VENDRE

FERME à vendre située à 1-2 heure du bateau de Boucherville, excellente occasion pour laitier, pour l'élevage des cochons, magnifique endroit de chasse et de pêche, superficie 75 arpents. Valeur $8,000. Prix $6,000. S'adresser de suite au propriétaire, 117 Ste-Catherine Est. Casgrain opticien. Ou écrire. 80-6-h.

LOTS A VENDRE

A VENDRE rue Hutchison, 5 lots 25 x 100 chacun. Prix 28c le pied. Rue Durocher 2 lots 50 x 100. Prix 26c le pied. Rue de l'Epée, 1 lot 28 x 92. Prix 30c le pied. S'adresser G. Goyer & Cie., 1025 Ave. Laurier. 79-6

MAGASINS A VENDRE

RESTAURANT A VENDRE — Tabac, cigares, bonbons. Loyer $10 par mois, logis compris. Bail pour 3 ans. S'ad. 425a Rivard. 83-2

RESTAURANT à vendre, très bonne place d'affaires, près du parc Lafontaine, avec logement privé, bargain pour un prompt acheteur. S'adresser l'après-midi, 501 Duluth. 79-6

OCCASIONS D'AFFAIRES

CHANCES D'AFFAIRES —Propriétés, buvettes, épiceries, hôtels licences, etc., achetées, à vendre ou à échanger. Aussi prêts. A. Viau & Cie, 21 St-Jacques. Tél. Main 7279. 79-6

PIANOS ET ORGUES

A VENDRE — Orgue Bell, caisse en noyer, dos haut avec miroir biseauté, 2 supports pour lampes, pédales à l'épreuve des souris, 11 régistres, 5 octaves, $55.00 payables $5.00 comptant et $4.00 par mois. Si vous ne pouvez pas venir, écrivez à Layton Bros., 550 rue Ste-Catherine ouest, coin de la rue Stanley. 31M-3J.

GRAND PIANO droit Dominion, magnifique caisse en bois de rose. Son exceptionnel. Pleine garantie, seulement $250 à conditions faciles. Layton Bros., 550 rue Ste-Catherine ouest (coin de la rue Stanley). 30-m-3-J

PIANO — A vendre, magnifique piano en usage un mois seulement, pour cause de mortalité. Un véritable bargain. S'adresser à 528 Dorchester Est. 79-6

PIANO droit Heintzman & Co., trois pédales, gamme complète. Bon son clair. Une rare occasion, $195, payable par versements. Layton Bros., 550 rue Ste-Catherine ouest (coin de la rue Stanley). 30-M-3-J.

TERRES A VENDRE

TERRE à vendre, située à 6 milles de Montréal, contenant 66 arpents, bien bâtie. Prix $125 l'arpent, y compris le roulant ; échangerait pour propriété à la ville. Aussi une autre de 40 arpents dans la ville de Montréal, prête à être divisée en lots, l'aqueduc étant sur le terrain ainsi que l'église et l'école, avec bon service des chars. Nous vendrons pour le prix de $1600 l'arpent. S'adresser à G. Goyer & Cie., 1025 Ave. Laurier 79-6

TERRES A VENDRE — A Ste-Marguerite du Lac Masson, à un mille du village, 140 arpents de terre. Prix $500.00 dont $100.00 comptant et balance par paiements faciles.

A La Petite Mascouche, à deux milles des chars, 190 arpents de terre, dont 40 en culture, balance en bois de chauffage et de construction. Prix $1,000.00 dont $500.00 comptant et balance par paiements faciles. D'adresser à Bruno Beaulieu, St-Jérôme, Comté de Terrebonne, Qué. 83-6

ACCORDEURS DE PIANOS

ACCORDEUR DE PIANOS — J. B. Patenaude, 1112 St-André. Tél. Bell Est 5027. Remplaçant J. Morin. 59-26

BIERE D'EPINETTE

RECETTE gratis pour faire la bière d'épinette Silver, facile à faire, délicieuse et meilleur marché qu'aucune autre. Bouchons brevetés $3.25 la grosse, bouteilles avec bouchons $6.00 le cent. Cornets pour crème à la glace, 40c la boite. Echantillons d'essence Silver gratis en s'adressant à P. Bougie et Cie., 273 Seigneurs. Tel. Main 6354. 71-22

CARTES POSTALES ILLUSTREES

CARTES POSTALES ILLUSTREES — Spécial pour écouler, nous offrons quinze belles cartes fantaisie pour 10c. Ernest & Bournival, Boîte 464B., Manchester, New-Hampshire. 76-22

CHALOUPES, YACHTS, MOTEURS.

A VENDRE — Chaloupes à fond plat, à vendre à bonnes conditions. S'adresser Alfred Dansereau, Verchères, Qué. 74-12

GAZELIERS

GAZELIERS, 60c à $5.00, 3 branches, $2.50. Tapisserie dessin nouveau, 5c à $1.00. Articles de pêche : corde, hameçons, cuillers, importation directe. J. L. Rouillard, 332 Mont-Royal Est. 75-26

KODACKS

CAMERAS— Si vous voulez un bon camera, voyez ceux de Hutting, munis des lentilles Goerz. Développement et impression. R. F. Smith, 116 Notre-Dame Ouest, Montréal. 78-26

MAISON DE PENSION A VENDRE

MAISON DE PENSION à vendre, 14 pièces, ou partie ménage, revenu $400 par mois, rue Berri, près Lagauchetière, place d'argent. S'adresser par lettre, pour conditions, casier 356, La PATRIE. 82-6

CENDRE

Donnée pour le charroyage. S'adresser à l'ingénieur de la PATRIE.

LUNETTES ET LORGNONS

15c—Choisis par spécialiste, 17 ans d'expérience, satisfaction garantie, 10 a.m. à 4 p.m. Benoit Casgrain, opticien, 117 Sainte-Catherine Est, en face la PATRIE. 80-6

MAISON CHAUFFEE

A LOUER. — Une maison de 7 pièces, 1109 St-Denis, chauffée par le propriétaire. Prix du loyer $25.00. Cause de départ. 45 j.n.o.

OUVERTURE DE MODES

MODES—Grande réduction dans les chapeaux garnis, les plus nouveaux modèles, plumes d'autruche, formes non garnies, garnitures de toutes sortes, prix très réduits. Palais des Modes de Chantecler, 190 Ste-Catherine Est. 81-6

PANAMAS

PANAMAS nettoyés et bloqués sur dernières formes. Nous garantissons satisfaction. Notre procédé ne les brûle pas. J. C. Saulnier and Co., Tél. M. 5488, 50 Dupré. 68-26

PENSIONNAIRES DEMANDES

LAC MASSON — Hôtel Chartier et maison de pension ouverts pour les touristes. Pour renseignements, s'adresser D. Chartier, prop. 77-26

PENSION DE CAMPAGNE DEMANDEE

Pension a la Campagne

Demandée pour famille de six personnes, près d'un lac ou d'une rivière. S'adresser par lettre, donnant détails sur la maison, le site et le prix par semaine, à J. N. C. la PATRIE. 81-6

REPARATIONS

REPARATIONS de meubles de tout genre, rembourrés avec soin, matelas refait, mis à neuf, $1.00, plume désinfectée. Charles Turcot, 435 Visitation. Est 2075. 82-26

REPARAGES — Pour réparages de chaussures à bon marché et pour satisfaction garantie adressez-vous à la United Quick Shoe Reparing Co., 41 Sainte-Catherine Ouest, J.B. Chartier, Prop. 78-26

TEINTURERIE-NETTOYAGE

TEINTURERIE NETTOYAGE—Avez-vous quelque chose à faire teindre ou nettoyer ? Adressez-vous à "The Canadian Dying and Cleaning Co.", 186 Saint-Philippe, Saint-Henri. Pas responsable pour les marchandises. 34-104

ARGENT A PRETER

ARGENT A PRETER sur 1ère hypothèque, par montant de $500 à $3,500. S'adresser notaire Leroux, 20 St-Jacques. 84-6

ARGENT A PRETER sur hypothèque, intérêt 5 et 6 p.c. ; achetons balance, prix de vente. H. R. N. Viau, 43 St-Gabriel. Main 5761. 60-26

ARGENT A PRETER — Plusieurs montants de $500 à $3,000 à prêter sur 1ère et 2e hypothèque. L. C. Goyette, notaire. 38 Notre-Dame Est. 63-26

ARGENT A PRETER sur hypothèque, intérêt 5 et 6 p.c. ; achetons balances, prix de vente. Hector Viau, 74 Saint-Jacques. M. 7664. Résidence, 189 rue Drolet. Est 2351. 66-26

ARGENT A PRETER

ARGENT à preter sur première hypothèque, spécialité montants de $1,000 à $2,000. S'adresser Jasmin & Parizeau, agents d'affaires. 74 Saint-Jacques. Main 3105. 66-26

ARGENT A PRETER—Divers montants sur première et deuxième hypothèque, et par achat de balances de prix de vente. H. Brouillet, notaire, 60 Notre-Dame Est. 84-6

ARGENT A PRETER sur hypothèque, taux ordinaires, sur propriétés bâties ou en construction. Achat balance de prix de vente. Notaire Meunier, 99 St-Jacques, édifice Banque Nationale. 71-26

ARGENT A PRETER sur première hypothèque sur propriétés de première classe, dans la ville de Montréal. N'importe quel montant. Bousquet & Sarault, 97 St-Jacques. Main 771. 74-26

A PRETER—A la ville ou à la campagne. Notre bureau étant établi depuis plus de 15 ans, vous aurez satisfaction si vous avez besoin d'argent sur terre, maison, lot, assurance. Ecrire à Osw. Chaput Cie, édifice la "Presse". 64-26

JE PAIERAI VOS DETTES—Moyennant un léger dépôt que vous ferez chez moi chaque mois, je paierai chacun de vos créanciers. Je vous éviterai ainsi des ennuis, des frais, des poursuites et des saisies. N'attendez pas qu'il soit trop tard, donnez-moi immédiatement le nom de chacun et le montant que vous lui devez, vous n'aurez affaire qu'à moi seul. Harrison A. Demers, 52 St-Jacques. Main 2894. 52-jno

DIVERS

AUX MENAGERES — Demandez à votre épicier l'eau de javelle Parisienne, garantie la meilleure. Refusez les imitations. Fyon & Fyon, propriétaire. 84-26

DEMANDE DE SOUMISSIONS— La commission scolaire de Villeray demande pour le 13 juin prochain à 7 heures p.m., des soumissions pour un couvent à être érigé au coin des rues Du Rosaire et Boyer. Les plans seront visibles, et tous les renseignements obtenus, au bureau de Zotique Trudel, architecte, No 238 rue St-André, Montréal, à partir du 30 mai courant. Un chèque accepté de $1500 devra accompagner la soumission. Les soumissions devront être adressées chez M. Jos. Lamontagne, secrétaire de la commission No 2531 rue Labelle, en ville. 52-6

MAISON St-Joseph, sous la direction d'un prêtre, pour jeunes gens qui aiment la vie tranquille, belles chambres, prix modérés, usage téléphone, 109 Lagauchetière Ouest. 80-6

MIRACLE obtenur par une neuvaine faite par les carmélites à Notre-Dame du Prompt Secours et St-Joseph avec promesse de publier. 84-1

ON DEMANDE A ACHETER

AUTO — On demande un auto de très bonne condition de 1ère classe, en échange pour un peu de comptant et la balance en immeuble de la partie Ouest. S'adresser casier 284, La PATRIE. 83-7

ENGIN — On demande à acheter un engin de 3 à 5 c.v., un ou deux cylindres, pour yacht à gazoline. S'ad. avec détails, Casier 283, La PATRIE. 74-12

EPICERIE — On demande à acheter une épicerie licenciée dans bon coin. Ecrire conditions, casier 357, La PATRIE. 83-6

ON DEMANDE à acheter automobile en très bon état, en échange pour une bâtisse dans la partie Ouest de la ville. S'adresser Casier 284 la PATRIE. 78-6

VOUS TROUVEREZ VOTRE INTERET EN ANNONCANT DANS LES PETITES ANNONCES DE "LA PATRIE."

A LOUER OU A VENDRE

A LOUER OU A VENDRE—Maisons, lopins de terre, ferme et résidences d'été à St-Laurent et Cartierville à louer ou à vendre, le tout en parfait ordre. Prix raisonnables et conditions faciles. Edouard Gohier & Cie., 71 St-Jacques. Tel. Bell Main 3220. 59-26

PROPRIETES A VENDRE

A VENDRE—3 maisons à vendre, chacune 3 logements, 6 chambres par logement, construites en brique pressée, division de première classe, seule $3,500 par côté. Bourbonnière, près Ontario. S'adresser 1755 Ontario, Maisonneuve. Tel. Est 4842. 84-6

A VENDRE—2 propriétés, modèle 3 logements, chacune rapportant plus que 10 pour cent, situé l'une rue Duquette, l'autre rue Valois près de l'église catholique irlandaise. Conditions faciles. S'adresser au propriétaire, 165 Valois. 84-1

BELLE PROPRIETE à vendre, les Nos 351, 353, 555, 557 sur le prix de 12 p.c. de revenu. S'adresser 3018 avenue du Parc. 84-1

JEANNE-D'ARC—Propriété à vendre, maison neuve, 6 logements, $6,000. S'adresser au propriétaire, 610 Lafontaine, Maisonneuve. 84-6

MAISON neuve à vendre pour cause de départ, 2 étages, bien louée. Conditions faciles. S'adresser H. Dansereau, rue Mongannie, 39 Parc Frontenac. 84-6

MAISON A VENDRE—$2,600 — 455-457 Aylwin, Hochelaga, 2 étages, 2 logements, 4 grands appartements et passage, grandeur de maison 25 x 32, terrain 25 x 85. 457 Aylwin. 81-5

MONTCALM, 519 à 523, 6 beaux logis, pierre, bois et brique. Revenus $540, $4,500 seulement. Hypothèque $2,250.

RUELLE FULLUM, 18-20, 6 beaux logis, pierre, bois et brique, terrain 42 x 74, $3,700. Hypothèque $1500. Revenus $444.

BEAU COIN, Notre-Dame Est, 1541, pierre et brique solide, 3 logis. Terrain 26 x 105. Prix seulement $3,500. Hypothèque $1600.

AVENUE HOTEL DE VILLE, Nos 1481 à 1487, 4 logis, pierre, bois et brique, terrain 40 x 66, près de l'église. $2,700. Hypothèque $3,000. Revenus $400.

RUE MOREAU, terrain 24 x 150 à 18c le pied, peu de comptant. S'adresser à Joseph Vézina, No 4 Avenue Brien (près Beaudry). 83-1

PROPRIETE A VENDRE — Façade brique pressée, couverture double, 8 logis bien loués, conditions faciles. S'adresser au propriétaire, 430 Maisonneuve, 2ème étage. 79-6

PROPRIETE A VENDRE. — Les Sœurs Ste-Croix bâtissant plus haut rue St-Hubert, offrent en vente leur magnifique Académie St-Ignace Nos 217 et 219 rue St-Hubert, ayant deux façades de 61 pieds par 150 de profondeur. S'adresser à E. Leduc, jr., 31 avenue Souvenir. Tél. Up 2776. 80-6

$4600— Rue Esplanade, 3 logements modernes, 5 et 6 appartements. Loyer $504. Comptant, $1500.

$6700—Rue Durocher, 3 logements modernes, 7 appartements. Loyer $720. Comptant $2,000.

$12000 — Rue Querbes, 6 logements modernes, 6 et 7 appartements. Loyer $1,280. Comptant $4,000.

Pour régler une succession. S'adresser à G. GOYER & CIE., 1025 Ave. Laurier. 79-6

TERRAINS A VENDRE

A VENDRE à Chateauguay, terrain à vendre 180 x 190, avec maison et autre dépendance, faisant face à la rivière, vend pour cause de maladie. S'adresser Louis Sanschagrin, Chateauguay Bassin. 83-3

CARTES D'AFFAIRES

Avocats

A. GOBEIL, avocat, ancien sous-ministre des Travaux Publics à Ottawa. Bureau 73, Banque d'Ottawa, rue St-Jacques. Tél. Main 6871. 242-1an

Académie de Coupe

ACADEMIE NATIONALE de coupe de robes, couture et confection, Madame Ethier, professeur, 324 Lagauchetière Est. Tél. Bell Est 6363. 166-1an

Province de Québec, district de Montréal, Cour de Circuit, No. 10035. E. Biron et al, demandeurs vs Joseph Brien, défendeur.

Le 14e jour de juin 1910, à une heures de l'après-midi, à la place d'affaires, du dit défendeur, au No. 274 rue Workman, en la Cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, liqueurs de toutes sortes, etc.

Conditions: argent comptant.

J. B. TRUDEAU, H.C.S.

Montréal, 2 juin 1910. 84-1

LE DR J. N. BOYER EST REVOQUE

SPRINGFIELD, Mass., 3—Mardi soir a eu lieu, devant les échevins, la dernière audience de l'affaire Boyer. A la conclusion de cette audience le maire Edward H. Lathrop a prononcé la révocation du docteur Joseph N. Boyer, comme médecin de la ville.

Cette révocation a été prononcée immédiatement après les plaidoiries des avocats et avant que les spectateurs eussent quitté la salle.

Les échevins ont été pris un peu par surprise, car il ne s'attendaient nullement à une décision aussi prompte de la part du maire. Ce dernier en somme n'avait aucune décision à donner puisque la question était soumise aux échevins et non à lui.

Après l'audience, les échevins se réunirent en conférence pour discuter l'action du maire Lathrop et se décider soit à soutenir le 1er magistrat de la ville, soit à le désavouer. Aucune résolution n'a été prise ; la discussion a été fort longue et le solliciteur de la ville, Mtre James L. Doherty, présenta de puissants arguments contre le docteur Boyer.

L'ECOLE TECHNIQUE S'ELEVE A QUEBEC

QUEBEC, 3.— La construction de l'Ecole Technique à Québec, sur le Boulevard Langevin, bat son plein. Les murs s'élèvent, les ouvertures du premier étage, d'un côté, sur la rue Bédard, sont déjà fixées.

SOLDAT VICTIME D'UN ACCIDENT

LEVIS, 3.— Un jeune militaire du nom de M. Joseph, membre du régiment des Hussards Canadiens, s'est démis une épaule à l'entrée de ces derniers dans le camp, hier soir. Joseph est tombé de son cheval, celui-ci ayant culbuté dans un fossé.

LEGISLATURE PROVINCIALE

(Suite de la 4e page)

thier. Le travail confié à M. Gauthier en est un considérable qui demande beaucoup de temps, et l'on n'a pas encore eu raison de se plaindre de la lenteur de M. Gauthier.

Le chef de l'Opposition n'est pas satisfait de la réponse faite par le satisfait de la défense faite par le premier ministre. Il convient que M. Gauthier est un excellent orateur de husting, mais il ne le croit pas qualifié pour préparer la refonte du code municipal. C'est un excellent avocat, mais il y a des avocats très distingués qui, en fait de droit municipal, sont absolument incompétents.

La motion de non-confiance a été rejetée par un vote de 48 à 15. MM. Godfroy Langlois et Cyprien Dorris ont voté contre le gouvernement.

—o—

L'étude du budget des Terres de la Couronne a donné lieu à une violente attaque de la part de MM. Lavergne et Bourassa contre l'hon. M. Allard.

M. Lavergne accuse le ministre des Terres d'être le président de la "Quebec and Western Land Syndicate", compagnie formée dans le but d'inciter nos compatriotes à quitter notre province pour aller s'établir dans l'ouest canadien. Il l'accuse de prêter son nom pour favoriser un mouvement d'émigration des Canadiens-français vers l'ouest et pour paralyser la colonisation dans notre province.

M. Bourassa attaque aussi violemment le ministre des Terres. Il l'accuse de ne pas faire son devoir pour garder ici nos colons. En étant à la tête d'une compagnie qui cherche à chasser les Canadiens-français de cette province, le ministre fait œuvre anti-patriotique. Il devrait au contraire faire tous ses efforts pour garder les nôtres chez nous, afin que nous conservions ici notre langue et que soit assurée l'équilibre des races. M. Bourassa soutient que le ministre des Terres n'a pas le droit de prêter son nom à une telle compagnie.

L'hon. M. Allard a accordé à cette accusation l'importance qu'elle mérite. Il a accepté de faire partie de cette compagnie apparemment inoffensive, mais il n'en a pas même vu les prospectus. Il va se hâter de se renseigner à bonne source sur les intentions de cette compagnie ; il va en lire les prospectus, et si les accusations de l'Opposition contre la compagnie sont justes, on peut être sûr qu'il enverra sa démission sans tarder.

Quelques items du budget des Terres ont ensuite été passés.

—o—

Le bill créant la "commission métropolitaine des parcs" a subi sa troisième lecture, après avoir subi quelques petits amendements.

Le premier ministre a expliqué de nouveau cette mesure dont nous avons déjà parlé. La commission en question sera chargée d'étudier les meilleurs moyens à prendre pour créer un système de parcs sur l'île de Montréal. La même chose a été faite en Europe, lorsqu'il s'est agi d'embellir les grandes villes du continent européen selon un plan uniforme.

Tous les citoyens, non seulement de l'île de Montréal, mais aussi de toute la province, sont intéressés à ce que l'on fasse de Montréal une belle ville. Montréal devra contribuer au coût de cet embellissement, ainsi que les autres municipalités de l'île de Montréal.

M. Bourassa veut que la commission ait plus de pouvoirs qu'on ne lui en donne. Il veut d'abord que la commission s'occupe non seulement de l'île de Montréal, mais aussi des moyens d'embellir les régions avoisinantes.

Ensuite il veut que la commission s'occupe de la question des logements à bon marché pour les ouvriers.

M. Cousineau n'est pas prêt à se prononcer sur l'efficacité de cette commission. Tout dépendra des capacités de ceux qui en feront partie.

M. Lavergne y voit encore pour le gouvernement le moyen d'exercer du patronage politique. Il ne veut pas d'une commission à la Gauthier, qui ne fera jamais de rapport, et il demande que la commission soit tenue de faire rapport à la prochaine session. C'est ce qui sera fait.

M. Honoré Mercier s'est prononcé favorable à la création de cette commission. Il ne croit cependant gouvernement croit le temps venu de son travail. A Boston, par exemple, une commission analogue à celle-ci a pris cinq ou six ans à compléter son travail.

L'amendement de M. Bourassa, relatif aux logements à bon marché pour les ouvriers, a été ajouté au bill qui a subi sans autre obstacle sa troisième lecture.

—o—

Le comté du lac Saint-Jean va être érigé en district judiciaire, et Roberval en sera le chef-lieu.

En proposant la seconde lecture de ce bill, le premier ministre rappelle que l'on a d'abord donné à Roberval juridiction concurrente avec Chicoutimi. Depuis ce temps-là, Roberval a construit un superbe palais de justice. Aujourd'hui, le gouvernement croit le temps venu de créer un nouveau district judiciaire avec chef-lieu à Roberval.

Cela n'augmentera pas le nombre des juges. Le juge de Chicoutimi siégera aussi à Roberval.

M. Lavergne prétend que ce n'est pas cela qu'ont demandé les gens de Roberval. Ils ont demandé un protonotaire, afin de pouvoir plaider à Roberval.

Le premier ministre répond qu'après réflexion, le gouvernement a cru mieux de créer un nouveau district. D'ailleurs, les gens de Roberval sont satisfaits de cela. Il n'en coûtera rien de plus à la province, vu que c'est le nouveau district qui paiera pour la construction de la prison.

—o—

SEANCE DU SOIR.

Le débat sur la question navale, dont nous parlons ailleurs, laisse dans l'ombre le reste de la séance du soir.

Voici tout de même un résumé de ce qui s'y est passé :

Le bill de la "Dorchester Electric Company", qui a déjà passé par des phases assez difficiles, étant même mort et ressuscité, il y a quelques jours, est revenu sur le tapis, hier soir, et a occupé la première heure de la séance du soir réservée aux bills privés.

On sait que la compagnie Dorchester demande la permission d'entrer dans la cité de Québec. Le "merger" des compagnies électriques s'y objecte, tout naturellement.

M. Cléophas Blouin, député de Lévis, est le premier à reprendre la lutte contre le bill. Il s'étonne de voir que l'on procède avec une assistance aussi peu considérable devant la Chambre, puisque, pour faire revivre le bill, on a allégué précisément le petit nombre des députés du comité des bills privés qui l'avait tué.

Il est contre le bill, parce qu'il sait que la compagnie n'est pas sérieuse es qu'elle n'a d'autre but que de se vendre au merger.

M. Prévost a parlé longuement contre ce bill qu'il dit contraire à toutes les règles de la Chambre. Il menace, si l'on insiste sur la passation de ce bill, de soulever la question d'ordre. Le député de Terrebonne a parlé tant et tant qu'il a réussi à se rendre au bout de l'heure réservée aux bills privés, après quoi il s'est écrié : "Time !"

Le Dr Mörisset, député de Dorchester, a requis la permission de répondre aux attaques des adversaires de la compagnie Dorchester, et il soutient que cette compagnie est sérieuse.

Finalement, l'obstruction vient à bout du bill qui reste forcément sur la table pour cette séance. Il est peu probable qu'il parvienne à franchir toutes ses étapes avant la fin de la session.

—o—

Le bill amendant la loi des licences revient devant le comité général de la Chambre.

Un amendement de Prévost, pour empêcher les municipalités de décréter la fermeture des buvettes plus tôt que les heures fixées par la loi, est rejeté par une énorme majorité; MM. Tellier et Bourassa votent avec les ministériels contre cet amendement.

M. Bourassa demande si la clause décrétant la fermeture de bonne heure n'affectera pas aussi les grands hôtels qui seraient obligés d'empêcher d'entrer les voyageurs après onze heures du soir.

Après en avoir causé avec M. Brosnan, contrôleur du Revenu, le premier ministre dit qu'il n'y a pas de mal à laisser la loi telle qu'elle est.

M. Séguin propose un amendement pour prohiber le colportage de la bière par les embouteilleurs dans les rues de Montréal et de Québec. Il veut que les embouteilleurs ne puissent vendre de la bière à des personnes autres que celles munies de licences pour la vente de liqueurs enivrantes.

Cet amendement semble avoir l'approbation de la majorité de la Chambre, mais on le laisse en suspens jusqu'à la prochaine séance.

Un grand nombre d'autres amendements ont été adoptés sans difficulté.

En voici le résumé :

Par M. Francœur : Pour réduire de $15 à $5 le taux des licences pour les hôtels de tempérance à la campagne.

Par M. Blouin : Dans la ville de Lévis, le nombre des licences est fixé à six et ce maximum demeurera jusqu'à ce que la population ait atteint 12,000 âmes.

Par M. Francœur : Un électeur ayant signé une demande de licence puisse révoquer cette signature. — Adopté.

Par M. Francœur : Le nombre des licences est fixé à trois dans Nicolet (ville) jusqu'à ce que la population ait dépassé de 3,000 âmes.

Par Sir Lomer Gouin : L'art. 1329 ne s'applique pas aux chimistes et pharmaciens dûment enrégistrés en vertu de l'acte du Canada.

Par M. Gosselin, (Missisquoi) : Les licences seront accordées de préférence aux hôteliers qui demandent un renouvellement de certificat du moment qu'il n'y a aucune plainte, contre ces licenciés.

Par M. Tessier, Trois-Rivières : la fermeture s'applique aux licences de salle de billard. Le bill reviendra devant le comité général de la Chambre à la prochaine séance.

—o—

La subvention de $15,000 accordée par le gouvernement pour la construction du pont de L'Assomption dont on a fait un pont de péage a été le prétexte d'une nouvelle motion de non-confiance de la part de M. Tellier, motion qui a été rejetée par un vote de 50 à 13. M. Pennington, député conservateur de Mégantic, a voté avec la majorité.

—o—

C'est alors qu'est survenue la motion Prévost sur la question navale.

—o—

AU CONSEIL LEGISLATIF

Le Conseil a fait subir hier après-midi à la loi des mines des amendements qui sont d'une grande importance pour les municipalités où l'on exploite des mines, telles que Thetford Mines et Black Lake.

On sait que la loi actuelle des mines empêche les municipalités où il existe des mines en exploitation, les évaluateurs doivent évaluer tels biens-fonds sans égard à la plus-value provenant de l'existence des mines et minérais, des puits, excavations, tunnels, bâtisses et machines.

C'est-à-dire qu'il ne reste aux municipalités que le pouvoir de taxer les terrains miniers comme si c'étaient des terres en culture.

L'Assemblée Législative avait décrété que cette exemption devrait être continuée jusqu'à juillet 1911.

Les municipalités de Thetford et de Black Lake se sont émues de la chose et ont exposé au gouvernement que cette exemption les mettait dans une impasse d'où elles ne pouvaient sortir, que leurs contribuables sont pauvres et que les compagnies qui y exploitent les mines d'amiante sont riches, et qu'il est temps que ces dernières fassent leur part pour le progrès et l'amélioration de ces villes. Elles ont demandé d'avoir au moins le droit de taxer les bâtisses et les machines de ces compagnies.

Le gouvernement s'est rendu en partie à leur demande.

Considérant que les compagnies qui exploitent ces mines depuis plus de cinq ans sont en état de payer des taxes comme les autres corporations ou individus, il consent à donner aux municipalités le pouvoir de taxer les bâtisses et les machines des compagnies minières, sauf durant les cinq premières années à partir de leur mise en exploitation ou de la reprise des opérations après un arrêt de cinq années consécutives.

C'est d'ailleurs à peu près la première proposition prise par l'hon. M. Devlin devant l'Assemblée Législative.

Les intéressés nous informent que, pour la seule ville de Thetford, cette nouvelle loi rapportera en taxes scolaires et municipales, une dizaine de mille piastres.

L'hon. M. Pérodeau a fait introduire au Conseil cet amendement important ainsi que quelques autres. L'un de ceux-ci oblige le concessionnaire de terrains miniers de la Couronne à payer les droits de coupe sur le pin blanc, le pin rouge et l'épinette qu'ils coupent sur ces terrains.

Un autre amendement a trait au piquetage des terrains miniers de la Couronne par des fonctionnaires nommés en vertu de la loi des mines. La loi votée par l'Assemblée décrétait que ce piquetage devait être fait pour le bénéfice de la Couronne, sans certificat de mineur et que ces "claims" pouvaient être exploités, loués ou vendus par la Couronne.

L'amendement introduit hier dit que la disposition ci-dessus n'affectera pas les concessions minières qui ne sont pas encore suivies d'émission de lettres patentes, ni les permis d'exploitation actuellement en vigueur, couvrant aucune des substances minérales qui font l'objet de l'exception contenue au paragraphe 2 de l'article 2098 sur les terres des particuliers, sauf que les permis d'exploitation ne seront plus renouvelables.

L'hon. M. Pérodeau a réussi à faire adopter sa motion amendant la règle 49 du Conseil, comme suit :

Lorsqu'un bill introduit dans cette Chambre ou venant de l'Assemblée Législative a une fois passé par toutes ses phases ou a été rejeté, aucun nouveau bill pour le même objet ne peut ensuite être introduit dans cette Chambre durant la même session.

L'hon. M. Pérodeau explique le but de sa motion qui a pour but d'empêcher la résurrection des bills défunts.

L'ancienne règle disait :

Lorsqu'un bill du Conseil qui a passé par toutes ses phases ou qui a été rejeté, aucun nouveau bill pour le même objet ne peut être réintroduit au Conseil durant la même session.

Or, on a vu récemment un conseiller tenter d'introduire, comme bill du Conseil, un bill semblable à un autre qui avait originé à l'Assemblée Législative, et qui avait été tué. C'est l'Underground.

L'amendement de l'hon. M. Pérodeau veut appliquer cette règle autant aux bills de l'Assemblée qu'à ceux du Conseil.

L'hon. M. de Boucherville veut savoir si le conseil pourra encore passer pardessus cette règle. Il voudrait des règles inviolables.

L'hon. M. Pérodeau répond qu'il en sera de cette règle comme des autres. Le Conseil pourra y déroger quand la majorité le décidera. D'ailleurs, l'amendement en question a été demandé par le comité des règlements. Naturellement, la Chambre est toujours maîtresse de ses délibérations, et pourra toujours suspendre toutes les règles qu'elle voudra.

Les hons. MM. Letellier et Lanctôt ont parlé en faveur de cette motion, qui a été finalement adoptée.

En troisième lecture, le Conseil a adopté un bill privé, celui de la "Central Light, Heat and Power Co.," et un bill public, celui créant le nouveau district judiciaire de Montcalm.

Plusieurs bills privés et publics ont été introduits à la Chambre Haute qui a permis la suspension des règles de la Chambre, afin de permettre leur seconde lecture immédiate. Les principaux sont le bill de Québec, celui de Saint-Jérôme, celui de la Commission des Ecoles Protestantes de Montréal, et celui incorporant la compagnie du Boulevard de Montréal-Est.

Ce dernier bill a donné lieu à un incident assez comique.

L'hon. M. de Boucherville n'aime pas la suspension des règles de la Chambre Haute. Et ce n'est qu'après une assez longue discussion qu'il a consenti à retirer son opposition à la suspension des règles, sur ce bill, patronisé par le Dr Lanctôt. Il l'a fait parce qu'il sait que le Dr Lanctôt doit avoir des raisons extraordinaires, étant dans les secrets du gouvernement.

Le Dr Lanctôt réplique que ses secrets ne sont pas autres que ceux de l'hon. M. de Boucherville.

"Et qui sait, ajoute-t-il, si nous ne serons pas tous deux appelés bientôt à former un ministère de coalition?"

—o—

A sa séance du soir, le Conseil Législatif a adopté sans amendement, en troisième lecture, le bill incorporant la "St-Nicholas Syrian Greek Orthodox Church of Montreal", qui avait été étudié dans l'après-midi, par le comité des bills privés et rapporté favorablement.

Une légère opposition a été faite devant ce comité à ce bill qui a finalement réussi à passer. Il y aura donc deux églises orthodoxes syriennes-grecques à Montréal.

Les amendements apportés, dans l'après-midi, au bill Devlin sur les mines, ont subi leur seconde lecture, mais la troisième lecture a été remise à la prochaine séance.

Le Conseil a adopté en seconde lecture le bill créant une école forestière, celui déclarant incessibles et insaisissables les rentes viagères créées sous le régime de la loi du Parlement du Canada, 7-8 Edouard VII, chapitre 5, quelques-uns des bills amendant le code de procédure civile, le bill des médecins-vétérinaires, et enfin le bill incorporant la compagnie du chemin de fer Long Soo et Abititibi.

BRITANIA EMPORIUM

Dans un récent article réclame au sujet de cette nouvelle maison de meubles, située 1261 Boulevard St-Laurent, nous avons omis de dire que M. L. J. Gladu était l'associé de M. Leard.

M. Gladu, bien connu dans le monde des affaires, jouit d'une réputation égale à celle de son associé, ce qui veut dire que la direction de ce magasin est une garantie de ses succès à venir, car M. Gladu est, avant tout, un habile financier, puis d'une courtoisie qui n'a d'égale que ses talents d'homme d'affaires consommé.

CHANGEMENTS POLITIQUES DANS L'ALBERTA

EDMONTON, 3 — L'hon. W. T. Finley, ancien ministre de l'agriculture, député de Medecine Hat, a donné sa démission de membre de la Législature. Il est très souffrant au Sanatorium de Guelph.

Chas. R. Mitchell, le nouvel attorney général, va se présenter à Medecine Hat. Cinq députés du nord ont offert leur démission pour donner un siège au premier ministre Sifton. Il se présentera pour le Lac Ste-Anne.

Tous les ministres ont prêté serment avant-hier soir au retour du sud du lieutenant-gouverneur Boulyea. Il est probable que deux nouveaux membres seront nommés plus tard.

Le premier ministre Sifton a affirmé à une députation des Boards of Trade d'Edmonton et de Strathcona que le nouveau gouvernement accorderait $175,000 pour un pont à haut niveau qui doit être construit par le C. P. R.

Lisez nos annonces dans les journaux de Samedi (demain) O. Lemire & Cie.

EXCURSION DES CORDONNIERS A QUEBEC

C'est demain que les cordonniers de Montréal faisant partie des divers syndicats affiliés à l'union internationale feront à Québec leur excursion annuelle.

Le voyage qui s'accomplira par la ligne du Grand Nord, promet d'être très intéressant.

Le départ aura lieu à 2 heures de l'après-midi, demain, de la gare, angle des rues Sainte-Catherine et Moreau, et les billets seront bons pour revenir mercredi, le 8 courant. On peut s'en procurer à la salle Dionne, 784, rue Sainte-Catherine-Est.

DISTRIBUTION DE PRIX

MADEMOISELLE CAROLINE DEMERS GAGNE LA MEDAILLE OFFERTE PAR "LA PATRIE" AUX ELEVES DES COURS GRATUITS DE L'ASSOCIATION ST-JEAN BAPTISTE.

Mercredi soir, a eu lieu au Monument National, la distribution annuelle des prix aux élèves des cours gratuits de l'Association St-Jean-Baptiste. Cette solennité avait réuni un auditoire aussi nombreux que choisi.

Les cours gratuits fondés il y a quatorze ans sont de plus en plus suivis et rendent de signalés services.

La cérémonie était présidée par M. L. G. A. Cressé, C.R, directeur des cours, assisté de M. J. Beauchamp, président général de l'Association Saint-Jean-Baptiste. A leurs côtés avaient pris place sur la scène les professeurs des cours ainsi que M. U. H. Dandurand, échevin, représentant la ville de Montréal.

La séance fut ouverte à 8 h. 30 par M. Cressé, qui dans un discours bien senti, rappela le but des cours et fit l'éloge de chacun des professeurs qui n'ont jamais ménagé leurs efforts pour mener à bien leur tâche.

La richesse inépuisable de notre territoire n'attend pour qu'on en tire parti, dit-il, que des hommes expérimentés que les cours des mines et de mécanique appliquée ne manqueront pas de leur donner dans un délai rapproché.

Le cours d'hygiène est appelé à rendre de grands services dans les familles, tandis que les cours de dactylographie et de sténographie sont des plus utiles aux employés de commerce.

M. le Directeur fait également l'éloge des cours d'Agriculture, de parler français et de l'histoire du Canada.

Avant de reprendre son siège, M. Cressé présente à l'assistance, M. Beauchamp, président général de l'Association Saint-Jean-Baptiste.

M. Beauchamp dit qu'il ne vient pas faire un discours. Il retrace simplement l'historique des cours et rappelle qu'ils ont été fondés par feu M. J. X. Perrault auquel il rend hommage.

Puis après avoir remercié les professeurs et les directeurs des cours, il passe la parole à M.U.H.Dandurand.

M. U. H. Dandurand, remercie le président de son invitation et dit qu'il est venu plutôt pour applaudir aux succès des élèves que pour faire un discours, mais il veut cependant puisque l'occasion lui en est fournie féliciter le comité des cours publics, au nom de la ville qu'il représente. Il fait remarquer d'ailleurs, qu'il assiste à la séance non seulement comme représentant de la ville de Montréal, mais aussi comme président d'une section de l'Association St-Jean-Baptiste. Il croit que c'est surtout au point de vue de l'éducation que cette association fait un grand bien et il voudrait voir toutes les sections s'occuper spécialement de cette question d'éducation. Il félicite le comité des beaux résultats obtenus et remarque avec plaisir que, grâce à ces cours, les Canadiens-français arriveront à occuper les positions les plus importantes dans les diverses industries, pour lesquelles on était obligé autrefois de faire venir des experts étrangers. Il rend hommage au dévouement des professeurs et au zèle des directeurs.

Puis quelques professeurs adressèrent la parole.

Le Dr Valin nous fait une petite conférence très intéressante sur l'hygiène, M. Chs Leluau, professeur de mécanique, nous dit quelques mots de son cours qu'il voudrait voir plus suivi, mais dont les élèves sont assidus et obtiennent de beaux résultats. Puis, on entendit quelques remarques de M. l'abbé Desrosiers, de M. Gaspé-Beaubien et quelques autres.

Comme intermède, Mlle Marie-Anne Asselin, nous a chanté un délicieux morceau, accompagnée au piano par Mlle Casavant.

Puis, M. L. R. de Lorimier, sous-directeur des cours, procéda à la lecture du palmarès dont voici le détail.

Cours de mécanique industrielle.— Professeur M. Chs Leluau. — Médaille d'or de l'association— C. Gosselin.

Cours de Mines et Métallurgie. — Professeur. M. L. Gohier. Médaille d'or de l'association, E. Gosselin.

Notre Spécialité

Est de fournir exactement l'ameublement qui convient. Luxe, Confort et Nécessité pour tous les appartements, du salon à la cuisine, depuis $75 à $500 et plus.

Ameublement complet comprenant 24 morceaux, et de quoi meubler un Salon, Salle à Manger, Chambre à Coucher et Cuisine.

Val. $105 pour ...	$ 75	Val. $205 pour ...	$150
Val. 135 pour ...	100	Val. 239 pour ...	175
Val. 167 pour ...	125	Val. 270 pour ...	200

Et dans les mêmes proportions jusqu'au montant de $500 et plus.

Les visiteurs comme les acheteurs sont les bienvenus, soit au comptant ou à 30, 60, 90 jours et plus. Ouvert le Soir.

F. Lapointe,

625 rue Ste-Catherine Est.

Prix: Henri Gauthier et Joseph Hébert..

Cours du parler français, Professeur Mlle Idola Saint-Jean. Prix, Célina Simonneau et Marthe Camu.

Cours d'électricité—Professeur M. de Gaspé-Beaubien. Médaille d'or de l'association.— Aylmer Binet.— Prix L. P. Parent.

Cours d'Industrie forestière et de colonisation. —Professeur M. N. E. Carufel. Médaille d'or de l'association, J. W. Pion. Prix J. D. Marcotte, Aristide Girard.

Cours de dactylographie, correspondance et tenue de bureau. Professeur Mlle Irène Joly.

Médaille d'or de l'Association, Blanche Messy.

Médaille d'argent de l'association Marie Louise Bélanger.

Médaille d'or offerte par M. A.A. Beauchamp, Anna Murphy.

Médaille d'or offerte par Mlle Irène Joly, Anna Hedge.

Prix: Louis Lafleur, Ophélia Lachance, Eugène Riou.

Cours d'anglais— 1er Cours:

Médaille d'or de l'association. ... Marguerite Gariépy.

Médaille d'argent de l'association. —Laure Gelly.

Prix—Emma Gariépy, Amélia Godin, Maria Auclair.

Médaille de bronze offerte par la Presse, Victor Duperron.

Sténographie anglaise:

Médaille d or de l'association. — Yvonne Jary.

Médaille d'argent de l'association. —Ninette Clermont.

Sténographie alternante française et anglaise :

Médaille offerte par S. H. le maire de Montréal.—Eugénie Morin.

2me prix: (Volume) ,Céleste Blanchandin.

2me COURS

Médaille d'or de l'association. — Hortense Laverdure.

Médaille d'argent de l'association. —Joseph Deschamps.

Prix: Maria Laverdure, Félix Roland, Eugénie Massy, Armand Lefebvre, G. Chaillot.

Cours de sténographie — Professeur M. D. R. Perrault.

Sténographie française.

Médaille d'or de l'association. — Laura Hamel.

Médaille d'argent de l'association, Hectorine Daoust.

Médaille offert par M. J. O. Perrault, président de la Chambre de Commerce— Berthe Séguin.

Médaille d'or offerte par le professeur Denis R. Perrault,—Léa Letellier.

Médaille offerte par la PATRIE— Caroline Demers.

Après l'exécution du programme artistique, uniquement composé des élèves des cours, qui ont obtenu le plus franc succès, l'assemblée s'est séparée en se donnant rendez-vous à l'année prochaine.

UN DEBARDEUR BLESSE SUR LE PORT

Jérémie Constantineau, débardeur, 60 ans, demeurant No 1420 rue Cowan, a été transporté, hier soir, à l'hôpital Notre-Dame, souffrant de blessures à la jambe droite ; une pièce de fer aurait tombé sur le membre blessé, pendant qu'il aidait au déchargement d'un navire.

LE CHOIX DES COMMISSAIRES

QUI FERONT UNE ENQUETE SUR LES MEILLEURS ETABLISSEMENTS D'ECOLES TECHNIQUES

(Spécial à la PATRIE)

OTTAWA, 3.—Le gouvernement fédéral, par l'entremise de l'honorable MacKenzie King, ministre du Travail, vient de faire connaître les noms des personnes qui composeront la commission chargée de faire une enquête sur la méthode à adopter dans le but d'établir des écoles techniques au Canada.

En agissant ainsi, le gouvernement remplit une promesse faite à la dernière session sur une résolution présentée par M. Guthrie, député de Wellington. La commission d'enquête se composera de MM. James Robertson, ancien principal du collège Macdonald; l'honorable Armstrong, député de la législature de la Nouvelle-Ecosse ; Dr J. Bryce, de Winnipeg, président de la société royale du Canada, Gaspard Desserres, président de l'Ecole Polytechnique de Berlin, G. Murray, secrétaire de l'association des manufacturiers, J. Simpson, délégué du congrès ouvrier, et Thos. Bengough, journaliste, de Toronto.

La commission commencera son travail le mois prochain par une tournée générale au Canada, de l'Atlantique au Pacifique, et ensuite se rendra aux Etats-Unis.

Les commissaires termineront leur enquête par un voyage en Europe.

Comme on le voit par les noms des commissaires, les principales provinces sont représentées dans cette commission, de même que les industries et la classe ouvrière.

A L'ASSOCIATION MEDICALE CANADIENNE

TORONTO, 3.—A la séance d'hier matin de l'association médicale canadienne, le Dr Amyot, analyseur de la province a donné lecture de ses observations sur les cas de rage qui se sont dernièrement produits dans l'Ontario. Il déclare que la situation a été grave surtout dans l'ouest de l'Ontario. La terrible maladie a été transmise aux chiens de l'Ontario par des chiens du Manitoba et de l'Alberta. Parlant ensuite du cas du jeune Dundas, mort récemment à l'hôpital d'Hamilton à la suite d'une morsure de chien enragé, le Dr Amyot affirme que le malheureux garçon est mort de la rage, sans l'ombre d'un doute. L'autopsie à laquelle il a assisté en a fourni la preuve incontestable.

Le Dr T. Wood a lu une étude sur l'appendicite. Il dit que l'appendicite des enfants diffère de celle des adultes. Les statistiques démontrent que dans les plus grands hôpitaux d'Europe la proportion des cas mortels n'est que de 20 p. c., chez les adultes tandis qu'elle est de 19.23 chez les enfants. Le Dr Wood dit qu'il serait bon que le public se rende compte de cette différence et fasse ce qu'il faut pour la faire disparaître.

LA MODE DU PRINTEMPS

ROBE EN FOULARD, PAR CHERUIT.

Cette robe, donne un effet de paysannerie dans sa simplicité qui lui assure un succès pour la saison d'été. Les lignes informes, qui sont actuellement très demandées, ont été, dans cette robe, particulièrement étudiées par une modiste experte, ce qui explique l'effet gracieux, malgré la forme inélégante.

Nos Concours du Jeudi

Résultat du Concours du Jeudi, 26 mai

LES CHATELAINS ENNEMIS

[Solution]

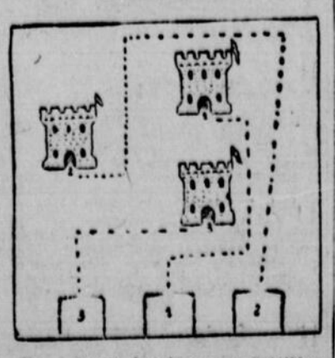

En suivant les lignes pointillées, les trois châtelains ennemis ont pu rentrer chacun chez soi sans se rencontrer.

Les Gagnants

MONTREAL — **Garçons.**

1—Dieudonné Paquin, 428 Cuvillier, Hochelaga.
2.—Eugène Sincennes, 769a Marie-Anne.
3—Alphonse Lamontagne, 5 rue St-Bernard.
4—Alfred Gagnon, 28 rue Boyer.
5—Arthur Emond, 355 Grand-Tronc, Pte St-Charles.
6—Gaston Renaud, 3093 Sanguinet, Villeray.
7—Jos. A. Dionne, 513A Des Seigneurs.

MONTREAL — **Filettes.**

1—Berthe Basilière, 1308 St-André.
2—Maria Demers, 710 Ave. Laval.
3—Yvonne Vermette, 956 Ste-Catherine Est.
4—Françoise Lefaivre, 673 St-Denis.
5—Berthe Sauvé, 463 Notre-Dame Ouest
6—Eva Pichette, 690 Champlain.
7—Amélia Carli, 562 St-André.

PROVINCE — **Garcons.**

1—Maurice Lambert, St-Jérôme, Co. Terrebonne.
2.—E. E. Gauvreau, 7 rue Arthur, Québec.
3—Henri Arcand, Portneuf.
4—Raoul Caron, St-Anne de la Pérade.
5—Albert Cormier, St-Gabriel de Brandon.

PROVINCE — **Fillettes.**

1—Julia Côté, St-Joseph de Sorel, Co. Richelieu.
2—Jeanne Langevin, Marieville, Co. Rouville.
3—Diana Ouellet, Boite 96, Rimouski.
4—Irène Nadeau, Boite 1 Black Lake.
5—Georgette LeBel, Montmagny.

TEMPÉRATURE

—Toronto. 3. Aujourd'hui : Beau. Demain : Très beau et chaud.

VENT

Les chiffres de la température nous sont fournis par la maison Hearn et Harrison, R. de Mesié, gérant, 10-12 Notre-Dame Est.

Maximum aujourd'hui	81
Minimum aujourd'hui	47
Maximum l'an dernier	72
Minimum l'an dernier	63

DEMAIN SAMEDI 4 JUIN 1910
FETE DU JOUR : S. François Caracciolo, confesseur.

UNE ETRANGE DEMARCHE

Une délégation de catholiques de langue anglaise d'Ontario doit rencontrer Sir James Whitney lundi prochain pour s'opposer aux réformes demandées par l'élément français dans les écoles.

Le "News" dit que cette démarche est le développement d'un conflit qui existe depuis longtemps parmi les catholiques de langue française et les Irlandais. Ceux-ci reprochent aux évêques de langue française de laisser à l'arrière-plan les prêtres et les fidèles irlandais, et de chercher à donner à l'Eglise du Canada toute entière un caractère français, des prêtres et des évêques de langue française.

Le " News " est bien renseigné !

L'ENSEIGNEMENT ALCOOLIQUE

Dans une correspondance adressée aux journaux relativement à l'enseignement anti-alcoolique,le Dr Dubé parle du succès de la campagne menée par la ligue anti-alcoolique.

Ce succès n'est pas étonnant quand on sait l'appui qu'elle a reçu de l'archevêque de Montréal, des Père Ladislas et Hugolin, de l'abbé Tranchemontagne, des RR. PP Rédemptoristes et autres prédicateurs de retraites.

Le Dr Dubé continue ainsi:

"Nos compatriotes indignés en ont assez des abus de toutes sortes: lois non appliquées et même violées ouvertement, par les buvetiers ou en leur faveur, par ceux qui ont pour fonction de protéger le public! Les citoyens veulent s'arracher de l'étreinte des marchands de whisky.

"Voyez plutôt ce qui se passe dans nos campagnes chaque fois qu'il s'agit de prendre un vote de prohibition. L'attitude fière et franchement patriotique de notre Premier Ministre est encore une preuve que le règne du buvetier est fini chez nous.

"Ce résultat phénoménal prouve-t-il que l'enseignement anti-alcoolique ait été négligé parmi les nôtres? Faut-il dire ici que le R. P. Ladislas a fait la tournée de toutes les écoles catholiques de notre ville, pour répéter partout la même leçon d'hygiène et de patriotisme?

. . . . . .

"Nous avons travaillé et nous travaillerons encore; que les intéressés se le tiennent pour dit. Il ne s'agit pas d'un feu de paille, loin de là! Que le public nous vienne en aide en se rendant en foule à notre soirée du Monument National, le 6 juin prochain, Nous reprendrons la lutte plus vive encore et d'une façon qui rendra rêveurs tous ceux qui ont vêu et vivent encore du commerce de l'alcool."

L'ABROGATION DE L'ART. 161

LES CONTRATS DE PAVAGE NE POURRONT ETRE MODIFIES QUE PAR LE VOTE DES DEUX-TIERS DES MEMBRES PRESENTS.

Les échevins Lapointe, Boyd, Clément et Gauvin sont revenus de Québec, ce matin, et ils annoncent que le bill de Montréal sera retourné à l'Assemblée Législative ce soir, pour ratification, et qu'il sera sanctionné par le Lieutenant-Gouverneur, avant lundi, de sorte que lundi, à l'assemblée du Conseil de ville, les rapports du Bureau de Contrôle, concernant les pavages, ne pourront être amendés, sans la majorité des deux tiers des membres présents.

L'échevin Boyd ajoute que l'article 161 de la loi des incendies, concernant le pouvoir des municipalités de légiférer quant à la fermeture des buvettes, est condamné à disparaître de la loi, attendu qu'une motion d'abrogation du dit article, sera présenté, en Chambre, cet après-midi, par un ami du gouvernement.

NOS CONCOURS DU JEUDI

On trouvera en 13e page le résultat de notre concours du jeudi, 26 mai.

VISITE DU REV. PERE LE DORE

LE SUPERIEUR GENERAL DES EUDISTES, DE PASSAGE A MONTREAL, ACCORDE UNE INTERESSANTE ENTREVUE AU REPRESENTANT DE "LA PATRIE."

Le Révérend Père Le Doré, supérieur général de la Congrégation des Eudistes, est de passage à Montréal.

C'est un vieillard de 76 ans, qui, malgré son grand âge, a entrepris de visiter tous les établissements de son ordre dans l'Amérique du Nord, depuis le Canada jusqu'au Mexique. Il est arrivé à New-York par le paquebot la "Lorraine," samedi dernier; mercredi il a quitté cette ville pour se rendre à Sherbrooke, où il a été l'hôte de Mgr Larocque, puis est arrivé à Montréal, hier. Après une visite à l'archevêché, il s'est rendu au monastère du Bon-Pasteur, où il présidait, ce matin, à une cérémonie de vêture.

Demain, il partira pour Québec, puis visitera la côte nord du fleuve où plusieurs curés appartiennent à son ordre. Il rendra visite à Mgr Blanche, aux Sept-Iles, membre de la Congrégation des Eudistes, puis ira à Halifax. De là il partira pour le Mexique, et nous reviendra pour assister aux fêtes du Congrès Eucharistique avant son départ pour l'Europe.

Le Père Le Doré est supérieur général de la Congrégation des Eudistes depuis 40 ans, et compte 53 ans de prêtrise.

Lors de l'expulsion de France des ordres religieux, son ordre fut dissous, mais le vénérable vieillard trouva assez d'énergie pour organiser la lutte contre le gouvernement. Au mépris des lois contre les associations religieuses, il loua une maison au No 148 rue Broca, à Paris, et s'y est retiré, en compagnie de 15 religieux. En plusieurs circonstances il a été traduit devant les tribunaux pour contravention aux lois contre les associations, notamment en 1880, 1895 et 1901. Il eut à subir plusieurs condamnations.

Le Père Le Doré racontait, ce matin, en souriant et sans s'émouvoir, toute cette série d'épreuves à l'un des représentants de la "Patrie."

La Congrégation des Eudistes a été fondée en Normandie sous le règne de Louis XIII, par le bienheureux Père Eudes, qui en même temps fondait la congrégation des Sœurs du Bon-Pasteur.

Il y a maintenant 400 religieux Eudistes et 9,000 religieuses du Bon-Pasteur.

Le Rév. Père Le Doré est tout à la fois supérieur général de la congrégation des Pères et de la congrégation des religieuses.

LA VAGUE MONTANTE DE L'IMMIGRATION

(Spécial à la PATRIE.)

OTTAWA, 3. — L'immigration totale en Canada pendant le mois d'avril 1910 a été de 48,267, comparé à 24,237 en avril 1909 soit une augmentation de 99 pour cent.

Sur ce nombre 27,824 immigrants sont arrivés des ports océaniques, comparé à .11,628 en avril de l'année dernière, augmentation de 139 pour cent.

Les colons venus des Etats-Unis pendant le mois d'avril de cette année ont été de 20,443 comparé à 12,609 pendant le mois correspondant de l'année dernière, augmentation de 62 pour cent.

L'immigration du mois d'avril de cette année, surpasse tous les chiffres enregistrés en un seul mois en Canada.

LE DEUIL ROYAL DANS LA MILICE

(Spécial à la PATRIE)

OTTAWA, 3. — Le conseil de la milice annonce que les officiers de la milice canadienne, doivent porter le deuil sur leurs uniformes (bande noire) jusqu'au 6 novembre 1910.

La bande de crêpe doit se porter sur l'uniforme et la capote.

M. LALIBERTE PART POUR L'EUROPE

M. Laliberté, le célèbre sculpteur canadien-français, s'embarque aujourd'hui pour la France, où il résidera pendant un an et demi, afin d'y exécuter les commandes qu'il a reçues du gouvernement de Québec.

VISITE DE MGR. EMARD A MONTREAL

Sa Grandeur Mgr Emard, évêque de Valleyfield, a passé l'après-midi hier, à l'archevêché de Montréal. Il est retourné dans son diocèse à la fin de la journée.

UNE RUE TEMPORAIRE POUR REMPLACER UNE PARTIE DE RUE

POUR CONSTRUIRE LE GRAND VIADUC DE LA PLACE VIGER SUR LA RUE NOTRE-DAME il va falloir déplacer la rue. Le C. P. R. est à faire faire la partie nouvelle de la rue Notre-Dame. Comme on le constatera la rue sera pavée en bois et aura de beaux et larges trottoirs.—(Cliché du photographe de la PATRIE).

MORT SUBITE DE NAPOLEON TESSIER

LE SECRETAIRE DU MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS, A OTTAWA, EST TROUVE MORT DANS SON LIT.

(Dépêche spéciale à la PATRIE)

OTTAWA, Ont., 3.—M. Napoléon Tessier, B.A., L.L.B., secrétaire du ministre des travaux public, a été trouvé mort, ce matin, dans son lit à sa demeure, rue Charlotte. M. Tessier, depuis plus de deux mois, souffrait de la fièvre typhoïde, mais,

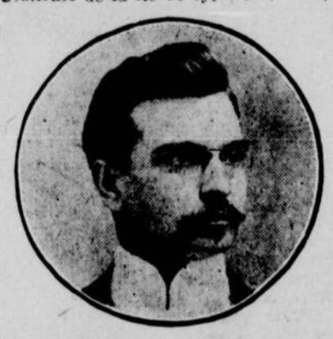

M. NAPOLEON TESSIER, mort subitement, ce matin, à Ottawa.

ces jours derniers, son état semblait s'améliorer. Une complication l'enleva à l'affection des siens en quelques instants.

Feu Napoléon Tessier était né à St-Césaire, Qué., le 23 décembre 1870. Il fut reçu avocat à Montréal et peu après, en juillet 1903, il acceptait une position de traducteur à la Chambre des Communes, position qu'il abandonna le 11 août 1908, pour succéder à feu Fred. Gélinas, secrétaire des travaux publics. M. Tessier laisse une veuve et de jeunes enfants.

FIN DE LA SESSION DU CONSEIL DES DENTISTES

TORONTO, 3. — Le Dominion Dental Council of Canada, qui était en session depuis lundi, a terminé ses travaux. C'est une organisation entièrement distincte de la Canadian Dental Association, bien qu'elles se soient réunies toutes deux. Les rapports soumis ont montré le succès complet de l'industrie dentaire dans le Dominion.

PAS ENCORE DE TRACE DES PILLEURS D'EGLISE

Les agents du chef Carpenter n'ont pas encore trouvé l'auteur du sacrilège commis avant-hier après-midi, à l'église Saint-Michel ; mais ils croient être sur la trace du malfaiteur et avoir découvert des indices qui leur permettront, avant longtemps, de mettre la main sur le coupable. On comprend que nous ne pouvons en dire plus long, pour le moment, mais le chef a appris des détails d'une extrême importance.

On croit que la porte de l'église avait été laissée ouverte, la nuit qui a précédé le sacrilège. C'est là un fait d'une gravité exceptionnelle. Les malfaiteurs ont pu profiter de cette circonstance pour s'introduire dans l'église et pour préparer leur coup de main du jour suivant.

NOTRE NUMÉRO de SAMEDI

Le supplément de la PATRIE de samedi attirera certainement l'approbation de nos nombreux lecteurs par le choix et la variété des sujets qu'il renfermera. INTERESSANT, RECREATIF, LITTERAIRE ET COMIQUE ; il sera plus que jamais le bienvenu partout. Voici un aperçu de ce qu'il contiendra :

NOTRE PAGE EN COULEURS

Elle représente une vue inédite de la Cathédrale St-Jacques. Le sujet est d'une jolie exécution et d'aspect des plus artistiques.

L'ACADEMIE FRANCAISE

L'entrée de Monseigneur Duchesne dans la docte assemblée donne lieu à une étude sur les lumières ecclésiastiques qui ont brillé sous la coupole.

UNE RIVALITE ARTISTIQUE

C'est en Russie que se passe cette histoire. Il s'agit d'un grand Seigneur dont les talents de sculpteur valent bien l'éclat de son titre de Prince et qui vient d'éprouver un échec.

AU BOIS DE BOULOGNE

Une vue des plus pittoresques de la promenade des parisiennes le matin sur leur cheval favori.

L'EMPEREUR EST UN BEBE

Nous voici dans le Céleste Empire. Voyez à quelles mains enfantines sont légalement remises les rênes du vaste Empire Chinois !

DES FLEURS, DU SOLEIL

Visitons ensemble l'une des expositions florales les plus suivies de la Côte d'Azur. Les fleurs rares y abondent et font les délices des jolies touristes.

MOEURS ETRANGES

Avez-vous examiné les allées et venues d'une fourmilière ; c'est une étude pleine d'intérêt et de leçons.

LE MAROC Y VIENT

Voilà l'un des principaux chefs marocains dont l'ambition est de parler avec aisance et facilité la langue de Bossuet. Voyez avec quelle assiduité il suit ses cours.

LES CATASTROPHES SISMIQUES

Le pays qui en est si souvent affligé, le Chili vient de monter un observatoire au moyen duquel il espère être averti des perturbations qui pourront se produire et éviter de terribles désastres.

COURS DE PHOTOGRAPHIE

Ce cours qui est suivi avec tant d'intérêt va avoir un attrait nouveau, nous en parlons dans une autre page de la PATRIE.

UN MEDAILLON HISTORIQUE

Nous trouvons-nous en présence d'une reproduction des traits de Jacques Cartier le découvreur du Canada ? Tout le fait croire. Vous en jugerez.

LES PAGES DE MADELEINE

Les mères et les jeunes filles, voir les fillettes l'attendent avec impatience chaque samedi, car elles y retrouvent toujours ce même charme qui les distingue.

REVUE HUMORISTIQUE

Notre semaine par l'image est toujours l'une des attractions de la PATRIE et a nombre d'admirateurs.

LE JEUNE MENAGE

Bien amusante et très drôle notre dernière page en couleurs, relatant les frasques de Bébé qui a tant d'admirateurs parmi tous ses petits amis.

NOUVELLES DE PARTOUT

Les nouvelles sportives, les échos politiques, les informations du Canada et de partout, en un mot, tout ce qui est digne d'intéresser nos lectrices et lecteurs se trouvent dans la PATRIE.

Aussi n'omettez pas de retenir d'avance notre numéro de samedi; si vous ne voulez pas être, privés de votre intéressante lecture du dimanche et de votre récréation hebdomadaire qui ne vous coûte que deux centins.

UN DEMI MILLION DE TRANSACTIONS

POUR UNE JOURNEE QUI DEVAIT D'ABORD ETRE FETE LEGALE, LES BUREAUX D'ENREGISTREMENT N'ONT PAS CHOME.

Pour une journée supposée de fête légale, nos différents bureaux d'enrégistrement n'ont pas manqué d'occupation. Ainsi, dans les bureaux d'Hochelaga et Jacques-Cartier et Montréal-Est, seulement, on a enrégistré pour près d'un demi-million de transactions, soit, exactement, $382,000. Les plus fortes transactions ont été enrégistrées au bureau de Hochelaga et Jacques-Cartier. On signale, entre autres :

—Vente de la "Rapids farm ", à Lachine, à Tae Ross Realty Coy., par MM. A. E. et G. L. O'Gilvie, pour le prix de $110,000. La ferme couvre 176 arpents de terre avec constructions.

—M. Arthur Laberge, au Crédit Métropolitain Ltée., deux fermes let dépendances, dans le quartier St-Denis, paroisse du Sault au Récollet, 1400 lots à bâtir, pour $90,000.

—J. Ed. Desroches et al, à F. Ch. Laberge, I.C., une terre dans la municipalité de Rosemont, $35,000.

—J. Crevier, agent, à A. Robert, un lot de terre à la côte Saint-Luc, avec dépendances, sur 4 par 18 arpents, $60,000.

Les autres transactions sont moins importantes.

QU'ON RECONNAISSE LEUR UNION

(Dépêche spéciale à la PATRIE)

OTTAWA, 3.—Le conseil national des mrtiers du travail a refusé d'accorder de l'aide aux tisserands en tapis de Guelph, en grève depuis quelques jours. Le conseil prétend qu'aucun secours ne doit être accordé à une union internationale tant que l'Internationale n'aura pas reconnu officiellement l'association nationale.

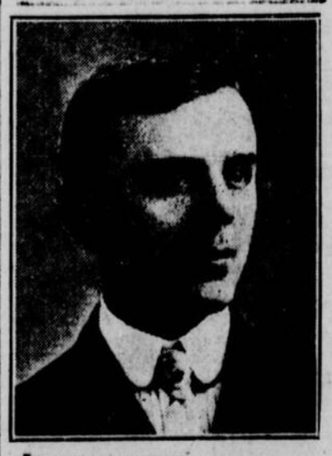

M. AIME MALLETTE, un Canadien-français, l'un des directeurs de la maison Prowse, la grande manufacture de poêles d'acier, dont nous avons annoncé hier la réorganisation.

Les sirènes sont interdites sur les automobiles

Par ordre du Bureau de Contrôle, l'usage des sirènes pour les automobiles sera prohibé à Montréal, et la Commission de Législation est priée de préparer, sans retard un règlement à cet effet. Seul le cor ordinaire aujourd'hui en usage sera le seul mode reconnu et permis de signaler l'approche de ces véhicules, sauf pour les appareils du service des incendies qui seront munis de sirènes.

L'Hon. L. P. Brodeur dirige deux ministères

OTTAWA, Ont., 3. — L'hon. L. P. Brodeur a prêté serment, ce matin, à Rideau Hall, devant Son Excellence Lord Grey, comme ministre du service naval canadien. M. Brodeur dirigera deux ministères, celui du service naval, comprenant la flotte de guerre, et celui de la marine et des pêcheries.

Les hon. Brodeur et Lemieux seraient faits chevaliers

OTTAWA, 3. — Il est rumeur que sur la liste de ceux qui seront créés chevaliers à l'occasion de l'anniversaire de la naissance du roi se trouvent, outre le nom de l'honorable L. P. Brodeur, ceux des honorables Rodolphe Lemieux et J. M. Gibson, lieutenant-gouverneur de la province d'Ontario.

Des affiches incitent les chinois à faire un massacre

(DEPECHE SPECIALE A LA "PATRIE")

WASHINGTON, 3. — On mande de Shanghaï que des affiches ont été apposées dans la ville de Nanking, (Chine), invitant le peuple à massacrer les étrangers et à détruire leurs propriétés.

A demain soir la prorogation des Chambres

Le bill des licences est adopté, avec divers amendements. Autres mesures

(Dépêche spéciale à la PATRIE)

QUEBEC, 3. — Les choses ont pris aujourd'hui une tournure à laquelle les événements des derniers jours ne nous avaient pas préparés. Il parait aujourd'hui que la prorogation des Chambres aura lieu demain soir. Comme l'assemblée législative aura trois séances aujourd'hui et demain, et que les deux côtés de la Chambre, après l'effort d'hier, semblent également disposés à en finir au plus tôt, tout porte à croire que la prorogation aura lieu demain soir. C'est du moins le désir, sinon l'opinion, des deux côtés de la Chambre.

LA QUESTION DU FRANÇAIS

est de nouveau venue devant l'Assemblée, et encore sur l'initiative de M. Lavergne.

Le député de Montmagny a demandé au gouvernement s'il savait que les chèques du gouvernement ne sont émis qu'en anglais. Le trésorier répond que le gouvernement sait que les chèques officiels du département du trésor ne sont émis qu'en anglais et que les chèques des départements des terres et forêts de la colonisation, des mines et des pêcheries, de l'agriculture, des travaux publics et du travail ne sont émis qu'en français, et que, d'un autre côté, les chèques officiels du département de l'Instruction Publique, ne sont émis qu'en français, pour certains services, et qu'en anglais pour certains autres. Il dit que le gouvernement ne se propose pas de faire imprimer ces chèques dans les deux langues.

La mesure la plus importante adoptée ce matin est le bill amendant la loi des licences.

On a d'abord adopté

LE BILL TASCHEREAU

mettant sous le coup des règlements relatifs à l'exportation du bois de pulpe le bois coupé sur les terres données par le gouvernement comme subsides aux chemins de fer.

Le reste de la séance a été pris en grande partie par le

BILL DES LICENCES.

L'amendement Séguin, prohibant le colportage de la bière par les embouteilleurs dans les rues de Montréal et de Québec, a été adopté avec un sous-amendement qui inclut Trois Rivières dans cette prohibition.

Voilà ce qui était réclamé depuis longtemps par l'association des épiciers de Montréal.

M. Tellier a voulu rendre cette règle uniforme par toute la province, mais plusieurs députés s'y étant opposés, il a été décidé de s'en tenir aux trois villes en question.

Le premier ministre a fait adopter un amendement important, laissant aux municipalités le pouvoir de fermer les auberges à dix heures du soir les jours de semaine, excepté le samedi, pourvu qu'elles prohibent en même temps la vente des liqueurs dans les épiceries durant les mêmes heures.

M. Giard, avec sa proposition d'abolir

LA TRAITE

dans les auberges, n'a obtenu que les voix de MM. Lavergne, Giard, Sylvestre et Gault.

L'assemblée a ensuite concouru dans les amendements faits à plusieurs bills par le conseil, puis a ajourné à 3 heures p.m.

L'hon. M. Taschereau a retiré son bill concernant l'entretien des ponts en fer par les municipalités.

Le bill par lequel la compagnie du chemin de fer Québec et Ile d'Orléans demandait une extension de temps pour la construction de son chemin de fer

A ETE TUE,

ce matin, au comité des chemins de fer par un vote de 10 à 9, après une discussion qui a duré une heure et demie.

C'est encore une victoire du Merger de Québec, qui, par l'entermise de l'hon. L. P. Pelletier a fait une lutte acharnée à ce bill, dont M. Philéas Corriveau s'est fait le défenseur.

Le même comité a adopté le bill incorporant la compagnie du chemin de fer Long Soo et Abittibi.

LA PROROGATION

Il est définitivement décidé que la prorogation aura lieu demain soir, à 8 heures 30.

POUR VENTE DE CIGARETTES AUX ENFANTS

L'agent Beauchamp a fait émaner, ce matin, en cour du recorder, 15 nouveaux brefs de sommation contre des marchands de cigarettes qui ont vendu des cigarettes aux enfants.

Les quinze nouveaux délinquants sont des marchands de la partie ouest de la ville, cette fois. Les brefs de sommation sont rapportables mardi. !

REUNION DES DAMES DE LA SOCIETE DES ANTIQUAIRES

Les personnes invités par la section des Dames de la Société des Antiquaires, le 26 mai dernier, seront les bienvenues au concert et au thé qui auront lieu à 4 heures lundi prochain, le 6 juin, au Château de Ramesay, en présentant les cartes d'invitation qu'elles ont reçues pour le 26 mai.

ARRIVEE DU ROYAL GEORGES

Le "Royal Georges" est arrivé ici ce matin, à 9 h. 30, après une traversée qui fut un peu retardée dans le golfe à cause du brouillard.

CHIRURGIEN DENTISTE

Dr. J. L. AUDET,

1290 Ste-Catherine Est, près Dufresne.—Tél. Bell Est 6523. 84-24f

NAISSANCES

GIROUARD — A Montréal, le 31 mai 1910, au No 310 rue Lalonde, l'épouse de M. J. N. Girouard, une fille, baptisée Marie-Thérèse-Eugénie.
Parrain et marraine, M. Alexandre Couture et Mlle Eugénie Couture, oncle et tante de l'enfant .

HEBERT — A Montréal, le 31 mai 1910, au No 647 rue Panet, l'épouse de M. Célestin Hébert, un fils baptisé Joseph-Antonio-Olivier-Célestin.
Parrain et marraine, M. Jean-Marie Martineau et Mlle Virginie Lefebvre.

MASSICOTTE — A Montréal, le 30 mai 1910, au No 752 rue Mentana, l'épouse de M. Philippe Massicotte, une fille, baptisée Marie-Lôocadie-Diana-Yvette.
Parrain et marraine, M. et Mme Alphonse Duhaine. 84-2

LAFOREST — A Montréal, le 30 mai 1910, au No 1100 rue Rachel Est, l'épouse de M. Albert Laforest, ingénieur au district de la marine, une fille, baptisée à l'église de l'Immaculée Conception le 2 juin.
Parrain et marraine, M. et Mme Viateur Laforest.

SYRIE — A Montréal, le 21 mai 1910, au No 97 rue Watton, l'épouse de M. Philippe Syrie, un fils, baptisé Philippe Syrie.
Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Dagenais, grands-parents de l'enfant.

ST-GERMAIN — A St-Bonaventure, Co. Yamaska, le 1er juin 1910, l'épouse du Dr J. E. St-Germain, un fils, Joseph-George-Henri.
Parrain et marraine, M. et Mme J. A. Champagne.

DECES

DELLIERE — A St-Bruno Village, comté de Chambly, à l'âge de 83 ans, Domoiselle Edesse Dellière, décédée le 2 juin courant, chez son frère, M. Vital Dellière.
Les funérailles auront lieu à St-Bruno, le 4 courant.
Le convoi funèbre partira de la demeure funèbre pour l'église paroissiale et de là au cimetière, lieu de la sépulture. Le service sera chanté à neuf heures, après l'arrivée du train laissant Montréal, à huit heures a.m.
Les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 83-2

FORTIN — A Montréal, le 2 juin 1910, à l'âge de 72 ans, Joseph Fortin, époux de Sophie Mann.
Les funérailles auront lieu samedi, le 4 courant.
Le convoi funèbre partira de la demeure de son gendre, No 995 rue Berri, à 7.15 heures, pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.
Les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GENDREAU — A Vaudreuil, le 1er courant chez son grand'père, M. Libeire Constant, à l'âge de 16 ans et 6 mois, est décédé Napoléon Gendreau, fils de M. Napoléon Gendreau, de la maison Lacaille, Gendreau & Cie Montréal.
Le service funèbre sera chanté à Vaudreuil samedi, le 4 courant, à 9 heures et demie a.m. L'inhumation aura lieu au cimetière de la Côte-des-Neiges, après l'arrivée du train arrivant à Montréal à 12.15 p.m., à la gare Windsor.
Les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 83-2

GERVAIS — En cette ville, le 3 courant, à l'âge de 41 ans, Cyrille Alphonse Gervais.
Les funérailles auront lieu lundi, le 6 courant.
Le convoi funèbre partira de sa demeure, No 1256 rue St-Hubert, à 7.45 heures, pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges lieu de la sépulture.
Les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 84-2

LEGAULT — A Ste-Geneviève, comté Jacques-Cartier, le 1er juin 1910, à l'âge de 78 ans, Mme Valentine Brunet, épouse de feu Antoine Legault.
Les funérailles auront lieu samedi, le 4 courant, à 9 heures a.m.
Le convoi funèbre partira de la demeure de son fils, C. Legault, pour se rendre à l'église paroissiale et de là au cimetière lieu de la sépulture.
Les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEVESQUE — A Montréal, mercredi, le 1er juin 1910, à l'âge de 73 ans, Angèle Lachapelle, épouse de feu Edouard Lévesque.
Les funérailles auront lieu samedi, le 4 courant.
Le convoi funèbre partira de la demeure de son fils, Edouard Lévesque, imprimeur, No 852 rue Mentana, à 7.30 heures a.m., pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.
Les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PATENAUDE — En cette ville, le 2 courant, à l'âge de 3 ans et 22 jours, Berthe, enfant bien-aimée de Stanislas Patenaude.
Les funérailles auront lieu samedi, le 4 courant.
Le convoi funèbre partira de la demeure de son père, No 640 rue Cartier, à 9 heures, pour se rendre au cimetière, lieu de la sépulture.
Les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SERVICE ANNIVERSAIRE

BRISEBOIS — A Montréal, le 4 courant, à 7.30 heures a.m., à l'église St-Joseph, rue Richmond, sera chanté un service anniversaire pour le repos de l'âme de feu Joseph Orêle Brisebois.
Parents et amis sont priés d'y assister.

SERVICE ANNIVERSAIRE

CHARPENTIER — Lundi le 6 juin, à 7.30 hres a.m., à l'église Ste-Brigide, sera chanté un service anniversaire pour le repos de l'âme de feu Treflé Charpentier, père.
Parents et amis sont priés d'y assister. 24,2,3,4

LE HOUBLON AUGMENTE mais la gélatine Lady Charlotte est toujours au même prix.

Toutes les maisons se louent, s'échangent et s'achètent par les Petites Annonces de "La Patrie."